

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVIII — No 47 Montréal, 1er février 1978

DOSSIER
en 12 pages

Les économies d'énergie dans les serres

Introduction

Principales raisons des économies d'énergie

Économies	1976	1977
Énergie	100,00	100,00
Chauffage	100,00	100,00
Éclairage	100,00	100,00
Ventilation	100,00	100,00
Arrosage	100,00	100,00
Autres	100,00	100,00

Conclusion et perspectives des serres

Publié en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec

Dossier:

Les économies d'énergie dans les serres

pages centrales

Dans le lait

Moins de surproduction avec une période d'émission de quotas en octobre

page 8

La semaine prochaine

Début d'une série d'articles sur l'impôt



C'était hier...

Photo Office National du Film

Les producteurs de lait de consommation fondent une nouvelle coopérative agricole

page 5



L'opinion rurale

La Fédération chevaline du Québec et la crise chez les producteurs d'urine de jument

Par suite d'une décision nettement imprévisible de la part des acheteurs de ce sous-produit, bon nombre de producteurs d'urine de juments gravides pourraient être enclins à se départir, dès la première occasion de ce faire, de la jumenterie (déjà fort réduite) affectée jusqu'à présent à la production de cette urine. On sait, en effet, que les établissements où l'on s'adonne encore à cette industrie ne sont pas nécessairement tous opérés par des éleveurs de métier, pour ainsi dire.

Par conséquent, il s'avère d'ores et déjà urgent de planifier sagement notre production de chevaux lourds et ce, pour les quelques prochaines années tout au moins, car il devient évident, en contrepartie, que le cheval de trait comme tel connaît désormais un regain indéniabla de popularité, ici et là, auprès du public amateur.

En dépit donc de la situation présente dans ce domaine, et nommément de l'avatar précité quant à la production d'urine de juments gestantes, gardons-nous bien de paniquer en quelque sorte devant la tournure soudaine des événements, mais plutôt, faisons en sorte de réagir de façon rapide et efficace à la fois, en vue de la conservation chez nous du plus grand nombre possible de juments et de pouliches visiblement aptes à constituer un potentiel génétique effectivement valable dans ce secteur de nos productions animales; surtout, sachons enrayer ce genre de 'razzias' que, à la faveur des circonstances de l'heure, ne manquent pas d'opérer au sein de notre cheptel les acheteurs du Sud ou de l'Ouest et ce, depuis plus d'un an déjà.

De même, nous faut-il faire tout en notre pouvoir pour prévenir la répétition toujours possible d'un massacre de nos déjà minces effectifs du genre de celui qu'il nous fut donné de connaître, par exemple, au début des années 60,

alors qu'un nombre nettement inappréciable de sujets de tous âges et des deux sexes furent, sans vergogne aucune, dirigés vers les abattoirs.

Bref, il ne faudrait tout de même pas donner l'impression d'une certaine conviction que notre production chevaline puisse être à ce point tributaire de l'industrie de l'urine.

Au reste, nous croyons être en mesure d'affirmer ici que l'État voudra bien instaurer incessamment un mode d'encouragement valable pour tout éleveur désireux d'apporter sa contribution au maintien, chez nous, des effectifs de trait à un niveau tout au moins suffisant pour nous permettre de répondre en temps et lieu à la demande du marché effectif à cet égard.

Fédération chevaline du Québec
Antoine Guimont, secrétaire
914, avenue Casot
Québec 6,
G1S 2Y1

Des absences déplorables

En juin dernier, une délégation de l'UNPA (Union nationale des paysans algériens) est venue nous visiter. Elle était composée de trois secrétaires généraux (celui d'Oran, de Blida et de Sety), d'un des 7 secrétaires nationaux et député à l'assemblée législative d'Algérie et enfin, du chef de la délégation. Ils ont visité les opérations Dignité I et II en Gaspésie, les activités du Centre de promotion rurale à Bathurst et à St-Quentin, le complexe J.A.L. à Témiscouata, la Coop de Granby et ils ont manifesté le désir de rencontrer les dirigeants de l'UPA.

Rappelons brièvement que l'UNPA regroupe 1 million de paysans et que chaque secrétaire général a été élu et représente entre 8,000 et 50,000 agriculteurs. L'UNPA s'est donné entre autres buts: l'édification du socialisme algérien en agriculture par l'application de la révolution agraire.

Malgré que le bureau de direction de l'UPA (Québec) et les permanents de Montréal aient été là, personne d'élu, aucun "haut gradé" du syndicat québécois n'a su recevoir (ni simplement venir saluer), la délégation dans les bureaux mêmes à Montréal. Comment peut-on manquer à ce point d'hospitalité envers des camarades syndicalistes, envers d'autres lutteurs agricoles francophones?

Le simple prétexte d'avoir du travail ne peut expliquer pareille bévue. L'UNPA est engagée activement dans le relèvement de l'agriculture algérienne et est ouverte à tous les échanges possibles entre agriculteurs canadiens et agriculteurs algériens. Il faut voir les efforts en cours en Algérie, pour le croire.

Au printemps prochain (78), il y aura un congrès mondial des syndicats d'une cinquantaine de pays afin de créer des liens de solidarité internationale; une sorte d'union mondiale d'agriculteurs. Ça se passera à Alger. L'UPA n'était déjà pas représentée à la réunion de préparation à l'automne 1977. Ça serait peut-être le temps de se reprendre MM. de l'UPA, si vous ne voulez pas vous refermer davantage dans votre petite tour d'ivoire bureaucratique.

Vital Potvin
Kedgwick, N.-B.



Le nouveau président de St-Jean-Valleyfield, M. Germain Laberge à g. et le président démissionnaire M. Réjean Grégoire, maintenant président de la FPLQ. Photo TCN

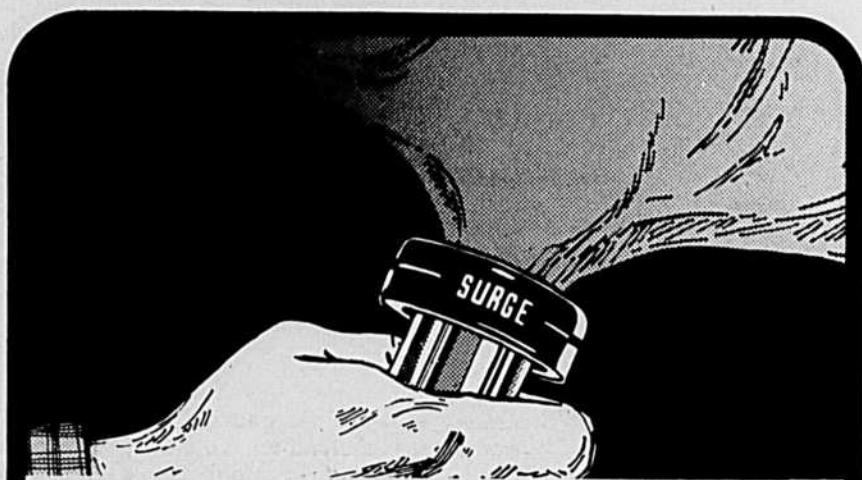
Un nouveau président à l'UPA de St-Jean-Valleyfield

M. Germain Laberge

M. Germain Laberge, de St-Étienne de Beauharnois a été élu président de la Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield, lors d'une réunion du conseil d'administration de cette Fédération, le 20 janvier dernier. M. Laberge, un producteur de lait industriel remplace M. Réjean Grégoire qui a démissionné de ce poste après son élection comme président de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

M. Laberge siégeait depuis 5 ans au conseil d'administration du secteur St-Louis dont il fut 4 ans président. Ce secteur regroupe les paroisses de St-Louis, St-Étienne, Beauharnois,

St-Stanislas, St-Thimothée et Valleyfield. Depuis 3 ans, M. Laberge était membre de l'exécutif de sa Fédération. Il se propose de continuer dans la lancée de M. Grégoire: de voir à revaloriser l'ensemble des productions dans la région et de lutter pour obtenir justice pour les producteurs aux prises avec des expropriations de la part de l'Hydro-Québec et pour la construction de l'autoroute 40. Le poste laissé vacant à l'exécutif par M. Laberge sera assumé par M. Yvan Durivage, de St-Edouard de Napierville qui siégeait au conseil d'administration comme représentant des producteurs de cultures commerciales.



En 5 minutes, avec les nouveaux manchons Surge, quelle différence!

Différence de santé du pis.
Différence de temps de traite.

Pendant les 5 minutes que prendra la traite de votre prochaine vache, songez un peu que le manchon est le dernier lien entre votre installation de traite et la vache.

Il n'est pas coûteux ni difficile à remplacer. Et pourtant, chaque année, les manchons usés font perdre énormément de temps et de lait et nuisent à la santé du troupeau.

Protégez votre mise de fonds en troupeau et en équipement en utilisant toujours les nouveaux manchons délicats "Tender Touch" de Surge.

1. ils sont offerts en caoutchouc naturel ou en Buna N et fournissent juste l'ensemble voulu de durée et d'élasticité que vous préférez.
2. Les nouveaux manchons Surge sont conçus pour tirer le maximum de rendement de vos trayeuses Surge.
3. Ils existent en dix modèles dans 7 conformations et grosseurs pour convenir aux grosseurs et formes de trayons et aux modèles de gobelets.
4. Votre représentant Surge peut vous recommander le programme de remplacement qui convient à la grosseur de votre troupeau et au nombre de vos unités de traite.

Ne vous laissez pas voler la production de vos vaches par des manchons mal assujettis. Commencez à neuf aujourd'hui avec d'authentiques manchons Surge.



Babson Bros. Co. (Canada) Ltd.,
1025 Range View Road, Mississauga, Ontario.



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique
Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC
Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Collaborateurs:
André CHARBONNEAU
Marc LESTAGE

Gérant de la publicité:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$7; 2 ans, \$12; 3 ans, \$15.
Chèque ou mandat
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 1er trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Éditorial

Jean-Marc Kirouac

Une concertation laborieuse

Chaque année, l'élaboration d'une politique laitière cohérente est toujours le résultat d'une concertation laborieuse entre les différentes associations de producteurs des provinces canadiennes. La politique laitière 1978-79 n'aura pas fait exception et la concertation aura été d'autant plus difficile que le bien commun de l'ensemble des producteurs canadiens n'est pas nécessairement la somme des intérêts particuliers des groupes provinciaux de producteurs. Il semble bien que s'il est difficile de passer à travers des égoïsmes individuels pour atteindre le bien commun de l'ensemble, il n'est pas plus facile de surmonter des égoïsmes de groupes pour atteindre ce que l'on appelle les meilleurs intérêts de l'ensemble des producteurs canadiens.

En fait, s'il a été facile d'en arriver à un consensus national sur certaines parties de la politique laitière nationale, notamment sur le niveau de la subvention, l'évolution du prix du 100 lb de lait par l'application d'une formule d'indexation, la protection et le développement du marché domestique, cela a été beaucoup moins simple quand il s'est agi de s'entendre pour changer les dates de l'année d'émission des contingents.

La délégation québécoise à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait avait opté pour un changement de date de l'année d'émission de quota. Ce changement avait été préconisé dans le but d'aider les producteurs québécois à mieux équilibrer ce que l'on appelle communément la production d'hiver avec la production d'été. Ce meilleur équilibre des deux périodes de production laitière est recherché en vue d'une meilleure planification des frais de transformation, d'entreposage et de transfert du lait, de même que pour mieux répondre aux besoins des consommateurs québécois en produits frais, en période d'hiver.

Au Québec, les deux Fédérations de producteurs, le Service laitier de la Coopérative Fédérée et l'UPA en étaient arrivés à un consensus sur l'année d'émission des contingents, étant donné les avantages marqués que l'on pouvait retirer d'un tel changement. Une modalité avait cependant été objet de discussions, soit celle de terminer l'année laitière en cours au 31 mars, sans extension pour l'interpériode de six mois précédant la nouvelle date d'émission des contingents, soit le 1er octobre 1978. La raison? Ne pas

pénaliser les producteurs qui ont respecté les règlements de contingentement.

La délégation québécoise à l'assemblée annuelle de la Fédération nationale des producteurs a défendu son option avec toute l'énergie dont elle était capable. Toutes les stratégies permises à l'intérieur d'un fonctionnement démocratique ont été essayées. En dernier ressort, le compromis d'une étude complète de la somme des avantages et des inconvénients devra être effectué d'ici la fin de février pour permettre de décider s'il y aura ou non changement de la période d'émission des quotas.

Pour le Québec, ce changement à la politique laitière nationale revêt un caractère d'importance capitale. À toute fin pratique, rien ne semble devoir s'opposer à ce que l'on effectue ce changement dans la politique laitière, du moins dans ce qui est avancé par les associations de producteurs.

L'Office des producteurs de lait de l'Ontario (OMMB) semble être l'organisme le plus réticent à la suggestion du Québec. Du côté de la production elle-même, il nous apparaît que rien ne peut brimer les intérêts des producteurs. Du côté de la transformation, un meilleur équilibre entre l'alimentation des usines en période d'hiver et en été ne peut que permettre au Québec de mieux alimenter son marché domestique en produits frais tout au cours de l'année laitière. S'opposer à ce qui pourrait aider à atteindre de tels résultats, ce serait faire preuve d'une mesquinerie inacceptable quand il s'agit de mettre en place une politique laitière nationale cohérente.

Espérons que l'on saura démontrer suffisamment de solidarité professionnelle pour passer l'éponge sur ce qui ne semble être en définitive que prétexte et caprice de la part de nos voisins d'Ontario. Mieux vaut présenter un front uni devant une solution aussi positive et profitable pour l'ensemble de l'industrie laitière canadienne que celle d'un changement de la période d'émission des quotas de mise en marché. Nous aurions là une bonne occasion pour redorer le blason quelque peu terni du Comité canadien de gestion des approvisionnements. Il suffirait de s'asseoir entre provinces et convenir d'une solution qui soit véritablement avantageuse pour l'ensemble des producteurs. Autrement, on risque de nouveau de se retrouver affaibli par une décision unilatérale de la Commission canadienne du lait qui, selon toute probabilité, viendrait inévitablement trancher le débat, le cas échéant.

Réflexions d'un agriculteur

Que deviendra l'UPA?

À la veille des assemblées annuelles de l'ensemble des syndicats de base et spécialisés des trois Fédérations de l'UPA de Québec, il serait bon, je crois, de se poser quelques questions sur notre engagement syndical. L'Union, on le sent bien traversera dans les mois qui vont suivre, une période où les deux grandes structures qui la composent, soit les Fédérations régionales et les Fédérations spécialisées, joueront des coudes pour conserver ou s'accaparer le contrôle de l'Union.

Plusieurs craignaient depuis longtemps une telle situation. Il est bien sûr que l'autonomie et la force que l'UPA générale a données aux Fédérations spécialisées risquaient un jour

de permettre d'en arriver là. La question est posée très clairement: "L'UPA deviendra-t-elle un organisme qui regroupera une dizaine de Fédérations spécialisées oubliant le secteur général ou est-ce qu'il est toujours possible que l'UPA demeure un organisme syndical, démocratique, regroupant tous les producteurs agricoles (48,000) en Fédérations régionales (16) et en Fédérations spécialisées (12) travaillant dans un but commun soit le bien-être des producteurs en respectant les paliers de décisions et d'autorité?"

Devant une question si cruciale, il n'y a que le producteur qui peut y répondre et c'est aux syndicats de base et spécialisés de poser la question et

d'en faire respecter la réponse. Cette tâche est de plus en plus importante et devrait être une des plus grandes préoccupations des syndicats lors de leur assemblée annuelle.

Il est donc très important qu'à tous les niveaux, les représentants qu'on nomme, soient réellement des hommes qui nous ressemblent et qui défendront les buts et les intérêts de tous les producteurs du bout de rang du syndicat ou de la Fédération qu'ils représentent, car il faut se souvenir que seulement cinquante personnes élues nomment les officiers généraux.

Par la même occasion on devrait tous ensemble essayer de voir les moyens par lesquels on pourrait mieux

utiliser la force que peut détenir un syndicat de base ou spécialisé. Ceux-ci ne devront jamais devenir des succursales des Fédérations régionales ou spécialisées, ils devront demeurer l'âme et le cœur de l'Union. C'est par eux et avec eux que l'ensemble des producteurs agricoles feront progresser leur idéologie.

À chacun de nous maintenant, de faire en sorte que ces assemblées annuelles soient le début d'une année où le syndicalisme agricole sera de plus en plus orienté par les producteurs eux-mêmes.

Serge Ouellet,
Vice-président de la Fédération
de l'UPA de Québec-Ouest



MINISTÈRE
DES TERRES
ET
FORÊTS

Forêt privée

PAR LE SERVICE
DE L'INFORMATION
reproduction autorisée
en donnant crédit



37.6 millions d'arbres ont été plantés au Québec en 1977

Dans le but de rendre à nouveau productives des terres impropres à l'agriculture ou encore des superficies qui ne se régénèrent pas de façon naturelle, le service de la Restauration forestière du ministère des Terres et Forêts a planté pas moins de 37,640,000 arbres au Québec l'an dernier, soit 19,900,000 sur forêt publique et 17,740,000 sur forêt privée.

Sur forêt publique, près de 11,000,000 de plants ont été dirigés dans la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, 3,000,000 dans le Nord-Ouest et 2,000,000 dans la région trifluvienne. L'épinette noire, l'épinette blanche et le pin gris ont surtout été plantés.

Sur forêt privée, 4 millions de plants ont été mis en terre dans la région de Québec, 4 millions dans la région du Bas du Fleuve et de la Gaspésie et 2.6 millions dans les Cantons de l'Est; l'épinette blanche, l'épinette de Norvège, le pin gris et le sapin ont été, dans l'ordre, les essences les plus en demande.

Cette année

Cette année, le service de la Restauration prévoit planter 33.5 millions d'arbres, soit 22 millions en forêt privée et 11.5 millions en forêt publique. Sur territoire privé, le reboisement se fera surtout dans les régions de Québec, des Cantons de l'Est et du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie.



Les gagnants du Concours 1977 du Mérite forestier bientôt connus

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Yves Bérubé, profitera de la tenue du Congrès annuel de l'Association forestière québécoise, le 24 février, pour dévoiler les noms des gagnants du Concours 1977 de l'Ordre du Mérite forestier.

Une somme de \$11,000 et plusieurs décorations seront alors distribuées aux meilleurs des quelque 80 participants à cette épreuve qui portait sur l'entretien des plantations de plus de 10 ans.

En 1978, le concours portera sur l'aménagement d'une érablière. On peut se procurer des formules d'inscription en contactant le service de l'Information du ministre des Terres et Forêts, au 200B Chemin Ste-Foy.

Le congrès

Par ailleurs, le triple rôle de la forêt québécoise (socio-économique, écologique et économique) et comment l'Association forestière québécoise entend intervenir pour le mettre en valeur consti-

tuent le noyau du congrès annuel de cet organisme, les 23 et 24 février, au Château-Frontenac.

La régénération forestière, la foresterie urbaine, les loisirs éducatifs en conservation du milieu forestier, ainsi que la formation scolaire en conservation du milieu forestier sont les importants sujets qui amorceront la discussion et le travail durant les ateliers auxquels sont invités tous les intéressés à notre environnement.

Les amateurs de grande nature, les producteurs et exploitants forestiers, les comités de citoyens, les différents paliers gouvernementaux, les organismes de conservation et de loisirs, les professionnels de l'environnement, de l'éducation et des communications entre autres, y trouveront certes matière à intérêt.

L'Association forestière québécoise invite donc tous les intéressés de près ou de loin à l'environnement à venir participer aux activités thématiques du congrès.

LE DRAINAGE EN FORÊT

par Onil Demers, I.F.,
aide à la forêt privée, M.T.F.

Le but de cet exposé est de faire ressortir l'importance du drainage pour une meilleure croissance de la forêt. Des bonnes conditions de drainage sont absolument nécessaires si on veut obtenir des résultats lors des divers travaux d'amélioration tels le reboisement, la sylviculture, la fertilisation etc... Ne pas tenir compte de ce facteur amène forcément des pertes de temps, d'énergie et d'argent.

Rôle de l'eau dans la croissance de la plante

Parler de drainage, ne veut pas dire attribuer à l'eau un rôle nocif ou encore diminuer son rôle dans la croissance de la plante. Sans elle, aucune vie ne serait possible.

Pour produire une once de matière sèche, la plante doit absorber, durant la saison active de végétation, en moyenne 3 gallons d'eau. De cette quantité, 99% s'évapore par transpiration. De la quantité correspondante à un pour cent (1%) de l'eau absorbée, un cinquième entre dans la composition proprement dite de la plante et quatre cinquièmes entre dans la composition proprement dite de la dit, pour la construction d'un gramme de matière fraîche, cent grammes d'eau sont utilisés et pour un gramme de matière sèche, la proportion passe de un pour cent (1%) à un pour cinq cents (0.2%).

Cependant, pour devenir assimilable, c'est-à-dire pour remplir la tâche qui lui est allouée, l'eau doit être aérée; autrement dit, elle doit renfermer un certain pourcentage d'oxygène. En effet, l'eau est absorbée par les racines; or pour remplir leur rôle, ces dernières doivent trouver de l'oxygène dans le sol pour pouvoir respirer; car elles respirent comme les autres parties dans la plante. Si le sol est gorgé d'eau non oxygénée, comme par exemple à la suite d'une inondation, la croissance des racines s'arrête et une bonne partie des racelles formées récemment meurent si l'inondation dure plus d'un jour ou deux dans le cas du sapin et du bouleau et trois ou quatre jours dans le cas du pin. Durant la période de croissance, l'inondation ne doit pas durer plus de trois ou quatre jours chez le sapin et le bouleau et cinq ou six jours chez le pin, au risque de causer la mortalité des arbres. C'est alors qu'on peut dire que la plante meurt de soif tout en baignant dans l'eau, faute d'oxygène. On dit que l'eau de pluie en contient abondamment; mais cet oxygène s'est évaporé presque totalement après 48 heures.

En ce qui concerne la décomposition des déchets tels les feuilles mortes et la formation d'éléments nutritifs, elles nécessitent la présence d'un certain pourcentage d'eau. Elles nécessitent aussi la présence de l'air. Or ici encore, dans un sol gorgé d'eau, il y a accumulation d'humus plus ou moins décomposé et augmentation du taux d'acidité, faute d'air dans cette eau stagnante.



Figure 1
Partie marquée du boisé



Figure 2
Aspect du même boisé après drainage

Avant de traiter du principal sujet de ce chapitre, je crois qu'il serait opportun de mentionner ici dans quelles conditions il est possible d'obtenir l'aide gouvernementale pour le drainage. Les mesures d'assistance concernant le drainage relèvent du service de l'Hydraulique agricole du ministère de l'Agriculture du Québec et sont administrées en collaboration avec les agronomes de comté. Elles s'appliquent principalement aux cours d'eau municipaux, c'est-à-dire à ceux impliquant plusieurs agriculteurs à la fois et excluant les travaux strictement privés tels les rigoles, les fossés de ligne, etc...

Rappelons qu'il est possible pour le propriétaire devant assumer lui-même ces frais d'avoir recours au crédit forestier. Il pourra alors obtenir un prêt hypothécaire d'une durée maximale de soixante (60) ans, au taux d'intérêt de 5% l'an.

En terrain plat, il suffit parfois pour obstruer un cours d'eau d'un obstacle d'importance mineure tel un arbre renversé ou d'autres plus considérables comme les accumulations de déchets, les barrages de castor, etc...

On voit sur la figure no 3 un cours d'eau obstrué en A. Il en résulte d'une élévation du niveau de la nappe d'eau, une accumulation de mousse et autres déchets qui cessent de se décomposer étant donné qu'ils baignent dans l'eau stagnante.

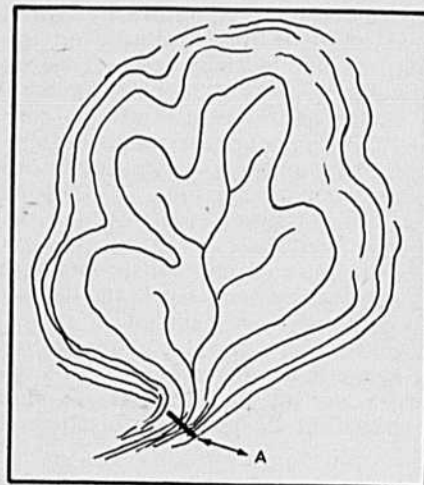


Figure 3
Bassin de rivière obstrué en A. (à suivre)

**le français,
je le parle
par coeur.**

**C'est l'année du français et
le MTF y participe activement.**

Les producteurs de lait de consommation fondent une Société Coopérative agricole

par Rosaline LEDOUX

Les producteurs de lait de consommation du Québec s'engagent dans une voie nouvelle. Ils ont fondé le 6 janvier dernier une "Société coopérative agricole québécoise de producteurs de lait nature." Bien décidés à développer le marché du lait de consommation et des produits laitiers au Québec, ces producteurs au nombre de 4,800 ont entrepris avec détermination un vaste mouvement de recrutement de membres à l'ensemble du Québec.

Le 23 janvier, à Longueuil, devant une centaine de membres des conseils d'administration des syndicats régionaux, le président de la FPLQ, M. Réjean Grégoire a bien mis en relief les objectifs principaux de cette nouvelle initiative: "Avant de penser à développer un marché, on doit se préoccuper de maintenir en place les usines existantes. Pour ce faire, la Société coopérative qui a son siège au 525 avenue Viger, à Montréal a investi dans des entreprises pour encourager le maintien et le progrès des usines régionales existantes. Il ne s'agit pas pour nous d'entrer en compétition avec qui que ce soit, mais d'acquiescer plus de maîtrise et une plus grande part dans la mise en marché de notre produit."

Une force économique

Actuellement, les mécanismes et structures qui existent au Québec dans le domaine du lait tentent de former un monopole qui de l'avis des dirigeants de la FPLQ et de la nouvelle Société coopérative nuisent aux intérêts des producteurs et aussi des con-

sommateurs. "Il est prouvé que le plus haut niveau d'efficacité tant pour le producteur que pour le consommateur se maintient lorsqu'il y a concurrence sur un marché. Les producteurs de lait nature doivent s'impliquer, quand on ne participe pas, on n'a pas le choix," d'affirmer le nouveau président de la SCA, M. Normand Fontaine, de St-Marc-sur-Richelieu. Bien connu dans le monde agricole, M. Fontaine est président de l'Association des Cercles d'Amélioration du Bétail et directeur du syndicat régional de St-Hyacinthe. Autant M. Fontaine que M. Grégoire ont tenu à signaler que les deux organismes, Fédération et Coopérative, seront légalement et dans les faits indépendants l'un de l'autre. "Nous serons les mêmes gens, mais nous agirons par des moyens différents." Le vice-président de la SCA, M. Léon Gingras, de Bernières, près de Québec a souligné l'importance de "conserver les établissements laitiers là où ils sont, de ne pas centraliser à outrance ce qui rend les coûts de transport trop onéreux. De plus, avec la disparition des usines et des services on assiste actuellement au Québec à des anomalies qui détériorent le service aux consommateurs.

La force économique que représentent les producteurs de lait de consommation décidés à développer leur marché tendra à freiner la fermeture des usines. Leur approche est différente, puisqu'elle encourage le maintien et la formation d'entreprises régionales. À l'assemblée de Longueuil, M. Marcel Mailloux, 1er vice-président de l'UPA et ex-président de la FPLQ a réaffirmé avec force sa foi dans les possibilités qu'offre une telle entreprise: "Il était urgent de créer une troisième force. Il faut à tout prix maintenir notre capacité de marché, assurer l'utilisation de notre lait de Classe I et du lait excédentaire. Pour nous, il semble qu'il n'y a pas d'autres moyens que d'entrer directement dans la commercialisation de nos produits. Il faut revenir près du consommateur. On ne doit pas attendre que ce soit les producteurs d'Ontario ou du Nouveau-Brunswick qui viennent développer nos marchés, si nous du Québec ne le faisons pas, personne ne le fera pour nous. Il y avait un vide au niveau de la production laitière et notre Société coopérative va le combler. Cette initiative va se refléter aussi sur les autres productions agricoles. Nous devons nous tenir épaule à épaule. Il n'y a pas de place pour la division entre nous, il doit y avoir unité d'action entre toutes les différentes spécialités agricoles".

De l'avis des dirigeants de la FPLQ et de la SCA, il faut créer une nouvelle force économique en faisant l'acquisition d'usines et améliorer le marché du lait et des produits laitiers par la présence dynamique des usines du réseau sur tous les marchés du Québec.

Certaines usines au Québec fabriquent par exemple d'excellents fromages fins qui ne trouvent pas assez de débouchés sur les marchés régionaux, avec la SCA, il sera possible d'offrir un réseau de distribution adéquat dans les grandes villes du Québec, c'est un exemple parmi des dizaines d'autres.

Un programme chargé

Au cours des prochaines semaines, les dirigeants de la Fédération et les nouveaux élus de la Coopérative parcourront le Québec pour informer les producteurs. Pour devenir membres de la nouvelle coopérative, les producteurs doivent souscrire 50 parts de \$10. L'objectif de 2,000 membres pour avril sera semble-t-il largement couvert. Le président Normand Fontaine croit pour sa part qu'il est important de sécuriser les régions, de conser-

ver les marchés dans les régions, rouvrir même si nécessaire des laiteries là où elles manquent et donner aux consommateurs tous les produits laitiers disponibles. On veut même aller vers la recherche de nouveaux produits.

Évidemment que les producteurs se posent beaucoup de questions. L'une des plus fréquentes est bien celle de savoir si la nouvelle coopérative sera bien considérée comme acheteuse de produits. Car, il n'est pas question de sacrifier le prix, le plan conjoint négocié le prix et la coopérative devra s'y conformer, les dirigeants ont été très formels là-dessus. La Coopérative et la Fédération des producteurs de lait du Québec veulent démontrer aux autres organismes agricoles qu'il est possible d'opérer efficacement tout en respectant les principes d'une mise en marché ordonnée. La réussite dans l'attente de cet objectif assurerait l'efficacité et l'avenir de l'industrie laitière au Québec. Le conseil d'administration de la SCA qui a été élu lors de l'assem-



Le président de la nouvelle Société coopérative agricole des producteurs de lait de consommation M. Normand Fontaine à droite, à gauche le vice-président M. Léon Gingras.

blée de fondation du 6 janvier comprend outre le président Normand Fontaine et le vice-président Léon Gingras, les administrateurs suivants: MM. Léo Marier, de Crabtree Mills et Maurice Savaria de Ste-Julie de Verchères. M. Réjean Labonté agit comme secrétaire-gérant et M. Raymond Patenaude comme directeur des services techniques.

Nouvelle série d'articles dans la TCN

Pour se familiariser avec la loi de l'impôt

Comment s'y retrouver dans la loi de l'impôt? Plusieurs n'essaient même pas, préférant laisser aux spécialistes le soin de démêler les données nécessaires à la production de leur déclaration d'impôt. Cependant, tout entrepreneur devrait au moins connaître les grandes lignes et les points particuliers qui l'intéressent dans cette loi, ne serait-ce que pour prendre les bonnes décisions de gestion ayant des incidences fiscales ou encore pour discuter en connaissance de cause avec celui qui produit sa déclaration d'impôt.

Dans cet ordre d'idée, les employés des services d'impôt de l'UPA, réunis en session d'étude au début de décembre, ont décidé de préparer une nouvelle série d'articles sur le sujet. Celle-ci débutera à partir du prochain numéro et se poursuivra jusque vers la fin d'avril, soit une douzaine d'articles au total. Les sujets abordés seront: les exemptions, les dépenses admissibles, les ventes de ferme, les compagnies et les sociétés, et plusieurs autres sujets. Donc, une série à suivre pour ceux qui veulent se tenir à date dans le domaine.

Au cours de ces mêmes journées d'é-

tude, les participants ont convenu de confier au Comité provincial de coordination, le mandat suivant: (1) proposer des formules uniformes pour la présentation des rapports d'impôt; (2) suggérer des méthodes de vérification uniformes pour tous les rapports traités par les services; (3) suggérer des méthodes uniformes de traitement des quotas et uniformiser divers autres aspects dans les rapports préparés par les services. De cette façon, on espère éviter, dans la mesure du possible, toute erreur et tout délai dans le traitement des rapports des membres par les ministères du Revenu fédéral et provincial.

Le Comité est présidé par M. Pierre Gaudet, 2e vice-président général de l'UPA. Il se compose également de M. Jean-Claude Blanchette, secrétaire et de cinq représentants régionaux, soit MM. Luc Jacques, Nicolet, Florent Lapierre, Laurentides, Jean-Louis Villeneuve, Mauricie, Alain Lussier, St-Jean Valleyfield et Gaétan Beaudry, Québec-Sud.

La mammitte

La mammitte est la cause la plus importante des pertes de revenus de nos producteurs de lait. Cette perte, au Canada, s'évalue à près de \$40,000,000 par année. C'est un problème grave.

La moitié de toutes les vaches laitières sont infectées par la mammitte dans la moitié des quartiers du pis. Les chercheurs estiment que la perte par vache due à la mammitte au Canada, est de \$70.

Les plus grosses pertes proviennent d'une réduction de la production du lait causée par la mammitte sous-clinique.

Banminth II^{*}

LE TUEUR DE VERS

TRAITEZ D'ABORD VOS TRUIES ARRÊTEZ LES INFESTATIONS DE VERS

La truie est la source réelle des infestations de vers. Les vers peuvent non seulement causer des difficultés de reproduction chez la truie mais également la rendre porteuse d'infection de vers pour ses porcelets. Il est donc important d'éliminer les infestations de vers avant qu'elles ne deviennent un problème permanent.

Traitez d'abord vos truies — avec Banminth II, le Tueur de Vers. Banminth II Offert en sachets pratiques pour préparer vous-même votre moulée médicamenteuse ou sous forme de moulée déjà préparée par votre meunier local.

Wipac Division Agricole C.P. 800 Pointe-Claire (Québec) Québec H9M 4V7

pfizer

Décision de la RMA

Recul pour les producteurs de Classe I

Suite à l'annonce de la décision de la Régie des marchés agricoles du Québec, il règne au sein des producteurs de lait de consommation du Québec un profond désappointement. Alors que les producteurs s'attendaient à une reconnaissance de leur coût de production, l'augmentation annoncée prenant effet le 15 février prochain ne rencontre pas l'augmentation des coûts subis par les producteurs laitiers; cette hausse, rappelons-le, ne survient que cinq mois après la demande formulée par les producteurs. La lenteur des mécanismes de décision en cette matière est déplorable compte tenu du fait qu'il n'existe aucun effet rétroactif à ces décisions.

L'augmentation allouée aux producteurs représente 5.17% pour 15 mois, alors que les autres secteurs d'activité économique ont bénéficié de hausses pouvant varier de 10 à 15% durant la même période.

On pourrait qualifier de recul pour les producteurs de lait de consommation cette dernière décision puisque la formule d'établissement des coûts de production se traduit par une hausse de 90c les 100 livres de lait et que l'augmentation que les producteurs recevront n'est que de 66c. L'écart entre le coût de production et le prix payé aux producteurs est donc passé de \$2.12 à \$2.36 les 100 livres de lait.

Dans un prochain avenir les producteurs de lait de consommation seront dans l'obligation de faire valoir leur point de vue pour reprendre le terrain perdu en obtenant la reconnaissance de leur coût de production.

EN 1977, 30% DES CONCESSIONNAIRES DE MACHINERIE AGRICOLE VISÉS PAR UNE PLAINTE

QUÉBEC — M. Bertrand Pelletier, médiateur de plaintes du Service de la construction et du machinisme agricole d'Agriculture-Québec, vient de déposer son troisième rapport annuel. Ce document révèle une hausse sensible du nombre de plaintes dont 80% ont reçu un règlement favorisant le producteur agricole.

Un service mieux connu

En 1977, le médiateur a fait l'étude de 164 plaintes comparativement à 126 en 1976. Au cours de la troisième année d'existence du service, les agriculteurs ont eu recours au médiateur de plaintes pour loger des griefs mais aussi pour obtenir des informations ou des conseils. L'augmentation du nombre de plaintes s'explique par le fait que les producteurs connaissent mieux le service ainsi que par de mauvaises conditions climatiques durant la période des récoltes d'où des dommages plus fréquents à la machinerie et un besoin urgent de dépannage; enfin, les achats de machines usagées ont connu une hausse appréciable.

La disponibilité des pièces de rechange occupait le premier rang parmi les griefs avec 29%; ce problème surgit dans les situations d'urgence lorsque le concessionnaire qui ne possède pas la pièce requise, néglige de suivre les procédures d'urgence établies entre lui et le fournisseur. Les délais de livraison dus à cette négligence représentent 45% des plaintes. Le rôle du médiateur consiste alors à réduire les délais de livraison et même à effectuer les recherches pour trouver la pièce manquante; 97% des plaintes ont été solutionnées à la satisfaction du client.

Le mécontentement des agriculteurs envers des réparations faites à une machine constitue 13% des griefs; dans tous les cas où le médiateur avait reconnu un préjudice, les concessionnaires

ont accepté de reprendre leur travail. Plusieurs plaintes portaient sur des aspects divers tels que la livraison, le prix, le financement, la vérification, etc. Grâce à l'intervention du médiateur, 96% de ces doléances ont obtenu une solution favorable.

Dans le domaine des garanties, qui constitue 17% des griefs, le médiateur n'a réglé que 61% des cas; les plaintes se situaient au niveau des frais de réparations exclus des garanties. Au sujet des réclamations faites à la suite d'une réparation dont les coûts furent jugés



M. Bertrand PELLETIER

excessifs, 40% des cas seulement purent être résolus à cause de la difficulté pour le médiateur de définir la part de

responsabilité du fournisseur, du concessionnaire ou de l'utilisateur.

Par rapport à l'achat de machines usagées, les agriculteurs ont pu obtenir une compensation dans 50% des plaintes adressées au médiateur.

L'importance de la prévention

Le rôle du ministère de l'Agriculture du Québec ne se limite pas à l'arbitrage ou à l'entraide à la suite de la déposition d'un grief, il doit également informer les producteurs, les concessionnaires et les fournisseurs de leurs responsabilités. Pour ce faire, le Comité consultatif en machinisme agricole du MAQ a déjà mis sur pied un système d'accréditation des marques offertes au Québec et des concessionnaires qui vendent de la machinerie agricole. Le Ministère joue ainsi un rôle de prévention en n'accréditant que les marques qui rencontrent les normes prévues pour assurer une disponibilité de service à long terme et les concessionnaires qui acceptent de ne vendre que de la machinerie accréditée. On demande aussi au concessionnaire de prévoir au moins huit mois d'avance ses besoins en pièces de rechange et à l'agriculteur ses achats en machinerie pour bien prendre le temps de s'informer.

Le ministère de l'Agriculture publie régulièrement des mises en garde contre certaines machines ou bâtisses et informe les producteurs des résultats des expériences effectuées par le Service de la construction et du machinisme agricole. Ces informations sont transmises à tous les conseillers en génie rural des bureaux régionaux du MAQ.

L'agriculteur qui est aux prises avec un problème concernant la machinerie agricole peut s'adresser au médiateur en remplissant les formules spéciales disponibles dans les bureaux régionaux et locaux du Ministère. Pour des cas ur-

gents, on peut aussi le rejoindre par téléphone en composant le numéro 643-2534, code régional 418. Tous ceux qui désirent recevoir un exemplaire de ce "troisième rapport annuel du médiateur de plaintes" peuvent en faire la demande en écrivant au Service de la construction et du machinisme agricole, ministère de l'Agriculture du Québec, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, Québec.



A la radio cette semaine

Agriculture
Québec

Trois invités participeront à l'émission Agro-alimentation du Québec au cours de la semaine du 6 au 10 février.

Le 6 février, Mme Josette Huet, de la Régie de l'assurance automobile, nous parlera du nouveau régime d'assurance concernant les dommages matériels et des particularités du programme visant les agriculteurs.

Le 7 février, M. Jean-Yves Godbout, spécialiste en productions animales au MAQ, nous dressera un tableau de la situation de la production laitière au Québec qu'il comparera avec celle qui prévaut dans d'autres provinces du Canada.

Les 8 et 9 février, un conseiller en gestion du MAQ, M. Jean-Marc Lacasse, expliquera pourquoi il est important de planifier sa production laitière. Il traitera également des moyens dont les producteurs peuvent se prévaloir pour s'accommoder des quotas fixés tout en réduisant le nombre de vaches dans leur troupeau.

Pour terminer la semaine, M. Jean-Yves Godbout démontrera que la productivité d'un troupeau laitier peut être augmentée si on se lance dans l'élevage de génisses de remplacement de qualité.

À compter du 15 février 1978

Nouveau prix du lait de consommation

QUÉBEC — Le prix du litre de lait de consommation augmentera de 2 à 3 cents à compter du 15 février prochain. L'augmentation dépendra du volume, et de l'achat du lait, soit au comptoir, soit livré à domicile.

C'est la décision que vient de rendre officielle la Régie des marchés agricoles, à la suite de l'audience publique tenue le 8 décembre dernier. On se rappellera que l'on avait prédit une augmentation beaucoup plus importante, soit de 4 à 7 cents le litre, à la suite des demandes des laiteries et des producteurs laitiers.

Implication de cette décision

Les producteurs recevront 66 cents de plus le 100 litres de lait, dont le prix passe de \$12.75 à \$13.41, soit une augmentation de 1 cent 1/2 le litre. Quant aux marchands de lait, ils bénéficieront d'une augmentation d'environ 1 cent le litre, pour compenser la hausse de leurs frais d'opération. Les détaillants en alimentation conservent, pour leur part, la même marge de profit, soit 1 cent le litre, à l'exception du contenant d'un litre de lait homogénéisé, pour lequel ils recevront 1/2 cent de moins.

Pour le consommateur qui se procure du lait homogénéisé au comptoir d'un

magasin, l'augmentation représente 2 cents par litre. Le consommateur qui reçoit son lait à domicile paiera le litre 3 cents de plus. Pour le lait contenant 2% de matières grasses, l'augmentation n'est que de 9 cents les quatre litres. L'achat de lait en plus gros contenant permet de diminuer légèrement le prix de revient par litre.

Rappelons que les demandes formulées à la Régie des marchés agricoles représentaient une augmentation de 9 cents le litre, dont l'équivalent de 7 cents pour les producteurs. Au cours de l'audience publique, les organismes représentant les producteurs et les laiteries ont tenté de démontrer l'augmentation de leurs coûts, tandis que les porte-parole des associations coopératives d'économie familiale (ACEF) des régions de l'Estrie, de Granby, de Québec et de la Rive-Sud, ont mis en doute le besoin d'augmenter les prix actuels.

Motifs

Le président de la Régie, M. Benoit Lavigne, a révélé que cet organisme a pris cette décision, qu'il croit raisonnable, après une analyse très sérieuse de l'évolution des coûts, tant à la ferme que dans les usines de transformation, depuis la dernière augmentation du 1er

novembre 1976. Tout en compensant les augmentations de coûts démontrées, la Régie a voulu limiter au minimum l'accroissement du prix au consommateur et lui assurer un approvisionnement constant en lait, un produit sain et essentiel.

La Régie des marchés agricoles a été à même de constater une certaine augmentation des coûts chez les producteurs de lait depuis les quinze derniers mois. Cette augmentation s'avère substantielle dans les niveaux de salaire de l'exploitant et de la main-d'oeuvre familiale, ainsi que dans les frais de transport.

En rendant sa décision, la Régie a aussi tenu compte des données provenant de la formule économique indicatrice des coûts, formule qu'elle a fait élaborer il y a quelques années. La Régie a de même analysé les indications contenues dans la formule d'ajustement qu'ont établie conjointement les Fermiers laitiers du Canada et le gouvernement fédéral.

Chez les marchands de lait, les salaires (9.8%), le mazout et l'électricité (18%), les assurances (11% à 16%), les taxes foncières (13%), sont les grands responsables de la poussée inflationniste dans les coûts.

Alma (CFGF)	6h 30
Asbestos (CJAM)	7h 10
Bagotville (CKPB)	14h 15
Cabano (CJAF)	7h 15
Chicoutimi (CJMT)	5h 40
Dolbeau (CHVD)	6h 30
Drummondville (CHRD)	6h 24
Drummondville (CKRV)	6h 50
Granby (CHEF)	6h 40
Joliette (CJLM)	6h 42
Lac Mégantic (CKFL)	7h 10
La Sarre (CKLS)	7h 15
Maniwaki (CKMG)	7h 40
Montmagny (CKBM)	6h 45
New Carlisle (CHNC)	6h 30
Plessisville (CKTL)	7h 10
Port-Cartier (CIPC)	6h 30
Rivière-du-Loup (CJFP)	7h 20
Roberval (CHRL)	7h 10
Rouyn (CKRN)	6h 45
Sept-Îles (CKCN)	6h 30
Shawinigan (CKSM)	6h 15
Ste-Anne-des-Monts (CJMC)	7h 30
St-Éleuthère (CHRT)	7h 15
St-Hyacinthe (CKBS)	7h 00
St-Pamphile (CHAL)	6h 50
Sorel (CJSO)	6h 20
Thetford-Mines (CKLD)	7h 10
Trois-Rivières (CHLN)	6h 12
Valleyfield (CFLV)	6h 45 et 12h 52
Victoriaville (CFDA)	6h 54
Ville-Marie (CKVM)	7h 30

LE PROGRAMME LAIT-ÉCOLE SE POURSUIT

La deuxième phase de l'implantation du programme de lait-école vient de débuter dans 23 commissions scolaires locales du Québec. Cette nouvelle étape permettra de rejoindre 71,500 enfants des niveaux élémentaire et maternel, de même que des classes spéciales, ce qui porte à près de 200,000 le nombre total des écoliers québécois bénéficiant de cette mesure.

Il s'agit, a précisé M. Garon, d'un premier pas vers l'implantation d'une véritable politique alimentaire dans les écoles du Québec, politique qui favorisera une plus forte consommation par nos jeunes d'aliments sains produits chez nous en remplacement de friandises et de boissons gazeuses. Il est extrêmement préoccupant de constater que le Québec est à la fois l'endroit au Canada où la consommation per capita de lait est la plus faible et celle de boissons gazeuses la plus forte.

27% des écoliers touchés

L'accueil enthousiaste réservé au programme au cours de ses premiers mois d'opération, tant par les enfants eux-mêmes et leurs parents que par leurs éducateurs, indique que cette mesure répond à un besoin véritable et était attendue avec impatience par les milieux de l'éducation. Actuellement, plus de 27% des écoliers québécois, répartis à travers l'ensemble du territoire, depuis les Îles-de-la-Madeleine jusqu'en Abitibi, et tant en milieu rural qu'en milieu

urbain, sont rejoints par le programme de distribution gratuite de lait dans les écoles. La sélection des commissions scolaires participantes s'est faite dans un premier temps en fonction de la répartition de la clientèle scolaire sur l'ensemble du territoire puis, avec la deuxième phase d'implantation qui vient de débuter, de façon à favoriser davantage les régions périphériques où les réseaux de distribution de lait frais sont moins bien structurés.



Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a rappelé que le but de ce programme est à la fois d'assurer aux écoliers québécois une ration minimum de cet aliment de base qu'est le lait et de favoriser l'acquisition de saines habitudes alimentaires qu'ils garderont toute leur vie. À cette fin, la distribution proprement dite du lait est doublée d'un programme éducatif sur les qualités nutritives de ce produit et sur l'importance d'une bonne alimentation.

Le MAQ présent au congrès de Paysage-Canada

QUÉBEC — Du 4 au 8 février prochain, la ville de Québec sera l'hôte du congrès annuel de Paysage-Canada. Regroupant les spécialistes de l'aménagement paysager de tout le Canada, tels les pépiniéristes et les paysagistes, cette association tiendra ses assises annuelles au Centre municipal des congrès de Québec.

Le ministère de l'Agriculture y occupera une place de choix et son titulaire, M. Jean Garon, profitera de la tenue de ce congrès pour rencontrer les représentants de Paysage-Canada des dix provinces canadiennes.

Au programme

Des conférences dignes d'intéresser les professionnels de l'horticulture ornementale prononcées par des invités de marque figurent au programme de ce congrès. Le sens professionnel des paysagistes et l'état de leur industrie sont au nombre des sujets discutés pendant ces journées. Plusieurs grossistes profiteront pour leur part de la tenue de ce congrès pour exposer leur marchandise aux visiteurs. Près de 75 exposants auront en effet des produits et des conseils à offrir aux congressistes.

L'Association Paysage-Québec profitera, quant à elle, de la venue de plusieurs de ses membres à Québec pour tenir son assemblée annuelle. Outre les membres de Paysage-Québec, une invitation est lancée à tous les professionnels de l'ornementation qui désireraient participer à cet événement et jouir en même temps des nombreuses festivités du célèbre Carnaval de Québec.

Fertilisation du blé de printemps

Découverte des chercheurs du MAQ

QUÉBEC — Dans l'espoir de s'autosuffire davantage en grains de provende, des chercheurs du ministère de l'Agriculture du Québec ont mené des études sur les différentes façons d'améliorer nos rendements en blé. Parmi les facteurs susceptibles d'accroître la production du blé de printemps, la fertilisation azotée a retenu particulièrement leur attention. Les besoins en azote de cette céréale seraient plus grands que ce qu'on a cru jusqu'à présent.

Alors qu'on recommandait en 1971 une dose de 45 kg par hectare, ces derniers estiment plutôt de 70 à 90 kg par hectare la dose souhaitable pour la plupart des sols. Des essais réalisés un peu partout au Québec, ont en effet permis de constater une nette amélioration de la production lorsqu'on utilise une plus grande quantité de fertilisants azotés.

Ces recherches, effectuées par MM. A. Dubé et C. Planchette du Service de recherche en sols du MAQ, montrent de plus qu'on aurait avantage à répartir la dose d'azote en deux applications égales, soit au moment du tallage (apparition des tiges) et au moment de la montaison (un peu avant l'épiage). Toutefois, si on n'utilise qu'une petite quantité d'azote, il vaut mieux faire l'application en une seule opération.

Du même coup, ces recherches ont permis d'apprécier l'influence du type de sol sur le rendement en blé. Ainsi



il apparaît que l'argile de Kamouraska, que l'on retrouve dans la région de La Pocatière donne de meilleurs résultats que les sols des séries Laffeur de Saint-Jean à l'Île-d'Orléans, Bedford de Sainte-Croix de Lotbinière et Chaloupe de Deschambault.

Le producteur désireux d'augmenter ses rendements en blé devrait donc fournir suffisamment d'azote au sol, tout en ne perdant pas de vue les autres éléments d'une bonne gestion du sol.

MIEUX VAUT PRÉVENIR!



Quelques précautions peuvent éviter bien des accidents. Rappelez-vous que la conduite du tracteur l'hiver, exige encore plus de prudence qu'en temps normal. Munissez-vous d'un bon système de dégivrage dans la cabine du tracteur. Les vitres givrées réduisent la vision et rendent dangereuse la conduite du véhicule. Portez des vêtements chauds mais assez souples pour ne pas nuire à vos mouvements. Ne descendez jamais du tracteur lorsqu'il est en mouvement. Débrayez la transmission, la prise de force et serrez les freins avant de descendre. Abaissez tout l'équipement avant de quitter le tracteur.

Statistiques sur quelques productions québécoises⁽¹⁾

Érable: la récolte de 1978 fort attendue

Malgré une augmentation de 13.9% de la récolte industrielle de sirop d'érable en 1977, les transformateurs craignent de manquer de sirop avant la récolte de 1978. Les ventes dans les magasins d'alimentation ont augmenté de 30% en 1976. Avec le rajustement des prix payés au cours du printemps 1977, les producteurs ont maintenant davantage intérêt à investir dans l'expansion de leur mode d'opération. D'ordinaire, on planifie la récolte au début de l'automne.

Prix des pommes du Québec

D'avril à juin 1977 inclusivement, les prix payés aux producteurs pour les pommes du Québec en entrepôt, sont demeurés stables par rapport au premier trimestre de l'année. Les producteurs ont



obtenu entre \$5 et \$6 pour la boîte à verser des pommes Cortland et FAB, entrepôt frigorifique. Les "cellos" de 9 X 4 livres, ainsi que ceux de 12 X 3 livres se sont vendus à \$7.20 FAB, livrés aux entrepôts des magasins à chaîne. Le "Cell-Pak" s'est vendu entre \$8.50 et \$9. Enfin, le boisseau de pommes destinées à la transformation valait \$1.50 pendant tout le trimestre.

Pommes de terre: prix aux producteurs

Les producteurs de pommes de terre du Québec ont reçu, pour des pommes de terre de table, catégorie 1, emballées en sacs de 50 lb et livrées à Montréal, entre \$2.35 et \$3.75 en avril, entre \$3.50 et \$4.75 en mai et entre \$4.50 et \$5 le sac en juin 1977. Il semble par ailleurs que toutes les régions du Québec ont connu des conditions climatiques satisfaisantes et que la récolte des variétés hâtives s'est faite plus tôt que l'an dernier.

(1) Tirées du bulletin trimestriel "Situations et perspectives", édition été 1977, publié par le Service de la mise en marché du MAQ.

Pour être sur une même longueur d'onde

CHARLOTTETOWN —

L'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait ne se traduit pas uniquement par la vingtaine d'heures de séances de travail inscrites au programme de cette réunion de trois jours. C'est aussi une occasion privilégiée de rencontres pour les délégués des neuf provinces participantes.

Les porte-parole des producteurs laitiers canadiens profitent ainsi des ajournements pour dialoguer avec leurs confrères des autres provinces afin de rechercher des formules de compromis sur les diverses questions où il existe des divergences de vues. Généralement, on préfère négocier entre deux séances — "de nuit, entre quatre murs", pour reprendre une expression courante — ces discussions, formelles ou informelles, permettent ensuite de revenir lorsque possible avec une proposition acceptable en assemblée plénière.

De cette manière, on réussit assez bien à éviter des affrontements inutiles. Il s'agit là d'une méthode qu'on utilise avec profit autant entre provinces — l'Ontario et le Québec le font régulièrement — qu'entre les délégués représentant diverses organisations de producteurs à l'intérieur d'une même province.

L'assemblée tenue à l'Île-du-Prince-Édouard aura ainsi donné l'occasion aux quelque 25 délégués et observateurs québécois de se réunir à au moins trois reprises. La première, quelques jours avant l'assemblée, visait à établir les grandes lignes d'une politique québécoise commune à être défendue à la réunion de la FCPL. Il a alors fallu mettre cartes sur table entre les deux fédérations de producteurs de lait industriel et nature, l'UPA et la Fédérée. On a pu ainsi mieux saisir les opinions exprimées par chacun, s'entendre sur une même politique et la défendre ensuite au niveau canadien. Et pour s'assurer que les interventions québécoises à l'assemblée générale soient conformes dans l'ensemble à l'orientation convenue avant le départ de Montréal, les porte-parole des producteurs de lait industriel et nature du Québec, de même que les représentants du syndicalisme et de la coopération agricole québécoise se sont de nouveau réunis à l'issue des principales séances plénières pour faire le point et, le cas échéant, rajuster leur tir.

Cela devait s'avérer profitable puisque les interventions successives et apparemment orchestrées de la FPLIQ, de la FPLQ, de l'UPA de la CFQ et même de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal, cette dernière agissant en tant qu'observatrice, sur la question complexe du report à l'automne de la date d'émission des quotas, ont toutes abondé dans le même sens, à quelques variantes près.

C'était peut-être la première fois que le Québec démontrait autant d'unité de pensée et de cohésion dans la défense d'un projet de politique laitière canadienne. Une telle expérience gagnerait à être répétée.

Pierre COURTEAU

Lutte contre la mouche de la pomme

Selon son stade de développement, la mouche de la pomme serait attirée par des formes et des couleurs différentes. C'est ainsi que ses préférences allant du rectangulaire au circulaire, elle s'attaquera aux feuilles du pommier puis aux pommes elles-mêmes.

Des expériences récentes montrent aussi que des pièges imprégnés d'éléments nutritifs synthétiques attirent les femelles et permettent de déceler la présence du ravageur dans les vergers.

Avec une période d'émission de quotas débutant en octobre

On risquerait moins de surproduire

En établissant la période d'émission des quotas de mise en marché du lait industriel au début d'octobre, cela devrait avoir pour effet positif de favoriser la production d'hiver, donc un approvisionnement plus régulier aux usines de transformation.

Au Québec, ceux qui ont eu l'occasion d'examiner cette nouvelle formule s'accordent en principe pour reconnaître que les producteurs pourront échelonner plus facilement leurs livraisons avec moins de risque de surproduire tout en favorisant un meilleur contrôle des approvisionnements. Bien entendu, il importe de souligner que ceux qui voudront continuer à concentrer leur production en période estivale pourront agir à leur guise. Enfin, avec la

proposition mise de l'avant et à laquelle semble souscrire la Commission canadienne du lait, seule la période d'émission de quotas sur une base mensuelle serait appelée à changer; l'année laitière comme telle, c'est-à-dire la période de 12 mois établie par le fédéral pour le versement des subsides, continuerait de correspondre à l'année budgétaire du gouvernement, soit d'avril à mars.

Certaines provinces telles l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse opposent une certaine résistance à modifier dès l'automne 1978 la période d'émission des quotas. L'Ontario, pour une, déclare ne pas être convaincue de l'urgence d'une telle mesure et préfère l'analyser plus longuement et informer l'ensemble des producteurs

de cette province avant d'aller plus loin. Toutefois, l'accord de principe de l'assemblée de la FCPL et l'appui de la CCL permettent d'entrevoir que le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait pourrait réexaminer favorablement le projet à court terme pour qu'il s'applique dès 1978. Quant à la période de transition — les six mois qui séparent avril d'octobre — il reste à déterminer de quelle manière on la rattachera à l'année laitière 1978-79 tout en s'assurant qu'elle ne favorise la surproduction.

Autre problème extrêmement délicat, la production à l'intérieur de la marge de tolérance: cette question, qui ne semble pas faire l'objet d'une même compréhension par les provinces, a donné lieu à de nombreuses interventions. On semble s'accorder pour reconnaître le danger à laisser aux provinces l'initiative de l'utiliser à leur discrétion. On reconnaît dans l'ensemble que l'esprit de cette marge est de favoriser un meilleur équilibre entre la production et les besoins du marché domestique. Et pour éviter d'en faire un outil de surproduction, il convient d'en retirer l'interprétation aux provinces, de l'individualiser à chaque producteur et d'éliminer toute possibilité de transfert.

M. Pierre St-Martin 1er v.-p. de la FCPL

M. Ken Mckinnon, président de l'Office des producteurs de lait de l'Ontario (OMMB) a été réélu président de la Fédération canadienne des producteurs de lait pour l'année 1978. Le premier vice-président demeure M. Pierre St-Martin qui occupe également le poste de président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec. De même, les administrateurs ont réélu le second vice-président, M. Bill Sherwood, du Nouveau-Brunswick.

Outre les trois principaux dirigeants de la FCPL, les cadres de l'exécutif sont complétés par MM. Charlie Quale, d'Alberta et Jim Waardenburg, de Colombie britannique.

Au Conseil d'administration, on retrouve MM. Paul Couture, président général de l'UPA et Roger Ménard, 1er vice-président de la FPLIQ, tous deux réélus, cependant que trois nouveaux venus complètent les cadres de la représentation québécoise: MM. Michel Lemire, président de la Coopérative de Granby et porte-parole de la Fédérée (en remplacement de Roland Pigeon), Réjean Grégoire, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (en remplacement de Marcel Mailoux) et Jean-Paul Robert, 2e vice-président de la FPLIQ (en remplacement de Roch Morin).



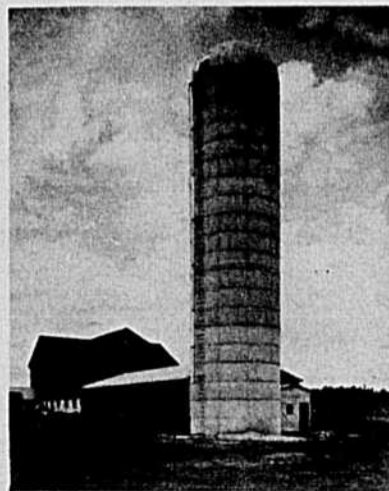
"Nos interventions ont-elles été bien comprises par les autres provinces?" semblent se demander les cinq représentants de l'UPA, alors qu'ils faisaient le point sur l'assemblée de la FCPL, peu après l'ajournement d'une séance. Il semble que la réponse soit affirmative et que le Québec ait joué un rôle déterminant si l'on en juge en tout cas par l'énoncé de politique adopté par les délégués. Dans l'ordre habituel: MM. Marcel Mailoux, 1er v.-p. général, Paul Couture, président général, Pierre Gaudet, 2e v.-p. général, Maurice Mercier, dir. du service de la mise en marché et J.-M. Kirouac, secrétaire-général.



Un autre groupe de délégués du Québec photographiés au moment de la lecture de l'énoncé préliminaire de la politique. On remarque notamment MM. Jean-Paul Brouillette, Michel Lemire et Réjean Quévillon, de la Coopérative Fédérée, ainsi que François Petit et Jean-Marie Bouchard, de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

SILO COULÉ de 18' et 20' de diamètre

- Test de sol et plan de fondation
- Fondation effectuée et garantie par la compagnie
- Finition vitrifiée standard
- Tourelle de sécurité standard
- Plan de fondation et d'armature approuvé par l'OSA et le MAQ
- Garantie de 5 ans.



CITERNE À FUMIER LIQUIDE creusée ou hors terre

- Coulée sur place sans joints
- Toutes dimensions jusqu'à cent pieds de diamètre
- 8 — 12 ou 16 pieds de hauteur
- Plan et devis individuels pour chaque client
- Plan de fondation et d'armature approuvé par le MAQ
- Garantie de 5 ans

LES SILOS DU QUÉBEC INC.

Jean-Paul FABRY — Président.

C.P. 9972
Ste-Foy, Québec
G1V 4C5

Tél.: (418) 658-3696

par: Jean-Luc LUSSIER, agronome*
Marc TRUDEL, agronome
Gilbert BELZILE, agronome
Pierre LACHANCE, agronome
Yvon BRUNO, agronome, ingénieur

en collaboration avec le comité des serres du CPVQ

* respectivement, conseiller régional en horticulture, MAQ Châteauguay; professeur, Université Laval; spécialiste en construction rurale, MAQ Québec; conseiller régional en horticulture, MAQ Assomption; et spécialiste en construction rurale, MAQ Québec.

DOSSIER

Les économies d'énergie dans les serres

façon à présenter la plus petite surface face aux vents. Plus la surface face aux vents sera faible, plus grandes seront les économies d'énergie.

Introduction

Les cultures en serre sont, depuis quelques années, en pleine expansion et elles représentent pour l'économie agricole du Québec des revenus supérieurs à 20 millions au niveau de la ferme. Le nombre de producteurs impliqués dans cette forme intensive d'agriculture est beaucoup plus élevé qu'on ne le croit généralement puisqu'il atteint un chiffre total de 1,272. Le tableau 1 résume d'ailleurs la situation générale des cultures abritées au Québec en septembre 1977. On retrouve plus de 50% des producteurs dans les comtés entourant l'île de Montréal et ils détiennent plus des 2/3 des superficies en production.

Les possibilités de développement futur des productions de serre sont excellentes, puisqu'à l'exception de la production des plants de fleurs et de légumes, en caissettes, le pourcentage d'autosuffisance est très bas, soit environ 10% pour les légumes et 20% pour la floriculture commerciale. Les marchés pour ces diverses productions sont tous en pleine expansion.

De nombreux problèmes confrontent actuellement la serriculture québécoise. Une rentabilité précaire, due aux bas rendements résultant d'un manque d'information et d'un encadrement technique inadéquat, s'ajoute à des difficultés de financement, à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à un coût élevé de l'énergie. Ce dernier problème en est un de taille, puisque le coût du chauffage représente plus de 30% des charges variables des productions de serre. Sachant que le coût du combustible a triplé au cours des cinq dernières années et que d'autres augmentations suivront, il devient important d'économiser le plus possible l'énergie pour demeurer compétitif et conserver un niveau acceptable de rentabilité.

L'objet du présent dossier est de démontrer que le problème complexe des économies d'énergie en serre peut trouver des solutions multiples qui supposent toutefois des changements parfois importants au niveau des structures et des équipements de serre, ainsi que dans la conduite des cultures. Il s'adresse à tous les propriétaires de serres, serres servant aussi bien à la production de plants de fleurs et de légumes en caissettes qu'à la production de légumes en serre, de fleurs en pots et de plantes vertes de même que pour la production de plants de légumes pour utilisation sur la ferme.

Tableau 1

SITUATION GÉNÉRALE DES CULTURES ABRITÉES AU QUÉBEC (Septembre 1977)

Catégories de productions	Superficie en pieds carrés (acres)	Nombre de producteurs
Légumes	2 121 061 (48,69)	246
Plants de fleurs et de légumes	4 367 785 (100,27)	918
Fleurs et plantes vertes	1 124 329 (25,81)	118
TOTAL	7 613 175 (174,77)	1 272

Localisation et orientation des serres

Avant que ne débute la construction des serres, il est très important pour le producteur de choisir un endroit abrité des vents dominants afin de réduire le plus possible les pertes de chaleur. Il a déjà été démontré que la consommation de carburant peut être réduite de 10% en protégeant les serres contre les vents.

L'idéal est de profiter au maximum des éléments du milieu afin d'abriter les serres. Profiter des éléments du milieu peut signifier abriter les serres derrière certaines constructions existantes, à proximité d'un boisé ou même à l'intérieur du boisé. Il est préférable d'abriter les serres par un obstacle qui arrêtera complètement les vents afin d'éviter les problèmes d'accumulation de neige. Certaines distances doivent cependant être respectées afin que le brise-vent soit efficace.

Ainsi, pour éviter que le brise-vent crée de l'ombrage dans la serre,

on doit maintenir sous notre latitude, une distance entre la serre et le brise-vent d'au moins du double de la hauteur du brise-vent. Un brise-vent créera une zone d'abri sur une distance d'environ huit à dix fois sa hauteur.

Lorsqu'il n'y a aucune possibilité d'abriter les serres par une bâtisse ou un boisé du côté ouest, le producteur peut planter une haie d'arbres préférablement de conifères. Elle devrait être de trente à cinquante pieds plus longue que la largeur des serres.

Sous notre climat, la protection contre les vents est le premier facteur que l'on doit considérer lors du choix de l'orientation de la serre. Aussi il faut orienter la serre de

Dimensions des serres

Le choix des dimensions de la serre a une importance directe sur les économies d'énergie dans les serres. Le rapport entre la surface exposée et la surface cultivée doit être le plus faible possible afin de minimiser les coûts de chauffage. Ainsi, les producteurs ont avantage à construire des serres plutôt larges qu'étroites car plus la largeur de la serre augmente, plus le rapport surface exposée/surface cultivée diminue.

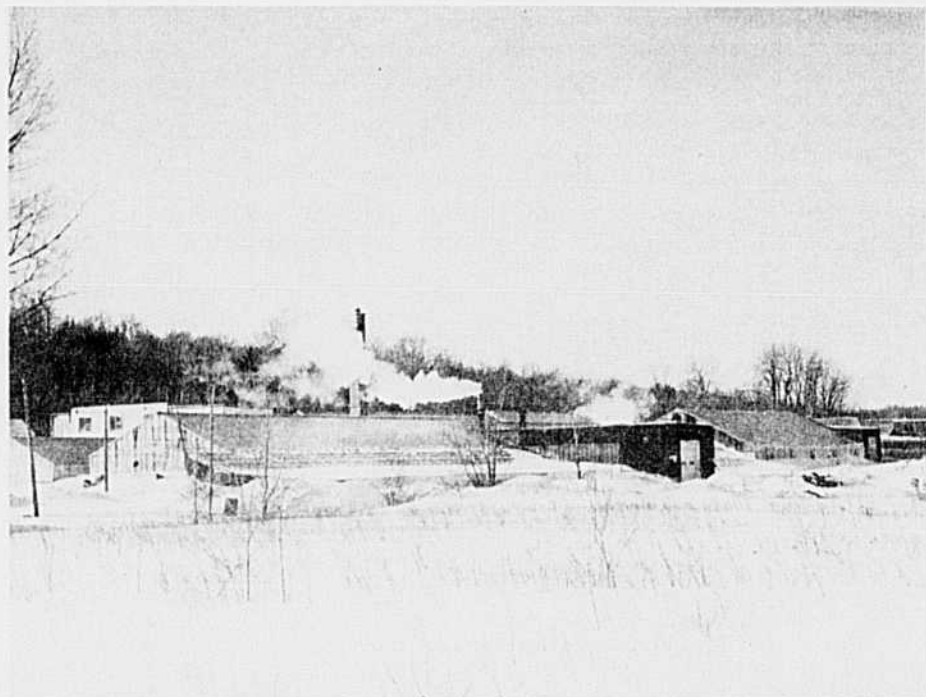
De même il faut éviter d'avoir un volume d'air trop considérable dans la serre, soit à cause de côtés trop hauts ou d'une pente de pignon trop forte, car plus le volume de la serre est élevé, plus grand sera le rapport surface exposée/surface cultivée.

Une grande amélioration dans la construction des serres a été le développement des serres dites "jumelées" ou "en chapelle". Ces serres permettent des économies d'énergie fort appréciables, la surface en contact avec l'extérieur étant considérablement réduite. Si l'on compare une acre de serres jumelées par rapport à douze serres individuelles totalisant une acre de surface cultivable, on constate que le jumelage des serres peut créer une économie de combustible de plus de 25%.

Construction des serres

Lors de la construction des serres, une attention particulière devrait être apportée au drainage et à l'isolation du pourtour de la serre. Les plants de tomates situés près des murs extérieurs ont tendance généralement à manquer de phosphore résultat d'un abaissement de température du sol en dessous de 14°C. Cette diminution de température est occasionnée souvent par un apport d'eau froide provenant du ruissellement à l'extérieur de la serre.

Pour résoudre ce problème, il faudrait prévoir au moment de la



Publié en collaboration
avec le
ministère de l'Agriculture
du Québec

construction un drain agricole périphérique entouré de gravier ou de pierre concassée de façon à recevoir les surplus d'eau provenant du sol et de la toiture. De même, l'intérieur de la serre devrait être drainé à une profondeur moyenne de 18" pour permettre une meilleure aération du sol tout en facilitant son réchauffement.

Les pertes par conduction au niveau du périmètre représentent environ 5% des pertes totales soit 0.81 BTU/h. °F pied linéaire et elles contribuent à réduire considérablement la température du sol. L'addition d'un isolant rigide de 2" sur une profondeur de 2 pieds diminuerait les pertes de moitié et faciliterait à proximité de la paroi extérieure un meilleur développement des racines.

Les pertes dans le sol sont négligeables par rapport au reste, puisqu'elles comptent pour environ 1% des pertes totales et il deviendrait très dispendieux d'isoler le plancher de la serre dans ce cas, à moins d'utiliser un isolant déposé à la surface du sol comme des copeaux de bois ou de la sciure de bois.

Il est rentable dans une serre d'isoler certaines parties principalement lorsqu'elles ne participent pas à la transmission de la lumière. C'est le cas des murs nord. Ces murs peuvent être recouverts d'une matière isolante réfléchissante. En plus de réduire les pertes de chaleur, les rayons solaires seront réfléchis dans la serre, augmentant ainsi l'intensité lumineuse et favorisant également un accroissement de la température.

Recouvrement des serres

Au cours des dernières années, l'une des plus grandes améliorations dans le domaine des serres fut sans aucun doute le doublage des serres avec un deuxième film de polyéthylène et en particulier la technique d'injection d'air entre deux parois de polyéthylène. La pose d'un deuxième film de polyéthylène permet une économie de 40% des coûts de chauffage.

La technique du doublage des serres est très répandue chez les producteurs qui cultivent des fleurs en pots, des fleurs coupées, des plantes vertes ou des légumes de serre. Dans certaines régions, les producteurs de fleurs et de légumes en caissettes ne recouvrent que leurs serres de semis en double paroi de polyéthylène, tandis que les horticulteurs qui produisent des plants de légumes pour utilisation sur la ferme n'utilisent généralement qu'un seul film de polyéthylène pour

recouvrir leurs serres. Ceci s'explique par le fait que ces serres ne sont habituellement utilisées qu'au mois de mars et qu'au cours des dernières années, l'économie d'huile provenant de la pose d'un deuxième film de polyéthylène ne compensait pas pour le prix supplémentaire du recouvrement (matériel + main-d'oeuvre). Les prix du combustible a augmenté plus rapidement que le prix du polyéthylène au cours des dernières années. Il en résulte qu'actuellement les producteurs qui commencent à chauffer leurs serres au début du mois de mars auraient avantage à doubler leurs serres d'un deuxième film de polyéthylène. En plus de réduire la consommation d'huile, la pose d'un deuxième film permet d'éliminer ou de réduire considérablement la formation de gouttelettes d'eau sur le recouvrement et de produire des plants de meilleure qualité.

En plus du polyéthylène, d'autres matériaux sont utilisés pour le recouvrement des serres. Ce sont, entre autres, la fibre de verre et le verre. Malheureusement, même si ces matériaux possèdent de nombreuses qualités (ex. bonne transmission de la lumière, rigidité, durabilité), leur pouvoir de transmission de la chaleur est supérieur à celui du polyéthylène en double paroi.

Ainsi les serres recouvertes de fibre de verre perdent environ 20% de plus de chaleur que celles recouvertes de deux films de polyéthylène, tandis que ce pourcentage se situe entre 25 et 35% dans le cas des serres de verre dépendant de l'étanchéité de ces dernières. La pose d'une paroi de polyéthylène à l'intérieur de la structure permettra des réductions substantielles des coûts de chauffage. Toutefois, cette méthode de pose est, aux dires mêmes des producteurs, un travail passablement fastidieux. À défaut de recouvrir la serre complète d'un film de polyéthylène, la pose d'une paroi de plastique sur les côtés et les extrémités des serres de fibre de verre et de verre réduira de façon appréciable les pertes de chaleur.

Pour le producteur qui possède des serres en verre, il y a également possibilité de recouvrir ces dernières de deux films de polyéthylène afin de réduire les pertes de chaleur. Cette nouvelle technique permet des gains d'énergie de 57%. Une perte de luminosité de 18% survient suite à l'utilisation de deux parois de polyéthylène. Il en résulte une réduction de rendement évaluée de 5% dans le cas de la tomate. Mais compte tenu de la réduction considérable des coûts de chauffage, cette réduction de rendement est considérée comme très rentable. Aucune différence de rendement des productions florales et de plantes vertes n'a été observée.

Étanchéité des serres

Le moyen le plus facile et le moins dispendieux de réduire les besoins d'énergie est sans aucun doute de réduire les pertes de chaleur dues à une mauvaise étanchéité de la serre. Il a déjà été calculé que les pertes calorifiques dues aux fentes autour des portes, aux ventilateurs et autres ouvertures équivalaient à plus de 10% des pertes totales par temps calme.

Les extrémités des serres, devraient être doublées d'un film de polyéthylène par l'intérieur de la serre. L'ouverture de l'éventail de circulation d'air (Fan Jet) devrait être mieux isolée durant la nuit. Une paroi de polyéthylène ou un fermoir qu'on retire le matin pourrait être mis en place. Les ouvertures des éventails de ventilation devraient également être bouchées par un polyéthylène ou bien par un panneau amovible qui s'ouvre lorsqu'une pression d'air est créée. Un système de doubles portes ou de portiques devrait être installé à l'entrée de chacune des serres afin de limiter l'entrée d'air froid.

Distribution de la chaleur

Les producteurs n'ignorent pas que l'air chaud est plus léger que l'air froid mais peu savent quel prix ce phénomène leur coûte. Dans les serres, l'effet observé est la séparation de l'air chaud et de l'air froid en couches de différentes températures. Les plus chaudes se retrouvent au sommet de la serre tandis que les plus froides se concentrent au niveau du sol. C'est ce phénomène que l'on nomme "stratification". (figure 1)

Dans les serres, afin de réduire ce problème de stratification, divers systèmes sont utilisés. Ainsi, la chaleur est distribuée dans des tubes de polyéthylène perforés permettant une distribution de la chaleur le plus uniforme possible d'un bout à l'autre de la serre. De plus, un système de circulation d'air (Fan Jet) composé d'un éventail qui pousse de l'air dans un tube de polyéthylène également perforé situé au sommet de la serre permet de pousser l'air chaud qui s'est accumulé dans le faite de la serre vers le sol, favorisant ainsi le brassage continu de l'air.

Ces systèmes ne peuvent toutefois pas éliminer complètement la stratification de l'air. Selon des travaux de recherche effectués aux États-Unis sur diverses techniques afin de combattre la stratification de l'air, la méthode la plus efficace consiste en l'utilisation de quatre éventails

électriques (16 pouces de diamètre, 1,800 pieds cubes par minute chacun) par serre de 3,000 pieds carrés, disposés de façon à ce que l'air circule horizontalement et tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. (figure 2). Les éventails sont orientés légèrement vers le haut afin d'éviter l'effet desséchant du courant d'air sur les plants.

Le fonctionnement continu des éventails des fournaies ne suffit pas. En ajoutant un bon système de circulation à l'intérieur de la serre, on obtiendra une augmentation de la température de 5°C à deux pieds du sol et une baisse de 10% du taux d'humidité de l'air.

Un autre moyen de sauver de l'énergie consiste à distribuer la chaleur là où elle est utile, c'est-à-dire au niveau du sol. Un réseau de distribution de la chaleur au niveau du sol peut être adapté à n'importe quel système à air chaud. L'unique tube de polyéthylène perforé est remplacé par une série de ces mêmes tubes mais de plus petits diamètres placés entre les rangées de plants ou sous les tables (voir photo). Pour combattre efficacement la stratification, la capacité de l'éventail alimentant le réseau devra être augmentée. De plus des précautions supplémentaires devront être prises lors de la perforation des tubes afin d'éviter des jets d'air trop chauds et trop violents près des plants. Ces perforations devront être plus nombreuses et de plus petit diamètre.

En plus de permettre des gains d'énergie appréciables, cette méthode de distribution de la chaleur favorise un développement plus hâtif des plants dû à une température plus élevée au niveau du sol et de la culture.

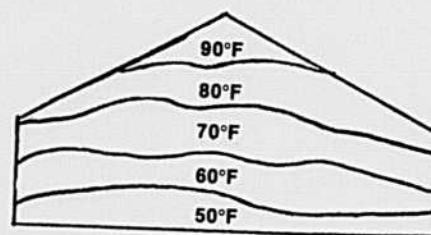
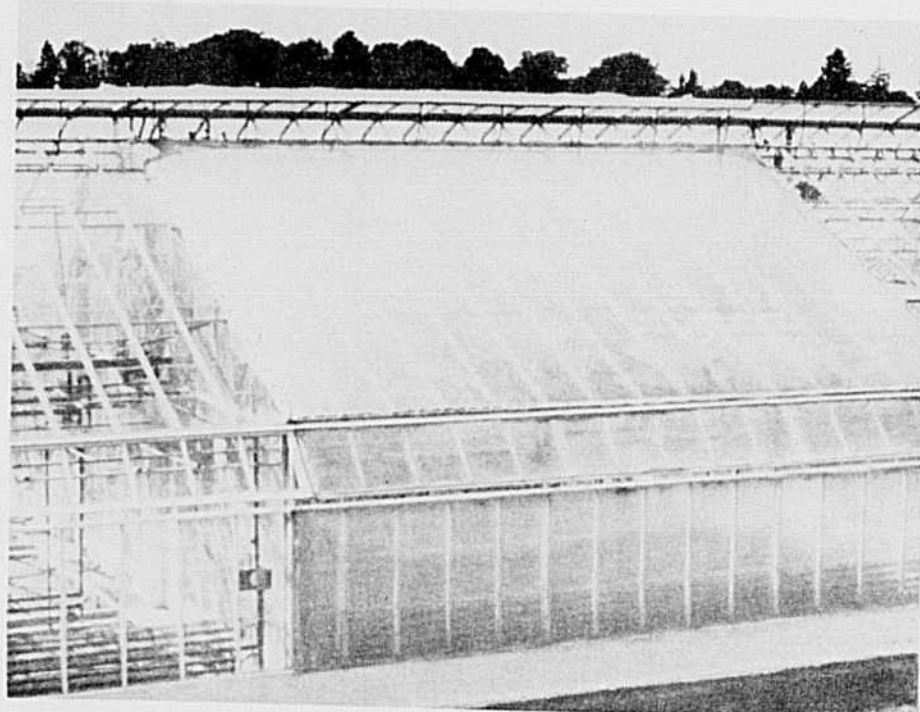


Figure 1: La stratification de l'air à l'intérieur des serres.

Contrôle adéquat de la température

Nous connaissons les températures optimum de jour et de nuit pour toutes les espèces normalement cultivées sous serres et le producteur se doit de respecter ces températures. Il est très important de bien contrôler la température de croissan-



ce des plantes car le maintien de la température d'un degré Centigrade (1°C) de plus que celles recommandées résultera en la combustion moyenne de 5% de plus de carburant.

Même si les coûts de chauffage surviennent surtout durant la nuit, le contrôle adéquat des températures de jour est également important. La température de jour, variera selon le degré d'ensoleillement. Afin d'éviter de maintenir une température trop élevée par rapport au degré d'ensoleillement, une bonne pratique consiste à bien ajuster les thermostats à la température de nuit désirée et à n'effectuer aucun changement aux thermostats durant le jour, la température à l'intérieur de la serre s'ajustant automatiquement grâce aux radiations solaires, sauf lorsque les températures extérieures sont trop basses.

Les contrôles de température doivent être bien situés. Un thermostat localisé en un endroit plus frais dans la serre demandera un surplus de chaleur inutile. Les thermostats devront être installés à la hauteur des plants, à l'abri des rayons du soleil et des courants d'air. Pour une meilleure efficacité, ces thermostats doivent être vérifiés afin

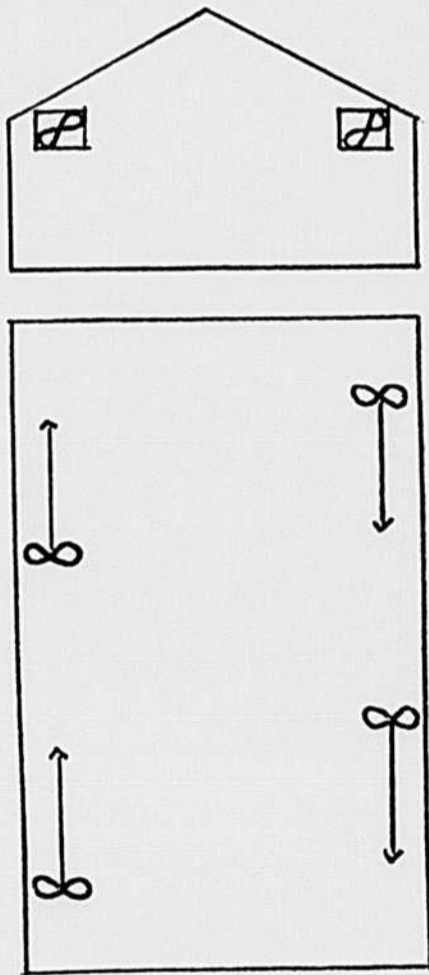


Figure 2: Disposition des éventails pour briser la stratification.

d'être certain que la température indiquée est la température réelle. Il est également recommandé d'installer des thermomètres à différents endroits dans la serre afin de connaître l'uniformité de la température et pour y apporter des corrections si nécessaire en perçant des trous additionnels dans les tubes de chauffage dans le but d'éliminer les régions plus froides dans la serre.

Entretien du système de chauffage

La fournaise et le brûleur devraient être vérifiés et nettoyés deux fois l'an, au cours de l'été et au milieu de l'hiver. La meilleure efficacité du système de chauffage ainsi réalisée permettra d'économiser au moins 10% de combustible.

Voici six importantes vérifications que le préposé à l'entretien devrait faire deux fois l'an.

- 1° Enlever la suie:** Le foyer, l'échangeur thermique et les tuyaux doivent être nettoyés complètement. Certains experts vont jusqu'à dire qu'il devrait pouvoir voir leur image se refléter dans l'échangeur, une fois qu'il a été nettoyé. Faites-en part à votre préposé à l'entretien!
- 2° Vérifier la température de la cheminée:** La plus grande perte de chaleur provient de l'échappement des gaz chauds par la cheminée. Pour réduire cette perte au minimum, le préposé à l'entretien devrait mesurer la température des gaz qui s'échappent de la fournaise. Elle devrait se situer entre 300°F (148°C) et 450°F (230°C). Il arrive souvent qu'elle dépasse 600°F (316°C), ce qui est beaucoup trop élevé. On peut la diminuer en augmentant la vitesse du ventilateur qui circule l'air chaud dans la serre. Il faudra peut-être changer le moteur pour un plus puissant s'il s'avère de trop faible capacité et qu'il chauffe lorsque par un jeu approprié de poulies, on augmente la vitesse du ventilateur. Si ceci ne donne pas de résultat, il est possible que le brûleur surchauffe la fournaise et il vous faudra alors diminuer la dimension du jet du brûleur.

- 3° Essayer un jet de calibre plus petit:** Essayez un ajustage plus petit de 20% ou le taux de pulvérisation le plus bas qui soit recommandé pour votre fournaise, selon le changement qui entrainera la plus grande amélioration. La température des gaz dans la cheminée

diminuera, l'efficacité de la fournaise augmentera et la température intérieure ne sera pas affectée sauf à des températures extérieures très basses. Ce changement limite quelque peu la capacité maximale de la fournaise, par contre l'efficacité est améliorée.

- 4° Vérifier la densité de la fumée:** Le préposé à l'entretien devrait faire passer une petite quantité du gaz de la cheminée dans un appareil utilisé pour mesurer la densité de la fumée. Quand la fournaise fonctionne efficacement, il n'y a à peu près pas de suie dans le gaz de la cheminée. Si ce n'est pas le cas, il faut ajuster le brûleur.
- 5° Vérifier la concentration de gaz carbonique (CO₂):** La proportion de gaz carbonique dans le gaz de la cheminée permet également de mesurer l'efficacité thermique de la fournaise. On devrait s'attendre en la mesurant de cette façon à une efficacité maximale d'environ 80 à 85%.

Par exemple: 9% de CO₂ et une température de 300°F pour les gaz de cheminée correspond à 80% d'efficacité thermique.

- 6° Vérifier le tirage et ajuster le régulateur barométrique de tirage:** Le préposé devrait vérifier le tirage ou l'appel d'air dans la chambre de combustion et la cheminée. Le régulateur barométrique de tirage doit être ajusté au besoin.

Un bon préposé à l'entretien peut effectuer nombre d'autres vérifications et examens. Le producteur doit insister pour que ces vérifications soient faites sur toutes ses fournaises.

Couverture thermique

Dans le but de réduire les coûts d'énergie, il y a également la possibilité d'employer une paroi de plastique à l'intérieur des serres, afin d'offrir une meilleure isolation.

On sait que la grande majorité des coûts de chauffage surviennent la nuit. Avec ce système, on isole mieux les serres durant la nuit tout en ne modifiant pas l'intensité lumineuse qui pénètre dans les serres durant le jour. Ce système consiste en une paroi de plastique, que l'on met en place le soir et que l'on roule le matin. La couverture de plastique est suspendue par des cordes de nylon et un système de câbles sert à rouler et à dérouler cette paroi.

L'efficacité de cette méthode repose sur l'étanchéité du système. Idéalement, cette couverture devrait

être installée parallèlement aux côtés verticaux, puis ensuite, parallèle à la surface du sol. L'installation de cette couverture thermique oblige, dans la majorité des cas, à modifier le système de distribution de la chaleur. Ainsi tous les tuyaux de chauffage, il va sans dire, doivent être situés en dessous de la paroi plastique, préférablement sous les tables ou entre les rangées de plantes.

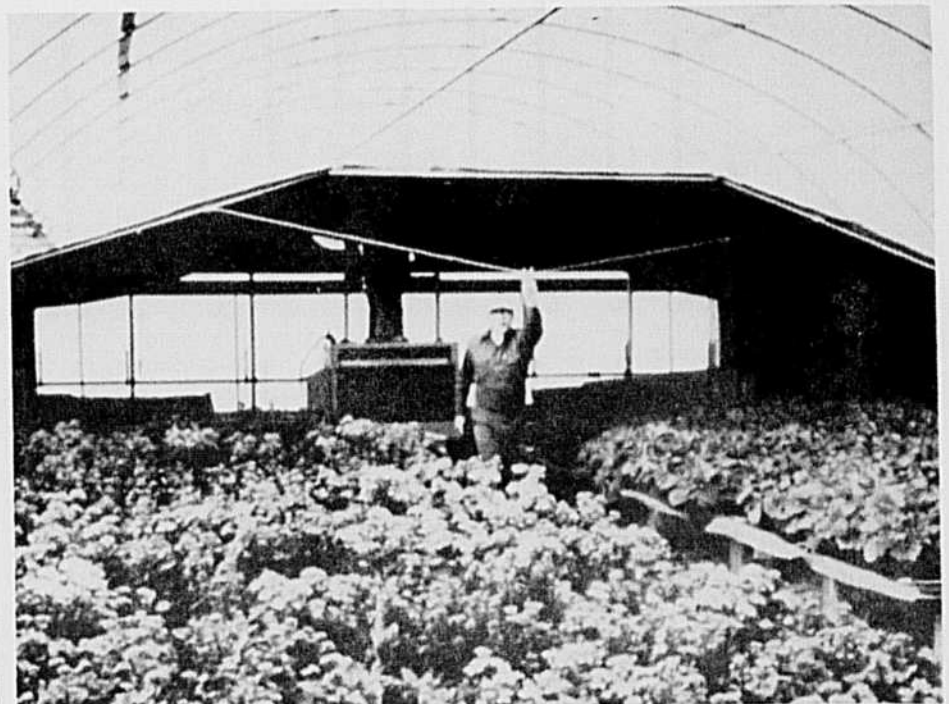
Bien que plusieurs matériaux peuvent être utilisés comme couverture thermique, certains films spécialement créés pour cette utilisation sont maintenant disponibles. En utilisant ces matériaux de couverture, des réductions de 30 à 60% des coûts de chauffage peuvent être réalisées suite à l'application d'une couverture thermique étanche.

Même si la réduction des pertes de chaleur est considérable, la mise en opération de ce système devrait se faire graduellement par le producteur car l'efficacité du système est fonction de son étanchéité et des problèmes d'humidité élevée peuvent augmenter l'incidence des maladies.

Source d'énergie

La très grande majorité des serres au Québec sont chauffées à l'huile no 2 brûlée soit dans des fournaises de type domestique, soit dans les bouilloires d'un système de chauffage central. Lorsqu'on parle de réductions possibles des coûts d'énergie dans les serres on ne doit pas oublier qu'il peut exister des différences considérables au point de vue efficacité, valeur calorifique, coût d'achat et coût d'installation entre les diverses sources d'énergie (tableau 2). Ainsi, les serriculteurs munis d'un système de chauffage central et chauffant à l'huile no 2 pourraient réduire d'environ 27% leur coût de chauffage en convertissant leur système au charbon. De même, les producteurs qui chauffent actuellement leurs serres au gaz propane pourraient diminuer de 40% leurs dépenses en chauffage en utilisant comme combustible de l'huile no 2 au lieu du gaz propane.

Suite aux augmentations répétées des produits dérivés du pétrole le bois devient une source d'énergie de plus en plus considérée pour le chauffage des serres. Le bois est habituellement brûlé dans des fournaises qui ne consomment que cette sorte de combustible. La technologie a récemment mis au point une gamme de fournaises "Fournaise à fins multiples" pouvant utiliser le bois et/ou le charbon de même que de l'huile à chauffage ou du gaz. Ces fournaises ont une haute efficacité thermique et permettent le contrôle automatique de la température.



Modifications dans la régie des serres et la conduite des cultures

Le graphique 1 illustre la distribution annuelle du coût de chauffage à Montréal. On voit que les mois de décembre, janvier et février sont responsables pour plus de 50% du coût annuel de chauffage. Il s'agit donc si possible de réduire le chauffage des serres en cette période. Pour la tomate, on retardera la plantation jusqu'au début avril de façon à bénéficier des conditions de croissance favorables du printemps et de récolter durant les mois de juin et juillet alors que les prix sont habituellement à leur niveau le plus élevé. Ce genre de production tardive peut aussi permettre une culture préalable de laitue de février à avril.

Un autre moyen de retarder la date de plantation est de garder les plants de tomate plus longtemps en pépinière. À cette fin, on utilisera des pots de six pouces de préférence aux pots de quatre pouces, ce qui permettra de transplanter des plants plus développés avec un retard d'environ quinze jours, d'où une économie de combustible évaluée à plus de 15%.

Le sol de nos serres est la cause de nombreux problèmes sous notre climat. Il faut le réchauffer à 15°C avant la transplantation de cultures telles la tomate ou le concombre et ceci coûte très cher en combustible.

Tableau 2

COÛT COMPARÉ DES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIE (Septembre 1977)

SOURCE	EFFICACITÉ %	VALEUR CALORIFIQUE PAR UNITÉ	COÛT UNITÉ	COÛT MILLION DE BTU
Gaz propane	85%	110,000 BTU/gal.	\$0.56/gal.	\$5.92
Électricité	100%	3,413/kw/hre	\$0.017/KW/hre	\$4.98
Huile no 2	70%	167,400 BTU/gal.	\$0.50/gal.	\$4.23
Huile lourde: 1.5% de soufre	70%	184,300 BTU/gal.	\$0.415/gal.	\$3.21
Huile lourde: 2.5% de soufre	70%	182,300 BTU/gal.	\$0.383/gal.	\$3.00
Gaz naturel	80%	1,000 BTU/pi. ³	\$2.50/1,000 pi. ³	\$3.12
Charbon	60%	13,500 BTU/lb	\$50.00/tonne	\$3.08
Bran de scie	60%	6,000 BTU/lb (à 30% d'humidité)	\$10.00/tonne	\$1.40
Bois durs à 59 lb/pi ³	70%	7,500 BTU/lb (à 20% d'humidité)	\$60.00/corde de 4' x 4' x 8'	\$2.30
Bois mou à 25 lb/pi ³	70%	7,700 BTU/lb (à 20% d'humidité)	\$30.00/corde de 4' x 4' x 8'	\$2.65

rieurs qui compensent largement pour les coûts additionnels.

Une autre façon de contourner le problème des sols froids est d'isoler le fond de la serre avec quatre pouces de sciure de bois déposés directement sur la terre. Cette couche isolante de bran de scie coupe le froid souterrain et permet l'emmagasinement de la chaleur durant les jours ensoleillés, puis sa restitution au

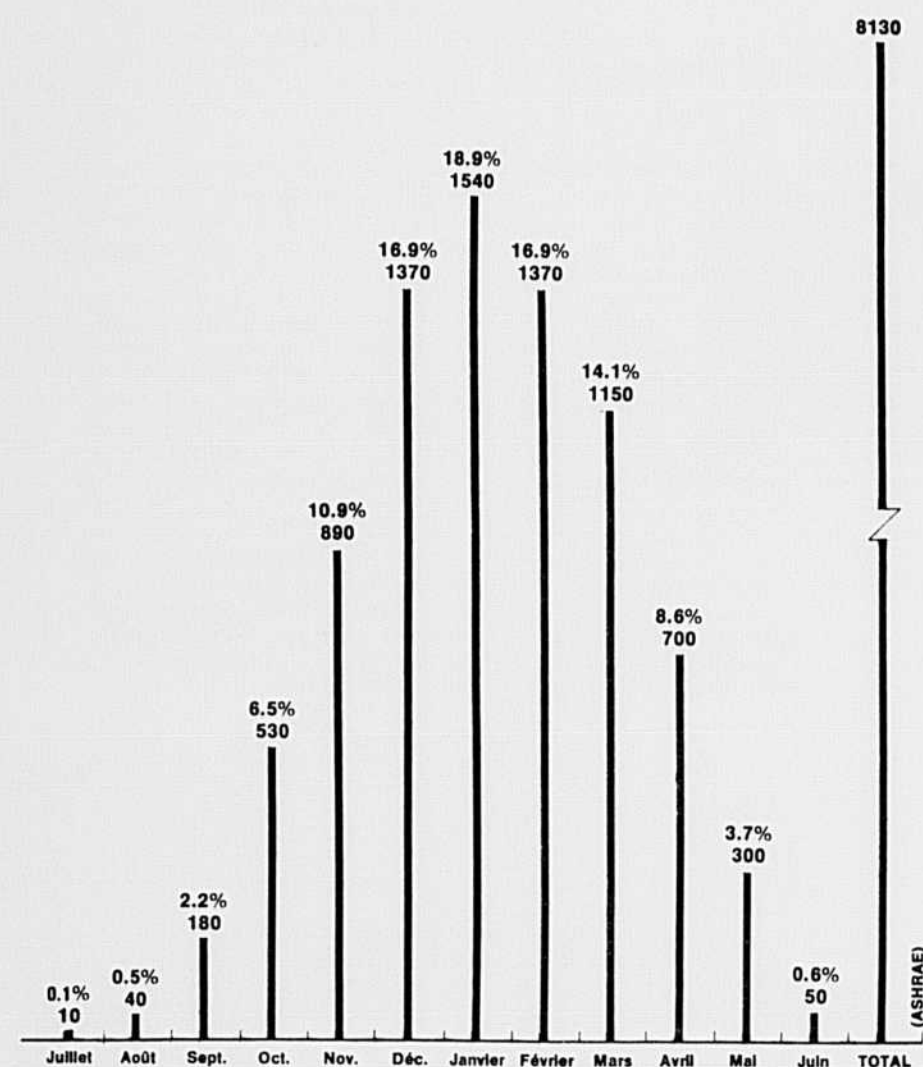
Pour les producteurs de plants en caissettes ou en pots, la production étagée sera intéressante. À cet effet, on placera une série de tablettes au-dessus des cultures qui exigent moins de lumière, pouvant récupérer ainsi de 15 à 20% d'espace addi-

représente un moyen de raccourcir la période d'utilisation de la serre si l'on prend soin d'écimer les plants après trois ou quatre grappes florales. On peut doubler la population normale (1 plant/2 pi²) en transplantant fin avril; la récolte sera toutefois

Graphique 1

DISTRIBUTION ANNUELLE DES BESOINS EN CHAUFFAGE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL, EN DEGRÉS-JOURS

(moyenne 30 ans).

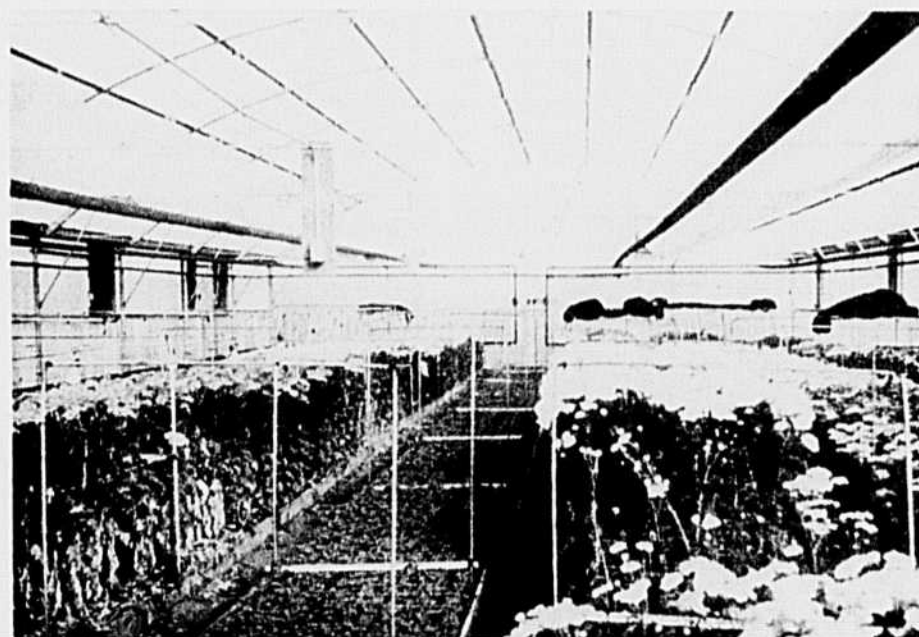


Source: comité des serres du CPVQ

On peut éviter cette dépense en utilisant des substrats synthétiques comme milieux de culture. Ces milieux seront contenus dans des bacs, des pots ou autres contenants qu'il faut isoler du sol pour éviter le contact avec le froid. Ces milieux artificiels généralement constitués de tourbe et de vermiculite ou de sciure de bois, sont plus coûteux que le sol, mais permettent souvent l'obtention de rendements supé-

milieu ambiant de la serre durant la nuit, d'où une double économie d'énergie. Cette technique sera particulièrement appréciée des producteurs de plantes annuelles, qui souvent déposent les caissettes de plantes directement sur le sol de la serre.

Un autre moyen d'économiser l'énergie est d'utiliser de façon plus intensive les surfaces disponibles.

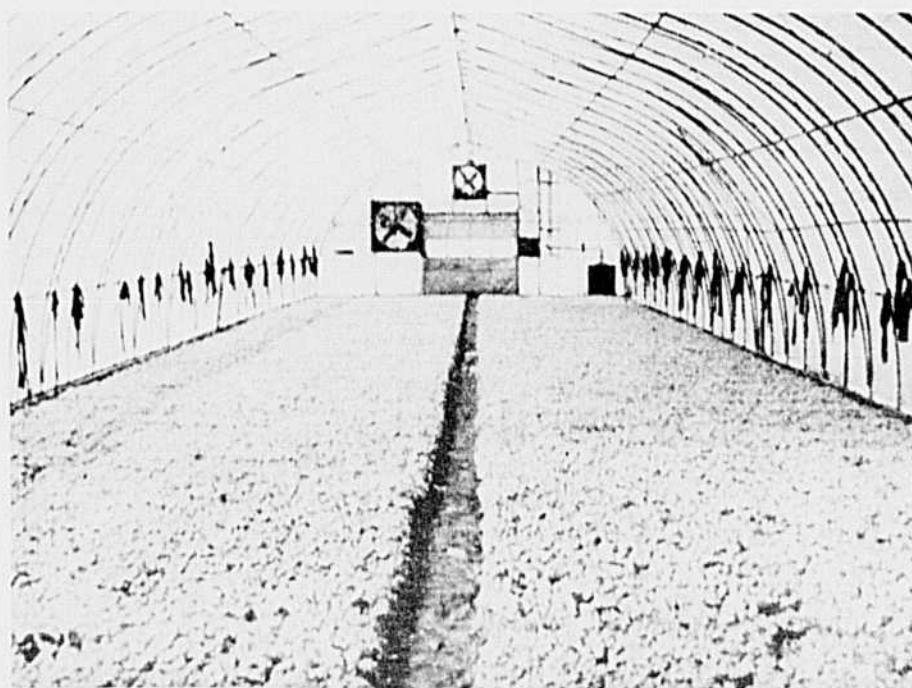


tionnel. L'utilisation de tables mobiles pour les fleurs en pots permet aussi l'élimination des allées d'entretien en conservant un seul chemin de travail par serre: on peut ainsi augmenter la surface de 20% ou davantage.

Pour les producteurs de tomates de plein sol, l'augmentation de la population de plants par unité de surface

plus concentrée et la conduite des plants sera plus difficile.

Il existe d'autres moyens de raccourcir la période de culture: l'apport de CO₂, le chauffage du sol, l'optimisation des distances de plantation, de la fertilisation minérale et du régime hydrique sont tous autant de façon d'accélérer le développement des cultures, donc de réduire les coûts d'énergie dans les serres.



Une chronique de Marc LESTAGE

L'Ontario paie les naisseurs dans le boeuf

Dans le cadre du programme de stabilisation des revenus agricoles, le ministre de l'Agriculture de l'Ontario a annoncé un paiement initial aux producteurs de vache-veau inscrits au programme provincial. Le montant représente entre 80% et 100% du paiement total et fut versé en décembre dernier. Le montant brut par vache inscrite représente au total \$46.70, calculé sur un prix de vente moyen pour les veaux de \$39.29 les cent livres. De ce paiement ou soustrait une somme de \$10 à être versée par le fédéral dans le cadre de son programme de soutien des prix. Les frais d'inscription au programme ont été déduits dans le cas des producteurs qui n'avaient pas encore payé leur contribution.

Nouveau code anti-corrosion

Les ministères fédéral et provinciaux de la Consommation ont approuvé un code anti-corrosion s'appliquant à tous les véhicules automobiles fabriqués au Canada et à l'étranger, à partir des modèles 1978. Le ministre Allmand s'attend à ce que l'industrie le mette en oeuvre bien qu'elle n'y soit pas assujettie. Le programme prévoit que tous les véhicules automobiles devront résister à la corrosion de surface pour une période d'un an et aux perforations dues à la rouille pour une période de trois ans. Ces limites seront augmentées, pour les modèles 1981, à 18 mois et à cinq ans respectivement.

Implantation d'une papeterie

Le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, annonce que le Conseil des Ministres vient de confier à la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers (Rexfor), le mandat de procéder à des études sur la possibilité d'implanter une usine de papier-journal dans la Vallée de la Matapédia. Pour ce faire, Rexfor est autorisée à engager des sommes jusqu'à concurrence de \$500,000. Selon le ministre Bérubé, le fait de mettre à la disposition de Rexfor des fonds de cette importance démontre bien tout l'intérêt que le Gouvernement accorde au projet de papeterie de la Vallée de la Matapédia, issu d'une initiative du milieu.

Le prix des oeufs à la production est augmenté de 1¢

Le Conseil national de commercialisation des produits de ferme annonce que depuis le 16 janvier 1978, le prix à la production des oeufs de catégorie A gros est augmenté de 1¢ la douzaine par suite de la hausse du coût des aliments.

L'accroissement est toutefois limité à 1¢, car la baisse des coûts de certaines variables de la formule a fait contre-poids à l'augmentation de ceux d'autres facteurs de production.

Le Conseil signale que le prix national moyen pondéré des aliments (la pâtée de ponte) a augmenté de \$3.99 la tonne, passant de \$158.26 en décembre 1977 à \$162.25 en janvier 1978.

Le Conseil supervise les activités de l'Office canadien de commercialisation des oeufs et vérifie si les changements mensuels et trimestriels apportés aux variables de la formule des coûts de production des oeufs correspondent exactement aux coûts engagés par les producteurs. Par ailleurs, la composante "rémunération du producteur" de la formule a été maintenue depuis le 13 avril dernier à 1.95¢ la douzaine.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152

La nomination récente de M. Rodolphe Cloutier au poste d'inspecteur général des mauvaises herbes permettra de réactiver une loi qui était mal adaptée aux besoins de l'agriculture et à toutes fins utiles presque inutilisable depuis plus de dix ans.

La nouvelle "loi des abus préjudiciables à l'agriculture" comme on l'appelle depuis la révision donne le pouvoir aux municipalités de nommer un inspecteur des mauvaises herbes avec pouvoir de "forcer les propriétaires à entretenir leurs champs convenablement". Au besoin, cette loi autorise l'inspecteur à faire effectuer lui-même les travaux qui sont à la charge du contribuable, pris en défaut.

Cette vieille loi a déjà connu ses heures de gloire... au début des années 50, on comptait plus de 1200 inspecteurs dûment accrédités pour veiller au grain.

Malheureusement, cette forme de législation a besoin d'être continuellement stimulée et révisée pour conserver son effet, comme le rappelle le directeur du Service de défense des cultures du MAQ, M. Gilles Emond.

Faute de motivation et aussi parce que cette loi exigeait la signature de 25 cultivateurs pour forcer une municipalité à engager un inspecteur et faire exécuter les règlements, il ne restait plus que quelques inspecteurs en fonction ces dernières années. Évidemment, c'est dans les municipalités où l'inspecteur était encore en fonctions que le problème des mauvaises herbes était le moins important.

Pourtant, l'envahissement progressif des campagnes par des citadins en quête d'un petit coin tranquille pour se détendre a contribué à augmenter les surfaces de pâturage mal entretenues depuis dix ans. Simultanément, la consolidation des exploitations agricoles a laissé en jachère de grandes étendues de terrains plus ou moins cultivables qui sont aujourd'hui des bassins d'infection importants.

Depuis quatre ans, le Service de défense des cultures s'efforçait de faire

Cours en gestion des troupeaux laitiers

Le Bureau de l'extension de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval offre aux producteurs laitiers un cours de perfectionnement en gestion des troupeaux laitiers. Le cours se propose de fournir aux producteurs des outils complémentaires de gestion des troupeaux laitiers. Il abordera les thèmes suivants: importance économique du concept de "Production permise par la ration de base"; calcul de la ration de moulée en fonction des fourrages disponibles, du stade de lactation et du niveau de production; réduction du coût de l'élevage des jeunes de remplacement; principaux critères de gestion à surveiller en production laitière et étude de leur interaction sur le revenu final; enfin, une approche globale de la gestion du troupeau dans l'entreprise.

La session de perfectionnement, d'une durée de trois jours, se tiendra les 24, 25, 26 février 1978 de 9 heures à 17 heures. Le coût d'inscription est de \$75 et la date limite d'inscription est fixée au 15 février. Le nombre d'inscriptions est limité à 20 candidats. Pour tout renseignement supplémentaire, on peut téléphoner à: (418) 656-3059 ou 656-5853. Quant aux inscriptions, il suffit de communiquer avec le Bureau de l'Extension (local 4326), Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation, Université Laval, Québec G1K 7P4, Tél.: (418) 656-5693.

La loi des mauvaises herbes ressuscite...

modifier cette loi vieillotte afin de la rendre plus facilement utilisable. Cela a été fait au cours de la dernière session terminée à Noël.

C'est l'avant-veille de Noël également que le Conseil des ministres a ratifié la nomination du nouvel inspecteur des mauvaises herbes du MAQ. M. Cloutier succède à un autre fonctionnaire décédé il y a plus de dix ans et dont le poste n'avait pas été comblé depuis...

Il ne faudrait toutefois pas croire qu'aucun travail de ce type n'avait été effectué depuis lors. La démarche était cependant difficile puisqu'il fallait, on l'a vu, réunir 25 cultivateurs insatisfaits pour forcer les municipalités à agir. En vertu des nouveaux amendements, la signature de trois cultivateurs est suffisante pour obliger un "mauvais voisin" à mieux entretenir son terrain.

Il ne faut pas espérer que toutes les municipalités rurales auront leur inspecteur des mauvaises herbes d'ici la fin de 1978. Ce serait tomber dans un autre excès. Par contre on peut raisonnablement espérer que les abus seront limités. Dans le cas où une municipalité serait récalcitrante, il reste toujours la possibilité de recourir direc-

tement à l'inspecteur général dont le mandat s'étend à toute la province.

Les citadins

Il paraît intéressant de signaler que les urbains ont également eu leur part d'attention lors de la préparation de cette nouvelle loi.

En effet, la version révisée de la loi des mauvaises herbes contient un chapitre spécial sous lequel on dresse une liste de plantes non désirables qui sont bannies uniquement dans les comtés de Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Matapédia, Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Il s'agit de la petite herbe à poux, de la grande herbe à poux et de l'herbe à poux vivace.

Par contre, la péninsule de Gaspé étant reconnue comme un lieu de villégiature exceptionnel, ces variétés d'herbes à poux y ont été bannies afin de créer dans la province une espèce de réserve où toutes les personnes qui souffrent de la fièvre des foins pourront voyager sans crainte d'être incommodés durant l'été...

Après s'être acquis une enviable réputation touristique la Gaspésie est maintenant en train de devenir un Paradis terrestre pour les personnes atteintes de la fièvre des foins.

Vous vous imaginez la publicité que cela peut nous apporter: "Visit the province of Quebec and start breathing easier".

NOMINATIONS

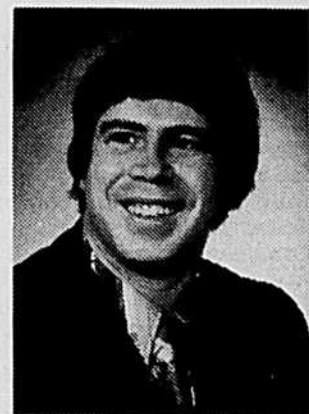
CHEZ

Nutribec Ltée

Monsieur Yvan Shea, directeur général de Nutribec Ltée, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:



Pierre Vinet,
Msc, CA, RIA
directeur général adjoint



Rodrigue Grégoire,
Ph. D., agronome
directeur,
service de nutrition

M. Pierre Vinet détient un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal. Il a par la suite obtenu une maîtrise en sciences commerciales de l'Université de Sherbrooke. M. Vinet est également membre de l'Ordre des comptables agréés de la province de Québec et de la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec. M. Vinet a également fait partie d'un important bureau de comptables agréés et il allie à cette expérience une connaissance poussée du monde de l'industrie meunière et de l'industrie agro-alimentaire du Québec. Nous sommes convaincus que cette nomination viendra renforcer l'équipe de Nutribec et aidera celle-ci à encore mieux servir le producteur agricole québécois.

Le docteur Rodrigue Grégoire est détenteur d'un baccalauréat en sciences agricoles de l'Université Laval. Il a par la suite obtenu une maîtrise en nutrition animale de la même université. En 1973, il obtenait un doctorat en sciences de la nutrition avec option majeure en nutrition animale de l'Université du Manitoba. Auteur de nombreux articles et rapports scientifiques, M. Grégoire est membre de l'Association canadienne pour l'avancement des sciences, de la Société canadienne de nutrition, de la Société canadienne de zootechnie et de l'Ordre des agronomes de la province de Québec. Nous sommes convaincus que l'expérience de M. Grégoire permettra à Nutribec de développer encore plus son service de nutrition pour le mieux-être des producteurs agricoles du Québec.



Du boeuf haché pour les bons appétits

Après ces semaines où parents et amis ont défilé chez vous, il faut maintenant revenir à de bonnes habitudes et voir à bien équilibrer le budget alimentaire. À certains comptoirs de viande, vous pouvez obtenir du boeuf haché en emballages de 2 ou 3 livres. Profitez de ces aubaines même si vous n'utilisez qu'une livre ou moins à la fois, car cette viande se congèle facilement.

Diviser le boeuf haché selon les quantités exigées par vos recettes. Si vous prévoyez utiliser la viande dans les deux jours qui suivent l'achat, l'envelopper lâchement dans du papier ciré ou une feuille d'aluminium et placer dans la partie la plus froide du réfrigérateur. Pour congeler, réemballer dans du papier à congélation ou placer dans des contenants étanches à l'humidité et à la vapeur. Entreposer à 0°F pour une période n'excédant pas 3 mois afin que la qualité du produit soit parfaite.

Un pâté au boeuf haché est économique et permet de satisfaire les appétits même les plus robustes. Les recettes de pâté à la viande qui suivent ne requièrent qu'une livre de boeuf haché et permettent de servir 6 portions.

Le "Pâté au boeuf et au fromage cottage" est si attrayant qu'on peut même le servir aux occasions spéciales. La viande, le fromage et les oeufs

constituent un excellent composé protidique. Ce plat peut être accompagné d'une salade de légumes et de petits pains chauds.

Une nouvelle recette, le "Pâté au boeuf et aux légumes" a une particularité: la croûte est faite de boeuf et de légumes. Une garniture de riz, de tomates et de fromage complète le tout.

PÂTÉ AU BOEUF ET AU FROMAGE COTTAGE

- 1 tasse d'oignon haché
- 1/4 tasse de piment vert haché finement
- 2 c. à table de beurre
- 1 livre de boeuf haché
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 2 c. à table de farine
- 1 croûte de tarte de 9 pouces
- 1 tasse de fromage cottage
- 2 oeufs battus
- Pincée de paprika

Sauter au beurre oignon et piment vert jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter la viande et brunir puis incorporer les assaisonnements et la farine en remuant. Étendre le mélange de viande dans la croûte. Mêler fromage cottage et oeufs et verser sur la viande. Saupoudrer de paprika. Cuire à 350°F



jusqu'à ce que doré (environ 40 minutes). 4 à 6 portions.

PÂTÉ AU BOEUF ET AUX LÉGUMES

- Mélange de viande
- 1 livre de boeuf haché
- 1/2 tasse de gruau
- 1/4 tasse d'oignon haché finement
- 1/4 tasse de piment vert en dés
- 1/4 tasse de carottes râpées
- 2 c. à table de persil frais haché
- 1 c. à thé de sel

- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/4 c. à thé de sarriette
- 1 oeuf battu
- 1/2 tasse de jus de tomate
- 1 c. à table de catsup aux tomates
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire

Mélanger boeuf, gruau, légumes et assaisonnements. Mêler l'oeuf aux ingrédients qui restent puis ajouter au boeuf et bien mélanger. Presser le mélange dans le fond et sur les bords d'une assiette à tarte de 9 pouces.

Suite à la page 20

PARLONS... tissage

avec Hélène Goudreau



Lors de notre précédente chronique, nous avons présenté un modèle de manteau fait sur métier à tisser, nous vous offrons cette semaine la possibilité de fabriquer ce même manteau sur un cadre en bois.

Fabriquez votre propre métier à tisser!

Le tissage naquit du besoin que l'homme avait de se protéger du froid. De nécessité qu'il était, il devint au cours des siècles: détente, joie de manipuler les fibres aux chaudes couleurs. Pour ce faire, le métier est essentiel. Mais, si vous n'en possédez pas, il est facile de construire un cadre en bois, sur lequel vous pourrez tisser en quelques jours: vêtements, coussins, murales, napperons, etc...

Ce cadre dont je vous donne ici les mesures, en centimètres* est assez grand pour tisser un manteau. Vous pouvez le rapetisser à la grandeur que vous désirez si vous faites un coussin ou un sac à main... C'est d'ailleurs pour cela qu'il est vissé aux quatre coins; cela facilite le réglage de la grandeur.

Vous n'avez donc qu'à vous trouver du bois, une scie, un marteau, quelques clous; et si vous ne vous sentez pas une âme de menuisier pour le bâtir vous-mêmes, demandez à votre mari qu'il vous donne un petit coup de main, cela lui fera plaisir.

Cadre en bois:

Matériaux:

- 2 baguettes de pin de 91 cm de long sur 5 cm de large et 2,5 cm d'épaisseur. (montants verticaux)
- 2 baguettes de pin de 56 cm de long sur 5 cm de large et 2,5 cm d'épaisseur. (montants horizontaux)
- Clous sans tête de 1,5 cm de long.
- 8 vis de 5 1/2 cm avec 8 écrous papillon.

Fabrication:

À l'aide des 4 baguettes, bâtir un cadre

dont les 2 montants verticaux sont vissés aux 2 montants horizontaux, à l'aide des 8 vis et 8 écrous papillon que l'on répartira à raison de 2 vis à chacun des 4 coins.

Sur la baguette horizontale du haut (celle de 56 cm de long), tracer 2 traits de crayon avec 2 cm de distance entre chacun des deux traits. Ces traits couvrent toute la longueur de la baguette. Sur la ligne du haut mettre un point à tous les cm d'intervalle à partir du bord de la baguette. Sur la ligne du bas, répéter l'opération précédente en mettant cette fois le premier point à partir de 5 mm du bord de la baguette. Plantez un clou sur chaque point. Les clous formeront une diagonale sur les deux lignes. Faire la même chose sur la baguette horizontale du bas (Voir le schéma).

Maintenant que le cadre en bois est construit vous êtes presque prêtes à tisser. Pour celles qui ne sont pas très familières avec le tissage sur cadre, je vous suggère ici quelques exercices que vous pouvez exécuter avec des restes de laine. Vous pouvez rapetisser le cadre et vous faire un petit coussin ou une murale, en agençant vos couleurs de laine et en pratiquant les divers points illustrés ci-après. C'est une technique simple, vous verrez... Vous utilisez autant de brins de laine que vous désirez pour faire des textures plus épaisses; et tout en pratiquant vos points, vous créez un coussin, une murale ou même un sac à main.

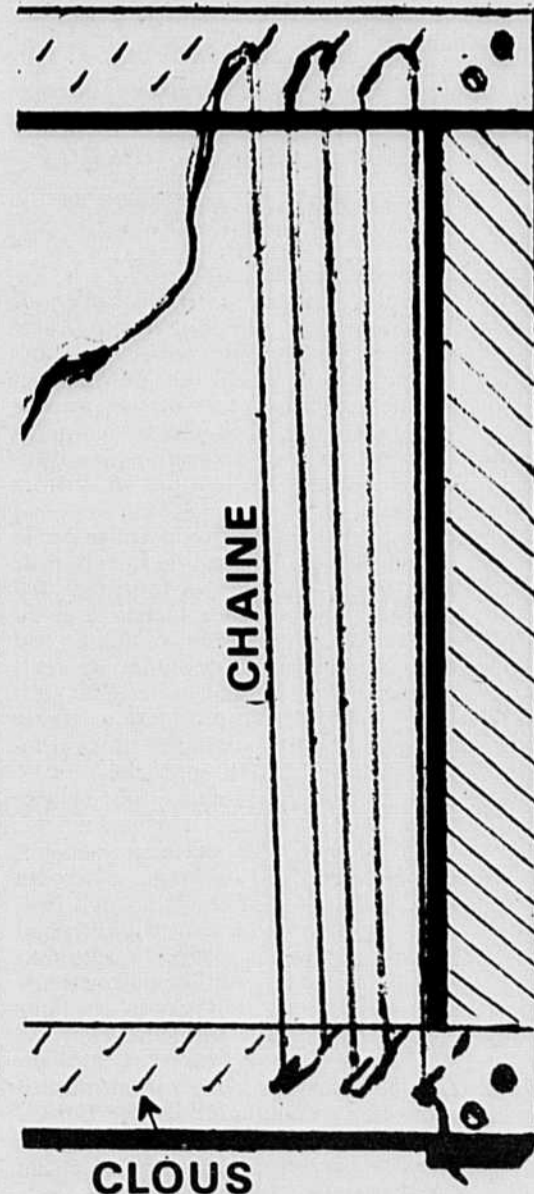
Mais avant tout, nous allons monter la chaîne sur le métier, avec une petite laine que l'on attache au premier

clou et qu'on passe ensuite autour des clous suivants, comme sur le schéma, dans un mouvement de va-et-vient de haut en bas. Quand la chaîne est assez large, on l'attache avec un noeud autour d'un clou. La largeur de la chaîne est déterminée par la largeur de la pièce à tisser. Quand la chaîne est terminée,

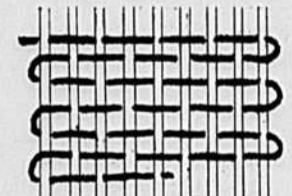
on peut commencer à tisser. Il est préférable de toujours commencer et finir la pièce par quelques rangs de tissage uni. Maintenant vous êtes prêtes; ramassez tous vos restes de laine et bonne chance!

*1 pouce = 2.540 centimètres.

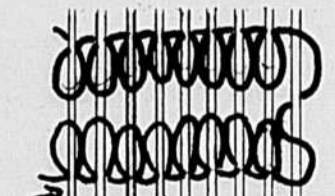
BAGUETTE 56 CM



TECHNIQUE: POINT NOUÉ SE FAIT AVEC PLUSIEURS BRINS DE LAINE



TECHNIQUE: TISSAGE UNI



TECHNIQUE: NOEUD ÉGYPTIEN



TECHNIQUE: SOUNIAK SE FAIT AVEC PLUSIEURS BRINS DE LAINE



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Notre mère nous a donné une leçon de courage"

Q/ Je suis une femme de 38 ans, mère de trois enfants. Une lettre m'a frappée dans votre courrier de l'automne dernier, cette femme se disait "au creux de la vie" et ne trouvait plus aucun motif d'encouragement dans sa vie conjugale. J'aimerais avoir le cœur assez grand pour aider tous ceux qui pensent être malheureux. J'aimerais parler un peu à cette femme.

Nous avons vécu, étant jeunes de grandes difficultés. Mon père était alcoolique et ma mère enceinte à tous les ans. Épouse de cultivateur, elle a eu 18 enfants. Mais quel courage! Jamais au grand jamais, nous n'avons vu notre mère nous priver de quoi que ce soit. Sa vie était remplie d'ouvrage, mais elle gardait toujours son beau sourire qu'on ne peut oublier, son bon courage dont tous ceux qui la connaissent parlent encore. Elle nous encourageait toujours à dire "Un jour, ça sera mieux." Comme elle était croyante, elle mettait tout dans les mains du bon Dieu. Avec cette confiance, les années ont passé et nous avons bien vécu. Les enfants ont tous été de bons travailleurs, on est presque tous mariés, ça nous aide à mieux comprendre la vie.

On est une famille unie qui aimons bien nos parents. C'est vrai. Ma mère nous raconte sa vie dans les premières années, elle est demeurée chez les beaux-parents. C'était très dur. Mais comme dans la nature, il y a des jours de pluie et de tonnerre, aujourd'hui pour elle il y a des jours de soleil. Sa vie est ensoleillée, nous sommes très fiers de la voir heureuse. Elle l'a tellement mérité. C'est pour vous dire qu'il ne faut jamais se décourager.

C'est pourquoi je veux demander à cette dame pourquoi elle ne parle pas de ses enfants. Maman s'encourageait toujours en disant: "J'ai de bons enfants qui m'aident beaucoup." Pour ma part, je me suis toujours dit que quand on se marie, personne ne vous y force. À l'église, quand on nous demande si on accepte pour "le meilleur et pour le pire", on répond "oui". Moi-même, j'ai vécu des premières années de mariage très difficiles. Nous étions en affaires et nous avions de grosses dettes. On travaillait 7 jours par semaine, du matin au soir.

Ça me faisait de la peine de ne pas avoir plus de temps à consacrer à mes enfants. Mais jamais je ne me suis découragée, je me disais "On va passer au travers". Je prenais l'exemple de ma mère. Cela a duré dix ans, maintenant, ça va bien. On vit dans notre maison en campagne, je ne travaille plus en dehors et je peux me consacrer à mon bébé d'un an, celui-là j'ai le temps de le bercer.

Tout ça prend du courage et du temps. Savoir organiser sa vie, notre mari ça prend du temps pour le comprendre et pour lui de nous comprendre. Se marier, ça change la vie. Des fois le petit gars ou la petite fille ont été gâtés à la maison... c'est autre chose que de vivre dans le mariage. Il faut accepter cette nouvelle vie. Ne pas discuter des problèmes quand le mari est fâché, attendre que les choses se tassent. Quand il est de belle humeur, discuter avec lui de ce qui ne va pas. Si cette dame pouvait entreprendre une petite sortie avec son mari et parler calmement. Le bonheur, il peut y en avoir sur la terre. Pourquoi ne pas le vivre? Il y a certainement moyen de vous comprendre. Une discussion ouverte en famille fait beaucoup de bien. Il arrive qu'un homme se sente humilié de faire mener une vie creuse à sa femme. Chose certaine, dire "Je m'en vais" n'arrange rien.

Après la pluie, le beau temps

R/ Merci pour votre leçon de courage et votre témoignage positif auxquels je n'ai rien à ajouter.

Marie-Josée

RABATTE SON ORGUEIL — Une autre lettre pour faire suite au témoignage "d'Amande noire" dans le courrier du 21 décembre. Plusieurs personnes ont écrit pour abonder dans le sens des extraits de la lettre que nous publions ici et qui viennent d'une dame de 65 ans.

"Je ne crois pas Madame, que votre mère ait tant pleuré par crainte du feu éternel après avoir élevé 13 enfants. Ces femmes-là ont eu trop confiance en Dieu pour cela. Ne regrettez pas les fois où vous avez pratiqué la conti-

nence. C'est probablement ce qui a été le plus agréable à Dieu. Croire que le péché n'existe pas est une erreur. Vous ne semblez pas réaliser ce que vous faites en assistant à la messe le dimanche. Rabattez votre orgueil et soyez plus humble devant Celui qui devra vous juger. Depuis les années 60, des étrangers sans croyance se sont infiltrés partout avec l'accord des gouvernants. Ils nous trouvaient naïfs parce que nous observions encore la Loi du Créateur. Notre nouvelle Université du Québec a fait

grande place aux sexologues qui prolifèrent comme mère lapine. On sait tout ce qui en est sorti pour nos enfants. Ils ont détruit en eux ce qu'ils avaient de plus précieux aux yeux de Dieu. De grâce, jeunes filles, ne vous laissez pas prendre par un amour défendu."

LES CHEVALIERS DE COLOMB ONT BESOIN DE VRAIS HOMMES: Un correspondant d'Edmundston au Nouveau-Brunswick nous envoie ce commentaire en marge du problème soulevé par celle qui signait "Femme inquiète de Buckingham" dans le courrier du 11 janvier.

"J'aimerais rassurer cette dame et lui dire que l'Ordre des Chevaliers de Colomb n'est pas du tout ce qu'elle pense. Je me demande comment il se fait que des gens partent de telles rumeurs. L'Ordre des C. de C. est le bras droit de l'Eglise catholique romaine. Je suis moi-même chevalier depuis une dizaine d'années et fier de d'être membre de ce groupe d'hommes qui ont comme but 4 grands principes: la charité, l'unité, la fraternité et la patriotisme. Mon épouse est fière elle aussi de ce que je sois membre d'un tel mouvement qui traite tous les hommes sur le même pied que ce soit un simple travailleur journalier ou un professionnel des plus qualifiés. Nous sommes tous égaux dans ce mouvement.

Concernant la fameuse chèvre, que cette dame ne s'inquiète donc pas. Il n'y a rien pour s'énervé. Evidemment nous devons garder le secret concernant nos initiations ou degrés, mais si vous le saviez mesdames, soyez assurées que vous seriez fières de vos maris et que vous les encourageriez à faire partie de l'Ordre.

Si votre mari a tendance à la boisson, ce ne sont pas les Chevaliers qui vont le rendre pire. S'il y a quelque chose, ils pourront sans doute l'aider et même lui remonter le moral,



Doigts agiles, cœurs légers

7318 — Petit trio de bonheur nouveau. Prix: \$1.50.

4664 — Blouses pratiques économiques à faire. Demi-tailles: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½. Tailles de dames: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Prix: \$1.50.

7470 — Veste de laine pour la venue du printemps. Tailles de demoiselles 10-12, 14-16 incl. Prix: \$1.50.

Adresses vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

car nos principes ne pourront que se refléter sur votre mari et lui aider. Si votre mari est un homme intelligent, il va sortir de ses degrés transformé pour le mieux. Dans cet ordre, nous avons besoin de vrais hommes qui peuvent mettre en pratique les 4 grands principes."

Un homme fier d'être chevalier.

MERCI M. LE CURÉ: Un aimable curé de la Vallée de la Matapédia s'est donné la peine de nous envoyer le journal du

conseil des Chevaliers de Colomb de sa région, je l'en remercie vivement. Il ressort de cette publication que les C. de C. sont en effet dans leur inspiration du moins fortement axés vers les valeurs chrétiennes, il signale que "les parrains qui présentent des candidats se font rappeler leurs responsabilités et le sérieux de l'Association. Les dames et les jeunes filles sont invitées à participer à la réunion où les informations générales de l'Ordre sont données. C'est après cette réunion que le candidat fait son choix. Il n'est pas amené de force à l'initiation. Il faut être sévère sur le choix des candidats. L'initiation ne change pas un gars." Merci M. le Curé des bons mots que vous avez pour notre entreprise et je suis heureuse de voir que par quelques écrits dans cette page vous avez pu réussir à ramener du bonheur autour de vous.

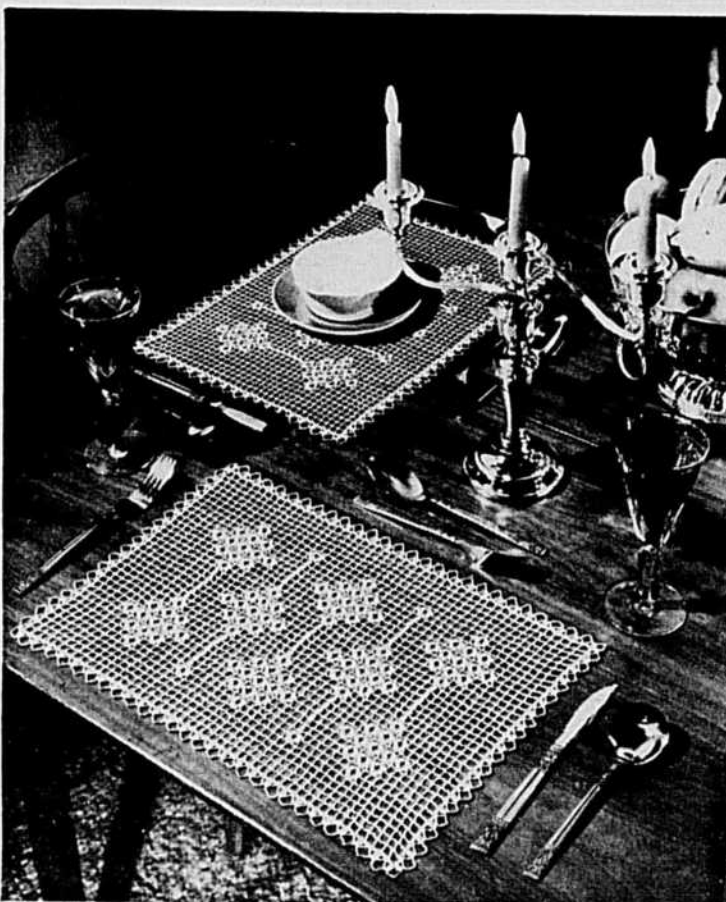
UNE RECETTE DE PUDDING, S.V.P.: Une aimable lectrice de St-Pamphile aimerait avoir une recette de pudding cuite à la vapeur. Elle dit avoir déjà pris cette recette il y a une vingtaine d'années dans notre journal. C'était une recette avec du miel qui peut remplacer le plum-pudding traditionnel. Si quelque lectrice en connaissait le secret, s.v.p. nous le faire parvenir.

DES MERCI DE FRANCE: Mlle Nadine Tessé de France se dit heureuse des réponses reçues par la voix de ce courrier faisant suite à sa demande de correspondants intéressés à l'agriculture.

L'AGENDA GAUDET-SMET 1978

Françoise Gaudet-Smet, pour la 17e année, a créé l'agenda AUJOURD'HUI. Épices, plantes aromatiques et parfums dans la cuisine: leur provenance, leurs bienfaits, leur usage. Chaque jour, la pensée biblique. \$4. par mandat postal à Créations Claire-Vallée, St-Sylvestre, Qué. G0Z 1H0.

Patron à 50 sous



NAPPERONS ORIGINAUX: Crochetez la joie de vos belles tables en superbes motifs. Modèle no CN2450F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous. La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas les cinquante sous pour frais de poste et le numéro de patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits



Cédant à la vogue des suspenses psychologiques pour "faire peur au monde", la très sérieuse émission de Radio-Canada, "Les Beaux Dimanches" avait placé à son dernier horaire un drame de Louis Plamondon "Adieu, chère Françoise." Dans une réalisation allègre de l'excellent Richard Martin, avec de bons comédiens, on a passé deux heures quand même assez ordinaires.

Pourquoi? Disons tout d'abord que c'est probablement le fond qui manquait le plus. C'était une sorte de sous-Hitchcock avec des rappels de séquences déjà vues. Il faut avouer que le dénouement restait très imprévisible, cependant on ne pouvait manquer de noter des invraisemblances. Les dialogues étaient passable-

ment insignifiants, en somme, une grosse machine qui n'apportait pas grand-chose de consistant.

Je me souviens d'un drame très fort de Françoise Loranger télévisé il y a plusieurs années "Un cri qui vient de loin" et qui relatait autrement un choc semblable: un jeune enfant est témoin de l'infidélité de sa mère et toute sa vie en est marquée. Dans ce drame, on souffrait avec les protagonistes. Tandis que dans l'oeuvre de Plamondon, à aucun moment, je n'ai été émue. Je n'ai même pas eu peur... c'est donc dire que je me suis tapée cette projection pour rien. Parce que du côté psychologie profonde des âmes, c'était complètement vide. Rien qui invitait à une réflexion approfondie sur les conséquences de nos gestes. On restait dans le domaine du superficiel, des belles images et des beaux yeux de Huguette Oligny.

Les "flash-back" ou retours en arrière étaient bien faits, tout en demi-teintes. Du côté visuel, c'était bien. Mais je ne crois pas que dans cinq ans, je puisse faire référence à ce drame pour le comparer à d'autres.

Quand les annonces et les variétés commencent à me

donner mal au coeur, je tourne le bouton du côté de Radio-Québec et bien souvent, je trouve pâture à mon ennui. La semaine dernière dans la série "Visages" une excellente entrevue avec Madeleine Ferron. Quel beau visage de femme que cet écrivain née à Louisville et transplantée dans la Beauce par la vertu de son mariage avec Robert Cliche.

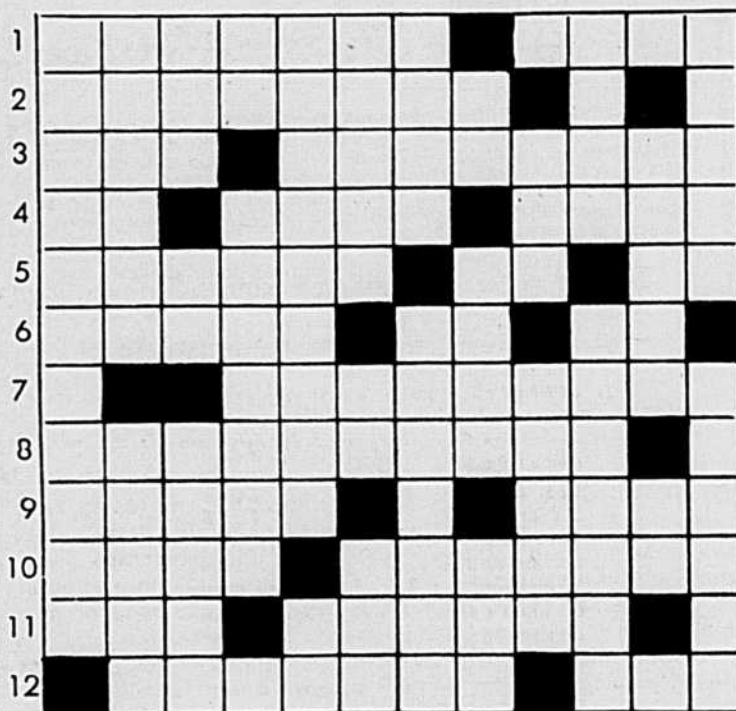
Quelle belle sérénité et quel équilibre que celui de cette femme qui croit que ses écrits peuvent être le prolongement d'elle-même et qu'elle n'a pas besoin de s'engager et militer dans des mouvements revendicateurs pour réaliser une oeuvre valable. Andréane Lafond qui l'interviewait semblait toujours avoir une petite idée en tête; l'amener sur le plan du féminisme ardent et de l'engagement complet. "Vous devriez vous engager plus, vous devriez écrire plus..." Depuis quand une intervieweuse a-t-elle le droit de donner des conseils à ses invités? Merci Madeleine Ferron pour votre sourire confiant et votre tendresse aux êtres et aux choses.

Dimanche, le 12 février, André Laprise de la Semaine Verte nous amènera passer un bon quart d'heure avec Albert Allain, dans sa ferme du Manitoba. Comme on ne peut tous se permettre le voyage, on peut au moins suppléer en écoutant au petit écran celui qui fut président général de l'UCC-UPA au moment du grand saut et qui a sûrement beaucoup de choses à dire sur la vie agricole de son coin et sur celle du Québec qu'il voit maintenant avec tout le recul du temps et de la distance.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



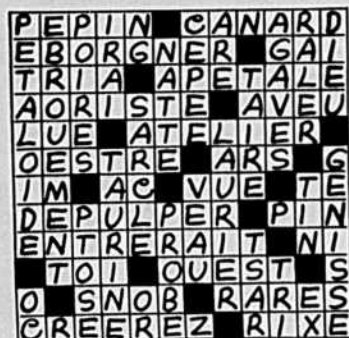
HORIZONTALEMENT

- 1- Qui tient de l'ail. - Germe de vie.
- 2- Genre de papilionacées.
- 3- Situé. - Elle vit à la ferme.
- 4- Astate. - Organe plat, de forme circulaire. - Poil du cou du cheval.
- 5- Bruit confus. - Tellement. - Petit cube.
- 6- Diriger. - Fleuve d'Italie. - Cela.
- 7- Retournais la terre avec la charue.
- 8- Spécialiste de la navigation.
- 9- Dignité papale. - Enduit imitant le marbre.
- 10- Se trompe. - Répandit du grain pour le gibier et les oiseaux d'élevage.
- 11- Roue à gorge d'une poulie. - Sert à lier les gerbes de blé.
- 12- Met en terre. - État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement.

VERTICALEMENT

- 1- Débarrasser une vigne des sarments inutiles.
- 2- Plante herbacée. - Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire.
- 3- Fleur. - Manganèse. - Reptile lacertilien.
- 4- Préfixe privatif. - Élire une seconde fois.
- 5- Donne du fourrage aux bestiaux. - Chemin de halage.
- 6- Organe thoracique. - Baryum. - Atmosphère.
- 7- Irlande. - L'on y cultive des légumes.
- 8- Nouveau-Mexique. - Étable à porcs. - Chemin de ville.
- 9- Pas ailleurs. - Usages de ruses.
- 10- Ville de Hongrie. - Fabricant de cartes à jouer.
- 11- Produisit des rides. - Seul.
- 12- Arbre. - Qui coupe une ligne.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS



LES FILMS À LA TV — SEMAINE DU 4 AU 10 FÉVRIER 1978

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le titre placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 4 FÉVRIER
15h.30 — LE TOUR DU MONDE DES AMOUREUX DE PEYNET (5) — It. 1974. Fantaisie en dessins animés de C. Perffetto.

LUNDI, 6 FÉVRIER
14h.31 — FUSIL CHARGÉ (4) — Fr. 1971. Drame de C. Lombardini avec Jean Vallée, Evelyn Dress et Raymond Meunier. — En Sardaigne, le fils d'un riche propriétaire entreprend de faire échec à des bandits.

MARDI, 7 FÉVRIER
14h.31 — X-3 AGENT SPECIAL (Hot Enough for June) (5) — G.B. 1963. Comédie de R. Thomas avec Dirk Bogarde, Silva Koscina et Robert Morley. — A son insu, un jeune romancier sert d'agent de liaison des services secrets.

MERCREDI, 8 FÉVRIER
00h.05 — CÉLESTE (4) — Fr. 1970. Comédie dramatique de M. Gast avec Deborah Duarte, Jean Rochefort et Lea Massari. — Un reporter à la télévision tombe amoureux de sa femme de ménage, une jeune Portugaise mêlée à des activités révolutionnaires.

JEUDI, 9 FÉVRIER
14h.31 — L'AUGERGNAT ET L'AUTOBUS (5) — Fr. 1969. Comédie de G. Lefranc avec Fernand Raynaud, Christiane Minazzoli et Julien Guiomar. — Un paysan augergnat se rend à Strasbourg pour recueillir un héritage et achète un autobus.

VENDREDI, 10 FÉVRIER
14h.31 — ALERTE À LA BOMBE (Skyjacked) (4) — E.U. 1972. Drame de J. Guillermin avec Charlton Heston, Yvette Mimieux et James Brolin. — Le pilote d'un avion américain reçoit l'ordre de détourner son appareil vers l'Union soviétique sous peine d'explosion.

SAMEDI, 4 FÉVRIER
14h.00 — LES FILLES DE L'AIR (Come

Fly with Me) (5) — E.U. 1963. Comédie sentimentale de H. Levin avec Dolores Hart, Lois Nettleton et Pamela Tiffin. — Les aventures sentimentales de trois hôtes de l'air.

DIMANCHE, 5 FÉVRIER
20h.00 — LA NUIT DU LENDEMAIN (The Night of the Following Day) (5) — G.B. 1969. Drame policier de H. Cornfield avec Marlon Brando, Richard Boone et Pamela Franklin. — Après avoir kidnappé la fille d'un millionnaire, des criminels s'entreprennent pour la possession de la rançon.

LUNDI, 6 FÉVRIER
13h.30 — MONSIEUR ARTHUR, VIERGE ET MARTYR (6) — It. 1953. Comédie de mœurs de G. Bianchi avec Peppino de Filippo, Giulietta Masina et Alberto Sordi. — Soupçonné à tort de meurtre par la police, un fonctionnaire médiocre est entraîné dans une série de mésaventures.

MARDI, 7 FÉVRIER
13h.30 — POUR UN DOLLAR JE TIRE (6) — It. 1968. Western de O. Civirani avec George Hilton, John Ireland et Sandra Milo. — Trois bandits et une entraîneuse passent leur temps à se voler mutuellement le produit d'un cambriolage de banque.

MERCREDI, 8 FÉVRIER
13h.30 — NI VU, NI CONNU (5) — Fr. 1958. Comédie de Y. Robert avec Louis de Funès, Noëlle Adam et Moustache. — Un braconnier malicieux fait le désespoir du garde-champêtre d'un petit village.

JEUDI, 9 FÉVRIER
13h.30 — LE TÉMOIN (5) — Fr. 1969. Drame policier de A. Walter avec Claude Jade, Gérard Barry et Jean-Claude Dauphin. — À Bruges, une jeune enseignante s'empare d'un directeur de musée soupçonné de meurtre.

VENDREDI, 10 FÉVRIER
13h.30 — LA BRUNE QUE VOILÀ (4) — Fr. 1960. Comédie réalisée et interprétée

par Robert Lamoureux avec Françoise Fabian et Michèle Mercier. — Un brillant vendeur de voitures est menacé de mort par le mari d'une maîtresse.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 4 FÉVRIER
14h.30 — LE MORS AUX DENTS (The Rounders) (4) — E.U. 1964. Western de B. Kennedy avec Glenn Ford, Henry Fonda et Chill Wills. — Deux cowboys à court d'argent tentent d'exploiter un cheval très rétif.

LUNDI, 6 FÉVRIER
14h.30 — LA ROULOTTE DU PLAISIR (The Long Long Trailer) (4) — E.U. 1954. Comédie de V. Minnelli avec Lucille Ball et Desi Arnaz. — Un couple fait son voyage de noces dans une roulotte géante.

MARDI, 7 FÉVRIER
14h.30 — IL FAUT MARIER PAPA (The Courtship of Eddie's Father) (4) — E.U. 1962. Comédie sentimentale de V. Minnelli avec Glenn Ford, Shirley Jones et Ronny Howard. — Un enfant tente de marier son père veuf à une jeune divorcée qu'il trouve sympathique.

MERCREDI, 8 FÉVRIER
14h.30 — LE MIROIR AUX ESPIONS (The Looking Glass War) (4) — G.B. 1969. Drame d'espionnage de F.R. Pierson avec Christopher Jones, Ralph Richardson et Anthony Hopkins. — Les services secrets d'Angleterre envoient un agent enquêter sur l'installation de fusées russes en Allemagne de l'Est.

LUNDI, 6 FÉVRIER
14h.00 — TOUT CHANTE AUTOUR DE MOI (5) — Fr. 1954. Comédie musicale de P. Gout avec Mouloudji, Christine Carrère et Pierre Mondy. — Un petit employé s'empare d'une jeune aveugle et en fait une vedette de la chanson.

MARDI, 7 FÉVRIER
14h.00 — ÉCHEC INTERNATIONAL (5) — It. 1969. Drame policier de N. Rosati avec Tab Hunter, Liz Barrett et Michèle Rennie. — Un journaliste américain travaillant à Rome met la main sur des renseignements à propos d'un important trafic d'armes.

MERCREDI, 8 FÉVRIER
14h.05 — LE CRIME ÉTAIT SIGNÉ (The Whole Truth) (5) — G.B. 1956. Drame policier de J. Guillermin avec Stewart Granger, Donna Reed et George Sanders. — L'épouse d'un producteur accusé d'assassinat cherche à découvrir le vrai coupable.

JEUDI, 9 FÉVRIER
14h.00 — LES VOLETS CLOS (5) — Fr. 1972. Comédie dramatique de J.C. Brialy avec Jacques Charrier, Catherine Rouvel et Marie Bell. — À la fin des années 20, un

marin se fait accueillir dans une maison close en prétendant être un déserteur.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 6 FÉVRIER
17h.00 — DAVID ET GOLIATH (5) — It. 1960. Drame biblique de R. Pottier et F. Baldi avec Orson Welles, Ivo Payer et Eleonora Rossi Drago. — Le jeune berger David affronte seul un guerrier philistin gigantesque.

MARDI, 7 FÉVRIER
17h.00 — SEPT ÉCOSSAIS EXPLOSENT (5) — It. 1967. Western de F. Giraldi avec David Bailey, Roberto Camardiel et Leo Anchiciz. — En 1966, au Texas, sept frères partent reconquérir le trésor familial dérobé par un bandit.

MERCREDI, 8 FÉVRIER
17h.00 — LE BÉBÉ DE MON MARI (That's My Man) (5) — E.U. 1947. Comédie dramatique de F. Borzage avec Don Ameche, Catherine McLeod et Roscoe Karns. — Un homme est passionné par les courses au point d'en négliger sa famille.

JEUDI, 9 FÉVRIER
17h.00 — LE SEIGNEUR DE L'AVENTURE (The Virgin Queen) (5) — E.U. 1954. Drame historique de H. Koster avec Bette Davis, Richard Todd et Joan Collins. — Sous le règne d'Elisabeth, Walter Raleigh envisage la possibilité de conquérir le Nouveau-Monde.

VENDREDI, 10 FÉVRIER
17h.00 — LA LOI DU PLUS FORT (Timberjack) (6) — E.U. 1955. Drame de J. Kane avec Sterling Hayden, Vera Ralston et David Brian. — De retour dans son pays natal, un jeune homme essaie de venger la mort de son père.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

LUNDI, 6 FÉVRIER
17h.00 — LES LÂCHES MEURENT AUSSI (Stranger in my Arms) (5) — E.U. 1958. Mélodrame de H. Kautner avec June Allyson, Jeff Chandler et Mary Astor. — Un officier doit révéler à la famille d'un camarade que celui-ci est mort en lâche.

MARDI, 7 FÉVRIER
17h.00 — L'HOMME DE BORNEO (The Spiral Road) (5) — E.U. 1962. Drame psychologique de R. Mulligan avec Rock Hudson, Burl Ives et Gena Rowlands. —

Un médecin athée retrouve la foi dans la jungle indonésienne.

JEUDI, 9 FÉVRIER
17h.00 — SON SEUL AMOUR (One Desire) (5) — E.U. 1962. Mélodrame de J. Hopper avec Anne Baxter, Rock Hudson et Julie Adams. — Une femme s'emploie à détruire la réputation d'une rivale.

VENDREDI, 10 FÉVRIER
17h.00 — COMMENT QU'ELLE EST (6) — Fr. 1960. Drame policier de B. Borderie avec Eddie Constantine, André Luguet et Françoise Biron. — Un détective américain réussit à démasquer un espion.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 4 FÉVRIER
20h.00 — SENTENCE DE MORT (5) — It. 1967. Western de M. Lafranconi avec Robin Clarke, Richard Conte et Enrico Maria Salerno. — Un aventurier recherche quatre criminels qui ont assassiné son frère.

LUNDI, 6 FÉVRIER
13h.30 — L'ÉTRANGE SUZY (6) — Fr. 1942. Comédie de J.-P. Ducis avec Suzy Prim, Albert Préjean et Claude Dauphin. — Pour se venger de son époux, une jeune femme simule la folie.

MARDI, 7 FÉVRIER
13h.30 — TUER N'EST PAS JOUER (I Saw What You Did) (4) — E.U. 1965. Drame policier de W. Castle avec John Ireland, Sarah Lane et Andi Garrett. —

Trois fillettes téléphonent par hasard à un meurtrier qui les croit au courant de son crime.

MERCREDI, 8 FÉVRIER
13h.30 — LE MONSTRE DE VENISE (7) — It. 1966. Drame d'horreur de D. Tavella avec Maureen Brown, Gino Martelli et Alcide Gazzotto. — À Venise, un maniaque assaille des jeunes filles et conserve leurs corps dans une crypte.

JEUDI, 9 FÉVRIER
13h.30 — TIENS BON LA BARRE, MA-TELOT (Don't Give Up the Ship) (6) — E.U. 1959. Comédie de N. Taurag avec Jerry Lewis, Dina Merrill et Diana Spencer. — Au moment de partir en voyage de noces, un officier de marine est appelé à Washington pour une mission.

VENDREDI, 10 FÉVRIER
13h.30 — LES AMANTS DU PÊCHE (5) — It. 1954. Mélodrame de S. Grieco avec Luisa Rossi, Jacques Ménessier et Elisa Cegani. — Croquant que le père de son enfant est mort, une jeune fille entre au couvent.

SAMEDI, 4 FÉVRIER
19h.30 — LES ASSASSINS MEURENT AUSSI (Ten Little Indians) (5) — G.B. 1974. Drame policier de P. Collinson avec Oliver Reed, Elke Sommer et Richard Attenborough. — Dix personnes réunies dans un lieu inaccessible sont tuées l'une après l'autre par un mystérieux assassin.

RADIO-QUÉBEC

DIMANCHE, 5 FÉVRIER
19h.30 — LES ASSASSINS MEURENT AUSSI (Ten Little Indians) (5) — G.B. 1974. Drame policier de P. Collinson avec Oliver Reed, Elke Sommer et Richard Attenborough. — Dix personnes réunies dans un lieu inaccessible sont tuées l'une après l'autre par un mystérieux assassin.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE
Dimanche, 5 février de midi à 13h.

- Le Dossier: un film: le barrage vert.
- La chronique horticole: la sansivère naine, culture et propagation avec Pierrette Beaudoin.
- Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise.
- Court sujet: avenir de la culture de la betterave à sucre avec Jean-Guy Roy.



MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 4 FÉVRIER
14h.00 — LES FILLES DE L'AIR (Come

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION:
Annonces sans cadre: \$0.19 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$3.80 par parution
Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution
Annonces encadrées et encans: \$1.20 la ligne agate
Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: (en lettres moulées s.v.p.) nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS: 2 jeux aiguiseurs gratuitement avec réparations de tondeuse à vaches. Aiguisage garanti à l'huile \$1.50 jeu. Vente de lames neuves; réparations de tondeuses électriques Stewart. Travail garanti. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, SOREL, J3P 5N6.

AIGUISAGE lames, tondeuse à vaches, moutons, huile \$1.50 le jeu, ouvrage garanti, retourné 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiements jusqu'à 24 mois. Toutes nos vaches sont claires de test fédéral no. permis fédéral 26. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES PROUVÉES

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisés venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vêlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cité Rimouski, Tél.: (418) 775-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521 boul. LaCombe, St-Paul-L'Érmite, Cité l'Assomption, route 48. Tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m., 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

VACHES Holstein à vendre vêlées ou devant vêler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix vendues à bon marché. RÉAL COUTU, 5841 Rg Ste-Cécile, St-Félix de Valois, De 7 hres a.m. à 10 hres p.m. (514) 889-5215.

CATALOGUE illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés Tamworth, English Large Black, British Saddleback, Berhshires, Hampshire, Duroc, Lacombe, Yorkshires, Landrace suédois et canadien. Hybrides tachetés bleus, de tout âge. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

VACHES et taures Holstein, vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. GILLES BOUSQUET, 646 ST-CHARLES SUR LE RICHELIEU, CTÉ ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: (514) 584-3304.

BELLES vaches et taures Holstein ayant subi avec succès le test de Brucellose, fraîche ou devant vêler. Livraison gratuite, aussi acheteur de troupeau. ALBERT MAURICE, WINDSOR, Cité Richmond. Tél.: (819) 845-2149. Conditions de paiements faciles.

CHOIX taures Holstein pur-sang ou croisés venant de l'Ontario vêlant février et mars. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIEN CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cité Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

FERME RICHARD DUFOUR, Les Éboulements, Comté Charlevoix.
Vaches, génisses et taureaux Charolais, pur-sang, à vendre.
Insémination par pur-sang français.
Tél.: Ferme R. BOUCHARD: (418) 635-2295
Bureau: R. DUFOUR: (418) 549-1474 (sur semaine)

VACHES LAITIÈRES A VENDRE

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur sang. Acheteur de troupeau laitier. Paiements comptant. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, Comté Nicolet, Tél.: (819) 285-2929, 285-2040, 285-2322.

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cité Verchères, Tél.: 649-1169.

VACHES et taures vêlant en tout temps, provenant de l'Ontario. YVON KINGSBURY, ST-HERMAS (514) 258-3537.

VERRATS et truies Yorkshire et Duroc avec indices jusqu'à 130. À vendre. S'adresser à M. JEAN-MARIE NADEAU, Ste-Fidélité, Dorchester, Tél.: 935-3366.

VERRATS Duroc et truies Hybride classés à vendre. Livraison gratuite au Québec. M. GILLES NADON, Ste-Hélène, Route 20, Sortie 93 (514) 791-2175.

VACHES vêlées depuis 1 mois. \$400.00 chacune (514) 477-9467.

À VENDRE: 6 taureaux de 2 à 15 mois, pur-sang enregistrés. M. CAMILLE BARRE, 2410 1ère rue Richelieu. (514) 658-8391.

TAURES et vaches Holstein prêtes à vêler. Toutes ces bêtes ont passé le test fédéral récemment. (514) 429-5809.

À VENDRE 4 juments canadiennes gestantes de Coco Viger. S'adresser à J.P. Demuy, Verchères, Tél.: (514) 583-3291.

À VENDRE: vaches et taures fraîches, vêlant prochainement, grand choix de sélection, accommodation pour paiement. W. J. Neverett, Dewittville. (514) 829-2000.

VERRATS pur-sang Duroc, Agés de 6 mois prêts pour la reproduction enregistrée. M. Paul-Émile Laroche, Norbertville. (819) 369-9344.

À VENDRE poulain 2 ans et demi, demisang belge, s'adresser à Maurice Lavallée, Neuville, Cité Portneuf. (418) 876-2243.

À VENDRE 50 belles taures et vaches fraîche vêlées ou dues sous peu récemment testées. Aussi 2 troupeaux de 48 et 60 têtes d'animaux toutes récemment testées. Pour informations s'adresser à: Encans Jules Côté Inc., 1274, rue Sud, Cowansville, P.Q. Tél.: (514) 263-0670 ou 263-1434.

CHAROLAIS, 3 jeunes taureaux d'insémination, fils de Jubell, 6 mois, \$550, chacun. Échange possible avec animal pur ou pollé. (514) 589-5368.

VERRAT Yorkshire classé à vendre. M. Philippe Leblanc, R.R. 1, St-Léonard. Tél.: (819) 399-2834.

UNE jument rouge de 6 ans, 1,500 lb garantie partout, 10 vaches à choisir sur 60 Holstein. Inf. (819) 344-2227.

VERRATS et truies Yorkshire, Landrace, Duroc enregistrés, très bien classés pur-sang américains ou canadiens. Livraison partout au Québec. MARCEL SYLVESTRE, 110 Chemin St-Dominique, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1891.

AUX ACHETEURS D'HOLSTEIN pur-sang engr.

À VENDRE: Jeunes vaches et taureaux ou devant vêler sous peu (sous contrôle officiel) aussi génisses et taureaux de choix de tout âge.
CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS
Communiqué:
M. Antonio Tourigny, 461, Académie, Victoriaville (819) 752-4217
M. Claude Pépin, R.R. 3, Warwick (819) 758-2515

RÉCUPERONS ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972. (frais virés) DESMET ET FILS.

ANIMAUX MORTS
Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.
DESMET & FRÈRES
Rang Fleury, St-Jude.
Cité St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

MDJ ANIMAL FOOD PROVISIONERS LTD Terrebonne
RAMASSE VACHES ET CHEVAUX MORTS OU MALADES 7 JOURS PAR SEMAINE
(514) 471-4295
FRAIS VIRÉS

ANIMAUX DEMANDES

Achèterais couples: de pintades, perdrix européennes (hongroises) bartavelles (chukars) coqs de Bruyère, dindons sauvages. Écrire à: Claude H. Harnois, C.P. 188, Neufchâtel, P.Q. G2B 3W7.

ACHÈTERAIS une quinzaine de taures Holstein de 18 mois à 2 ans. S'adresser à (514) 373-4148.

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, Laine à tapis, Poly-On Fil à tisser mercerisé et Coton Tex-Made, Lisières de chemises et Jersey assorties, couleurs pour tissage et tricot. Bas culotte one size: \$6.50 la douz. Échantillons gratuits sur demande. Prix spéciaux pour Boutique de laine. L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, Québec. G6P 6S8.

Connaissez-vous le volume "Tricot, Tricotons, Tricotage". Il est temps de vous le procurer. Celles qui veulent apprendre ou se perfectionner, plus de 200 suggestions. Prix \$3.50 frais de port compris. S'adresser: LES TROIS TRICOTEUSES ENRG., C.P. 83, Asbestos, P.Q. J1T 3M9.

BAS DE TRAVAIL
Bas 100% laine, 3 paires pour \$8.00, 6 paires pour \$12.00, 12 paires pour \$20.00. Bas 50% laine et 50% tyrlène, 3 paires pour \$6.00, 6 paires pour \$10.00, 12 paires pour \$18.00. Couleurs variés. Chèque ou mandat à L. FISCHER, C.P. 2091, Succursale Dorval, Québec. H9S 3K7.

A VENDRE DIVERS

MIEL naturel à vendre, miel "blanc" "doré" et miel de sarrasin. GAUVIN ET FILS, ST-THOMAS D'AQUIN. S'adresser à (514) 796-3246 (514) 796-3129.

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour porcheries. CEMENTS ISABELLE & FILS ENRG., YAMACHICHE, CTÉ MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3080.

BOÎTE de camion fermée, boîte d'engrais chimique 12 tonnes, crible à patates 18 pouces, andaineuse à patates. Maison 10 pièces. Patates Kennebec certifiées 1 à 4 onces. (819) 336-3434.

CHAUDIÈRES à sucre aluminium 2 gallons à \$0.55 et plastique 3 gallons très bonne qualité à \$0.40 chaudières, couvercles, réservoirs à ramasser et autres. Inf. Jules Grimard, Encanteur licencié, Ham-Nord, Co. Richmond. Tél.: (819) 344-2227.

ATTENTION FERMERS

RATS éliminés avec trappe électrique que vous ferez vous-même, plan très simple garanti que ça marche \$10.00. J. Renouf, 5285 Croissant des Pins, Ste-Catherine, Cité La Prairie J0L 1E0.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$10.00 j'envoie le secret pour capturer le renard et le coyote au piège et au collet. En plus la manière de faire la drogue. M. EDMOND MORNEAU, ST-SAMUEL DE HORTON, Cité Nicolet. (819) 353-2371.

EQUIPEMENT de poulailler, 225 chaudières et chaîne, soigneur de 750 pi., éleveuses et abreuvoirs. Tél.: (819) 364-5743.

À VENDRE 1,700 chaudières et chaudières en aluminium, parfaite condition. Venance Julien, St-Alban, Cité Portneuf. Tél.: (418) 268-8620.

AGRÈS de sucrerie Dominion, dimension 4 x 14. Si intéressé s'adresser à tél.: (514) 773-6193.

ÉVAPORATEUR complet avec panne à rayons 3' x 11', bassin, 32' tuyau d'évaporateur avec souche de 4'. Réjean Lehoux, Cowansville. 263-3180.

VENTE de tuyaux neufs et usagés, ciment et acier; fosses septiques ciment et acier; blocs de ciment. RÉMI LA CASSE ET FILS LEE, 48, 6e avenue, STE-ANNE DES PLAINES. Tél.: (514) 478-1069.

BATIMENTS

BÂTISSSES D'ACIER
De forme arrondie et conventionnelle, galvanisées en couleur. À vendre à partir de \$1.50 pi. carré. Pour informations: BASTISTYLE STEEL INC., C.P. 1510, TROIS PISTOLES.

BOIS MATERIAUX

À VENDRE BOIS
Plywood, tôle, tuyaux pour drain: Spéciaux à chaque semaine. Livraison disponible. Montréal (514) 725-9144 demander M. Albert (à charges renversées).

CAMIONS A VENDRE

CAMION G.M.C. 1 tonne, roues doubles, avec boîte à animaux, parfaite condition. M. CAMILLE BARRE, 2410, 1ère rue, Richelieu. (514) 658-8391.

JIMMY 1975, 4X4 à vendre ou échanger pour tracteur récent. Aussi: charre 4 socs, TARIÈRE 9 pouces neufs. Soir (418) 831-3277.

COMMERCES A VENDRE

ÉPICERIE-BOUCHERIE: En pleine opération \$500,000. d'affaires, équipement neuf, commerce et bâtisse avec logement 6 pièces (MLS). INF.: JEAN-LOUIS DALLAIRE, 658-0628 — Le Permanent — Courtier.

SERRES 12,000 pi. car. sur 7 arpentés près rivière, 15 milles de Montréal. (MLS). INF.: LEO DALLAIRE, 658-0628.

CORRESPONDANCE

JEUNE homme sérieux, 21 ans, désire correspondre avec jeune fille sérieuse, 18 à 21 ans, aimant la campagne. But sérieux. Écrire: La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal, Case 169.

JEUNE HOMME sérieux et ambitieux désire correspondre avec jeune fille simple aimant la campagne, 25 à 32 ans. Écrire: La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2, Case 171.

Jeune couple européen à la recherche d'une ferme bien organisée dans le Québec ou ferme nue. C.P. 241, St-Hubert, J3Y 5T3.

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE couple suisse avec bonne expérience, cherche emploi sur ferme laitière. Tél.: (519) 442-3017.

EXTERMINATION

COQUÈRELLÉS, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

FILS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER 2/8 COULEURS, TRICOLETTE, NYLON, JERSEY, etc. Lisière de toutes les couleurs pour tissage. ABERTEX, 3 brins, BELLETEX 2 brins, LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON, LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT, COUPONS à la livre. Demandez notre catalogue. Ajoutez 0.10¢ pour les frais postaux.

FOYER D'ÉCONOMIE

995 Wellington, Montréal, P.Q. H3C 1V3

FIL À TISSER "Wabosso" 2/8 - lisières de jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

TRICOLETTE DE JERSEY DE COTON, PRÊT À TISSER
Aux Coupons Laurentides, 1920, boul. Des Laurentides, Vimont, Laval, P.Q. H7M 2R1 (514) 667-6115

FOIN, GRAIN, PAILLE

Foin et paille, livré à domicile. M. LUC LEDUC. Tél.: (514) 336-6180.

PAILLE d'avoine à vendre 1,200 balles. Possibilité de livraison soir et fin de semaine (514) 467-3810.

FOIN, paille et avoine à vendre. Bonne qualité, récolte 1977. GEORGES TABAH, 241, 3e Rang, STE-MADELEINE. Tél.: (514) 467-5838.

Foin à vendre, s'adresser à M. RICHARD ARCHAMBAUT, l'Assomption. 589-6477.

ACHÈTERAIS avoine locale pour alimentation d'animaux. 20 tonnes du voyage préférable, 50 milles à la ronde de Montréal. Appelez à frais virés (514) 264-5448.

ENVIRON 5,000 balles de foin de lère qualité à vendre, aussi maïs grains secs. Tél.: (514) 792-3385.

4,000 balles de foin, lère qualité, livraison si désirée. Tél.: (514) 581-4144.

À VENDRE, 7,000 balles de foin, luzerne, trèfle, mil, à .80, possibilité de livraison. Tél.: 831-3139, 831-3295, 882-2913.

3,000 balles de foin, lère qualité, bon prix. R.R. 1, KINGSBURY. Tél.: (819) 826-2923.

FOIN, trèfle ramassé sec \$1.25 la balle. St-Eugène. (819) 396-5635.

FOIN à vendre de première qualité directement du producteur. Tél.: (418) 424-3636.

FOIN (Mil, trèfle, luzerne) 2,000 balles à prendre à St-Charles de Bellechasse. Tél.: (418) 651-5176. (418) 887-6909.

GAGNON & BOUCHER LTÉE

Marchand en grain,
170, rue St-Pierre,
C.P. 143, Station B,
QUÉBEC, QUÉ.
G1K 7A1
Ligne directe
1-800-463-3301
Tél.: (418) 692-1836.

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA,
Commerçant de foin et paille
606 De Lorraine, Boucherville.
Tél.: (514) 655-5392

HOMMES DEMANDES

JEUNE HOMME de 18 à 25 ans, travail début mars jusqu'à la fin novembre, de 40 à 60 heures par semaine, genre de travail entretien terrain football et baseball au Stade Olympique. Les Pépinières Jasmin, 6305 Henri Hourassa O., St-Laurent, H4R 1C7. Tél.: 332-2978.

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSE-batteuse John Deere modèle 45 avec table à grain 10 pieds. Moissonneuse-batteuse Allis Chalmers Gleaner modèle E avec table à grain 10 pieds. Moissonneuse-batteuse Allis Chalmers Gleaner modèle K, avec table à grain de 11 pieds et tête à blé d'Inde 3 rangs. Une charre Ford modèle portée, 5 versoirs. S'adresser: LOUIDA PAYEUR INC., R.R. 4 SHERBROOKE. Tél.: (819) 569-6141.

GÉNÉRATEURS 15 à 60 Kilowatts, gazoline ou diesel, usagés, en parfaite condition et garantis. Demander Pierce ou Gaston. Tél.: (514) 427-3943 ou (819) 227-4502.

ATTENTION CULTIVATEURS
Nous avons en main un choix exceptionnel de moissonneuses à grain et maïs-grain: une John Deere 45, 2 fois 205 Inter, une 203 Inter, une 35 M.F., une 525 Oliver, une 660 Case; toutes avec cabine. Nous avons en main: 20 fourragères, 5 bolles d'ensilage, 4 planteurs à blé d'Inde Inter, 3 souffleurs à silo. Nous avons aussi en main faucheuses-conditionneuses et semoirs à grain. Aussi pipe-line De Laval et maisons mobiles: Vendons, achetons et échangeons tracteurs usagés. CHARTIER ET NOËL INC. Équipement de ferme, 1061 boul. Est LOUISEVILLE. Tél. (819) 228-5117. Livraison comprise partout au QUÉBEC.

MACHINEKIE usagée à vendre: moissonneuses-batteuses, fourragères, faucheuses-conditionneuses, bolles à ensilage, souffleurs à silo, épandeurs à engrais. MASKINONGÉ FERME EQUIPEMENT, 101 boul. Est, MASKINONGÉ. (819) 227-2263.

TRACTEURS David 990, 1800 heures; Inter 454 diesel, pelle, 1400 heures. Pincor 13 kilowatts sur remorque. Faucheuse-conditionneuse Inter 440. Presse balles rondes Hawk-Bilt, Presse M.F. 10. Charre Hy-drain 3 raies. Râteau Oliver. Niveleuse. Epandeur fumier. (514) 584-3421.

FENDEUSE À BOIS

POUR tout genre de bois qui doit être fendu. Fabriquée suivant les besoins de l'exploitation forestière. S'adresser: HUBERT BOISSE, 770 Route no 112, EASTMAN, QUÉBEC, JOE IPO. Tél.: (514) 297-2934. Pour tout renseignement, demande par écrit, ne pas oublier d'inscrire votre numéro de téléphone.

MOULIN à scie à vendre au complet Forano, avec moteur diesel modèle 2,900. Turbo, chargeur 125 H.P., 3 ans d'usage avec ou sans bâtisse. Tél.: (514) 753-3016.

INTER 4366

TRACTEUR articulé, 225 forces 1975, 500 heures, charre Inter 6 corps 16" 1975, herse à rouleaux et vibroculteur. Tél.: (514) 787-5707.

TRACTEUR Oliver 1365, 4 roues motrices, cabines. Souffleur à neige 7 pieds et génératrices, 30,000 Kilowatts. Neufs. Tél.: (819) 396-5378

PIÈCES DE TRACTEUR
Jusqu'à 75% d'économie
TOUTES MARQUES
TOUS MODÈLES
à chemilles et sur roues
PIÈCES NEUVES
USAGÉES — REFAITES
POUR \$1.00, DEMANDEZ LE SENSATIONNEL NOUVEAU CATALOGUE DE RABAIS 1978
Surplus Tractor Parts Corporation
P.O. Box 2125, Fargo, ND 58102
United States

À VENDRE: 2 Bulldozers International TD 20, série 200, 1959, équipés de pelle avant et pelle arrière, une de marque Vincent et l'autre Universelle 10'; pièces neuves et usagées de Bulldozers, fardier King 35 tonnes, tracteur Inter 1958 tandem, Ford 4X4 1972, équipement à neige, charre en "V" une de marque Plante et l'autre Lessard, Inter 1958 diesel 235 hp équipé, ailes de côté 12', un one-way Frank 440 comme neuf. Un GMC 1960 avec une grosse charre en "V" de marque Vincent, moteur 300 hp. Camion Sciar 4X4 avec souffleur Blanchet 8' moteur arrière 671 GMC 225 hp, Mercury 4X4 avec souffleur Blanchet 8' moteur arrière Caterpillar 318 Turbo 160 hp, tous deux équipés de tambour tournant. Pièces de camion: différentiels, essieux, transmissions, transferts case, moteur V3 45 Inter 501, 450, GMC 401, 478, pompeuse 14', 15', 16'. Plate-forme à foin 22' etc. Appeler Raymond Brouillard (514) 794-2857 ou 794-2790.

SEMOIR à blé d'Inde John Deere 4 rangs, modèle 1240, sans disque (plateless), très bonne condition. S'adresser à DUCHARME ET FRÈRES, St-Albert, Cité Arthabaska. (819) 353-2301.

TRACTEUR Massey-Ferguson Super 90, 68 forces, en parfaite condition, pneus neufs, 18.4X38 M. CAMILLE BARRE 2410, 1ère rue, Richelieu. (514) 658-8391.

LOADER CASE W-12, 4 verges; souffleur Vachon industriel actionné par son propre moteur, pouvant s'adapter sur tracteur ou camion. (514) 658-4268.

TRACTEUR CASE 930, Tracteur David Brown 1200, tracteur International 140 avec bouleverseur et engrais chimique. Une herse Row Komby 14 pieds largeur, sarcléur 4 rangs, charre 4 rangs hydraulique. SYLVA GIRARD 1290, St-Georges, St-Césaire (Rouville) P.Q. C.P. 155 JOL 1T0. Tél.: (514) 469-2972.

SOUFFLEUR à neige, 6 pieds 6 1/2 pieds et 7 pieds de largeur, chaîne et poulie pour tracteur différentes sortes (514) 787-2013.

Silo Bessette en cède 18X36. Videur de silo. Silo-Matic 2248, moteur 5 forces, 30 stalles ajustables no 6, détachables "Lajoie". Réservoir en vrac Sunset 400 gallons. ST-HUBERT. Tél.: (514) 468-4358.

MAISONS

MAISON PRÉFABRIQUÉE

Construite en usine, sur commande de qualité reconnue. Très bien isolée. Largeur (24) (26) (28) Longueur (36-38-40-42-44-46). Vaste choix de plans et de modèles fabriqués selon les normes. SCHL — CSA — NOVELEC. Bonne garantie. Livraison partout au Québec. PRIX SPÉCIAUX. Pour commande immédiate et livraison avant le 30 juin 1978, contactez: BOMAX INC., 529, Boul. Gamache, Victoriaville, Québec. G6P 3T5 (819) 752-6477.

MAISON de campagne à louer ST-DAMASE 35 milles de Montréal. 797-3337.

MAISON de campagne à vendre. Trois logements, chauffage eau chaude. Situé sur route Joliette-Berthier. Tél.: (514) 753-3333.

Jeune couple cherche maison de campagne pour louer en mars, près Sherbrooke. Maximum à 15 milles. Téléphonez, frais virés, DIANE VINCENT (819) 396-5154.

JEUNE couple avec trois enfants, cherche à louer maison de campagne de 7 à 9 pièces avec grand terrain pour juillet. 30 milles ou moins de Montréal. (514) 768-4071.

À VENDRE maison de campagne, 8 1/2 pièces, chauffage central avec remise et garage, terrain 150' x 70'. Tél.: (514) 588-4206.

MAISON mobile 1974, modèle Parkwood, 14' x 68' avec ou sans terrain. Pour information (819) 227-2404. (soir).

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS AVONS BESOIN DE 10 responsables des ventes de machines agricoles. LES TERRITOIRES: Nicolet, Bagot, St-Hyacinthe, Drummond, Arthabaska, Sherbrooke et Beauce.

FONCTIONS: — la gestion des activités du domaine de la vente, — les techniques de vente, — atteindre des objectifs de vente, — connaître les caractéristiques des produits agricoles. Les candidats doivent posséder quelques années d'expérience dans les machines agricoles, tel que la fonction des produits le demande. Veuillez faire parvenir un curriculum vitae à:

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MACHINES AGRICOLES DU QUÉBEC, C.P. 941, BEDFORD, P.Q.

CHOISISSEZ VOTRE TRAVAIL

BESOIN de personnes ambitieuses agressives et honnêtes pour travail régulier ou partiel avec pick-up. Territoire à choisir, est du Canada. Possibilité revenu très intéressant. Discam Inc. 380-75e rue est, Charlesbourg, G1H 1H6. (418) 626-0574.

HOMME marié pour travail sur ferme laitière. Expérience nécessaire, maison fournie. Tél.: (514) 584-2350.

COUPLE demandé pour travail sur ferme (complètement automatique), de porcs et volailles. Bon salaire, maison moderne fournie. Appelez (514) 438-8785 ou (514) 687-0844.

ON DEMANDE

ACHÉTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paiera \$70, et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, étreuil, lapin etc. Prix à discuter. Appelez (514) 861-4030. (Frais virés acceptés.)

RECHERCHE silo à moulée, usagé en bonne condition. Environ 6 tonnes. Prix raisonnable. Tél.: (514) 793-2364 après 7:00 P.M.

ACHÉTERAIS système d'irrigation pour 5 acres. Adapteur (Fast Hitch) pour prendre les instruments à 3 points sur tracteur Farmall super C de 2 points. 5530 boul. Robert, St-Léonard après 5 heures (514) 322-5926.

ACHÉTERAIS planteurs à patates International 2 rangs #25 et une arroseuse Georges White sur roues. Tél.: (514) 454-4170.

J'ACHÉTERAIS voitures avec côtés "carottés" pour accrocher en arrière de la presse à lance-balles. Raymond Lachance. (819) 362-7529.

ACHÉTERAIS avoine locale pour alimentation d'animaux. 20 tonnes du voyage préférable. 50 milles à la ronde de Montréal. Appelez à frais virés (514) 264-5448.

PRODUCTEUR de lait nature demande à louer quota de lait de transformation pour terminer l'année laitière. Si intéressé, communiquer, 887-6951, 887-3813.

AI besoin d'un mécanicien première classe en mécanique générale. Tél.: 625-4107.

CERCHE à louer 800 lb quotas de transformation. Tél.: (514) 584-3740.

RECHERCHE des sous-contraits, ouvrage général en soudure, ouvrage garanti. Tél.: (514) 548-2575 ou 548-2581.

JEUNE COUPLE à la recherche d'une terre à louer avec maison et avec ou sans bâtiment. Serge Trudel, 10455 de Martigny, Montréal. Tél.: (514) 387-4116.

ACHÉTERAIS semoir à grain, sur pneus, en bonne condition. Tél.: (514) 456-3714.

ACHÉTERAIS une transplanteuse vieux modèle, usagé, en bonne condition. R. Stattner, R.R. 1, Ste-Anne de Bellevue. Tél.: 457-9315 — 731-5001.

PARTICULIER rive-sud achèterait cèdres ou épinettes environ 10" de diamètre. Besoin 200 arbres et plus. Tél.: (514) 523-3562.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte. Catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

Des poussins de toutes sortes, GRIS, ROUGES, LEHORN, À CHAIR, CAILLES, FAISANS, PINTADES, CANNETONS, OISONS, nous pouvons vous les fournir tous. Demandez notre liste de prix. COUVOIR SIMETIN ENRG., 8960, boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel. Tél.: (514) 258-2404.

SERVICES

VENDEUR et réparations PATZ, hachepaille. LEO JETTE. Tél.: (514) 469-3002 ou (514) 658-4678.

SILOS

SILO Co-Op 20' x 50' 1976. Tél.: (418) 888-3222.

SILOS

SiLOS en douves de béton 12' à 24' de diam. • Finitions intérieures uniques • Rapidité d'érection • Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR

C.P. 61, Granby, P.Q. Tél.: (514) 378-5856 C.P. 2199, St-Romuald, Cité Lévis, P.Q. (418) 839-8808

ACIER GALVANISÉ, Silver Shield

- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Silo à grain
- Séchoir à grain M & W
- Élevateur à godet
- Crible à grain
- Uni-flow
- Débardeur

O. LEBRUN & FILS INC.

63B rue St-Laurent Maskinongé, J0K 1N0 (819) 227-2244-45

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS 12' - 16' 18' - 20' - 24' 30' diam. int. et citernes de 40' à 100' "Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie"

Vide — Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F. SILOS BEAUDRY INC. ST-MARC, QUÉ. J0L 2E0 Tél.: (514) 584-3248

TERRES A VENDRE

ABITIBI: Ferme laitière 400 acres, comprenant: 2 maisons, grange-étable, garage, 2 tracteurs, andaineuse, presse. Quota 11,174 livres de gras. (819) 333-5300.

ST-LIGUORI: Cité Montcalm, à vendre, terre de 130 arpents, maternité de 25 truies, maison et bâtiments. Pour fin: (514) 834-2231.

PETITE ferme 30 arpents située: 290, 5e Rang St-Cyrille, maison genre roulotte, chauffage électrique, puis artésien \$8,000 Renseignements propriétaire C.P. 950 Bellevue, Floride J2620

RÉGION DRUMMONDVILLE: Très belle ferme laitière de 168 arpents, bonne maison, bons bâtiments, 45 vaches, machinerie complète, quota 8,300 livres de gras. Prix très intéressant. AGENCE DE SERVICE IMMOBILIER, Courtiers (514) 773-1134 (514) 773-1416.

ST-EUGÈNE: Ferme laitière et porcine de 135 arpents en culture dont 15 arpents boisés, 57 têtes laitières, 32 têtes porcines, bonne maison et excellents bâtiments et silo. AGENCE DE SERVICE IMMOBILIER, Courtiers. (514) 773-1134 (514) 773-1416.

DUNHAM terre 50 acres. Porcherie, maternité, 100 truies, maison rénover, idéal pour jeune couple, revenu net intéressant. Tél.: (514) 295-2272.

ÉRABLIÈRE EQUIPÉE: Plessisville, 142 arpents, 10,000 entailles. Wilfrid Gérard (514) 681-6491. Le Permanent, courtiers.

TERRAIN de 70 arpents près de Montréal \$40,000.00 (514) 477-9467.

FERME DES PLUS COMPLÈTES pour \$85,000: Maison, garage double avec atelier, grange, étable, remises, poulailler, porcherie, machinerie complète, verger de 150 unités avec chambre frigorifique. Érablière de 750 vaisseaux complètement équipée, vignoble de 150 pi. de raisin bleu, 2,500 plants de fraises, 50' x 200' en framboises, 1 prunier, 1 poirier, blé d'Inde à grain, foin. Le tout à 35 minutes de Montréal (St-Pie de Bagot). Les Imm. Whitehead Inc., Michel Laperle, agent. 1 (819) 843-7956.

STE-CHRISTINE PORTNEUF, plantation 40,000 pins gris 10 ans, 2 par 23 arpents sur route publique \$13,500. (418) 875-2010.

St-Evariste — 270 acres, maison et bâtiments en excellente condition, rivière, ruisseau, \$48,000. Michel Cousineau. 864-4942. Fiducie du Québec, courtier 565-8181.

St-Jacques-Le-Majeur — 133 acres, coupe de bois, banc de gravier, bassins à truies, site enchanteur. Michel Cousineau 864-4942. Fiducie du Québec, courtier 565-8181.

ÉRABLIÈRE 18 arpents avec équipement de sucrerie, près de grande route. Tél.: (514) 764-3563.

ST-DOMINIQUE: 7e rang, Co. St-Hyacinthe. Terre 175 arpents sablo-organiques, bons bâtiments et machinerie, situation excellente.

ST-SIMON: rang 4, près de la route 20, 120 arpents, 20 boisés, sol léger, bon pour culture de légumes, inclus le roulant.

ST-BARNABÉ: 303 arpents avec érablière, culture céréalière, drainage 808 souterrain, inclus roulant. HENRI McCARRAGHER, AGENT: 772-5233 - 378-8461. Fiducie du Québec, Courtiers.

TERRE À BOIS, 19 arpents, situées à 3 milles de St-Jean et 11 milles de Montréal. Tél.: (514) 346-3732.

BERTHIER: 40 milles de Montréal, porcherie d'engraissement 40' x 25', maternité neuve avec plancher radiant 28' x 21', pouponnière 20' x 25', écurie 25' x 42', bureau 18' x 18', maison style français 1800., zone permise avec permis de 3 autres porcheries de 40' x 400', 2 ruisseaux, lac à proximité de la maison, érables, boisé de 340 arpents, 60 arpents cultivables, financement 7%, échange accepté. Sans frais 1 (800) 343-2794, Raymond Faust, courtier.

ST-DAVID, 82 arpents de terre à vendre dont 70 en culture avec résidence et bâtiments.

ST-EUGÈNE, village, terre de 230 arpents à vendre, bâtiments animaux, machinerie, et quota de lait de 9510 lb de gras.

ST-EUGÈNE, ferme à vendre de 117 arpents, dont 108 en culture avec résidence, grange-étable (1970) quota de lait de 2439 lb de gras.

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, 8ième rang, terre à vendre de 170 acres dont 160 en culture avec grange-étable 55' x 100'. Le tout en très bonne condition. BAIEVILLE, maison de campagne à vendre avec terre de 142 arpents, dont 122 en culture et 20 en boisé, quelques bâtiments de ferme inclus. La Caisse d'Établissement de Nicolet (819) 293-4465

ST-PAUL DE JOLIETTE: 136 arpents, boisés, culture, maison de 8 1/2 pièces, 6 chambres, piscine de 16' x 32', bâtiments tels que: remise 50' x 60', laiterie 20' x 20', étable 34' x 110', silo horizontal, machinerie diverse, 50 vaches, quota de lait. Intéressant à voir. S'adresser à RAYMOND FAUST, Courtier 1-514-887-2880

ST-EUGÈNE: Maternité porcine, belle maison et plusieurs bâtisses en bon état, machinerie neuve, 40 arpents avec sucrerie, bon pour le jardinage. Avec ou sans roulant. Située à 1 mille de la transcanadienne, sortie 96, no 70. (819) 396-5038.

TERRES DEMANDÉES

ACHÉTERAIS terre avec ou sans bâtiments, paiera comptant. M. YVON, 3310 rue Montpetit, BROSSARD, P. Québec. (514) 656-2954.

ACHÉTERAIS terre à bois (sciage, résineux) peu importe où. (urgent). M. LOUIS MARTEL, 1970, Boul. Auclair, Ste-Foy, Québec. (418) 831-5764 (418) 871-5932.

EUROPÉEN recherche ferme laitière très bien organisée, avec quota de lait nature ou industriel. Terre fertile, bonne bâtisse. Écrivez-moi en donnant tous les détails. Écrire à LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, H2L 2P2 Case 168.

A-T-T-E-N-T-I-O-N

J'ai besoin avant mon départ pour l'EUROPE de 25 bonnes fermes laitières ou porcines rentables. Si vous désirez vendre votre ferme, téléphonez à:

ROBERT SPILMANN (819) 395-2605 Fiducie du Québec, Courtier.

JEUNE COUPLE louerait terre avec maison et avec ou sans bâtiment. Serge Trudel, 10455 De Martigny, Montréal. Tél.: (514) 387-4116.

CULTIVATEUR cherche ferme laitière entre 180 et 250 arpents, quota de lait nature ou industriel, environ de Farnham. Écrire à LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, Case 170.

DEMANDONS lots à bois, région de Brandon. Tél.: (514) 835-4118.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE

774-4838. Accorde une attention particulière pour vos achats ou ventes de tout genre d'immeubles que ce soit en ville ou à la campagne. Région diocésaine de Saint-Hyacinthe.

JE suis acheteur de fermes avec rouliers et troupeaux au complet. Argent comptant.

LEO DASTOUS, Cité Mégantic, Tél.: 1-(819) 365-4419. Encanteur Licencié - Laurierville

VOUS VOULEZ VENDRE? VOUS AVEZ UNE FERME RENTABLE? LISEZ CECI:

Nous avons plusieurs acheteurs, Canadiens et Européens qui sont à la recherche d'une ferme dans les régions 6 et 7, soit 55 milles maximum de Montréal. Genres de fermes recherchées: 300 arpents et plus (cultivables) Exploitation: grande culture et/ou industrie laitière.

ÉCRIRE À: Les Entreprises Vaubec Inc. C.P. 285 Les Cèdres, P.Q. J0P 1L0

ENCANS PUBLICS

VENTE PAR ENCAN DU TROUPEAU HOUDALE

175 têtes Holstein pur-sang enregistrés avec les papiers Prop. Jacques Houde 135 Haut Rivière Sud St-Césaire, Cité Rouville Samedi 18 février 1978 C.P. 285 Au cas de mauvaise température mardi, 21 février 1978

À 9:30 heures — machinerie de ferme 11:30 heures — troupeau avec catalogue Filles de Marquis & Rockman, 2 filles de Citation R.V.G., saillies Roybrook Star Light E.X. Chitain, Ned, Médalst, Forest Lee Centurion, Fairlea Royal Mark, Moyenne du troupeau 147-141 B.C.A.

MÉLGAR VERA BELLE B.P.84 3 ans 134-120 B.C.A. HOUDALE ALLSTAR MYRA née 11 juillet 1977 Mère 13,000-3.6 Père Alrogo Gay Tristar ex. FRICHBORN MONA LEE B.P. 84 2 ans, 121-118 B.C.A. Père: Romandale Uranus V.G. HOUDALE CITATION TWENTY mère excellente B.C.A. 172-166

HOUDALESTAR PENNY née 16 juillet 1977 Mère 146-145 B.C.A. Père: Bond Haven Royal star V.G. RESLEA PARAGON PEARL B.P. 83 2 ans, 134-120 B.C.A.

Père: A. Bridgen Reflection Paragon Ex. SERA VENDU:

1 tracteur Ford 7000 diesel Turbo "24000 heures" p. steering, 6 sorties d'hydraulique, barrage de roues; 1 tracteur Ford 5000 diesel "2000 heures" p. steering avec chargeur industriel sur le devant, broc à fumier et à gravel; 1 tracteur Ford 5000 diesel "2000 heures" p. steering avec barrage de roues et chaînes; 1 tracteur White 1470 diesel "826 heures" sortie hydraulique et barrage de roues; 1 camion Ford 1974, 3 tonnes avec pompeuse avec boîte à grain; 1 camion Dodge 1966, 5 tonnes avec pompeuse avec boîte à grain; vibroculteur 21 pi. de large avec rouleau cylindre; herses à ressorts 24 pi. avec cylindre; herses à roulettes 20 x 20 Allis-Chalmers, genre trailler double avec cylindre; charrue Oliver 3 raies disc att. 3 pts; rouleau Brillon 16 pi.; presse Ford 532 avec lance-balles; hay-bine Keeston 9 pi. avec cylindre; rateau de côté Ford neuf semi-porté; moulin à faucher Massey-Ferguson 7 pi. att. 3 pts; 2 voitures tandem 22 pi. avec boîte à balles lousées, 2 voitures tandem 20 pi. Norman; 3 voitures Dion tandem avec boîte à ensilage; fourrage à blé d'Inde International 550 à 2 rangs avec pick-up à foin; moulange à grain New-Holland 354 neuve; épandeur à fumier New-Idea cap. 375 minots tandem; 2 niveleuses att. 3 pts; sarclure à blé d'Inde 4 rangs Kunskill att. 3 pts; souffleur à silo Kasten. ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Pipeline De Laval tuyauterie de 2 po. installation 90 vaches, 6 unités, 5 balances; 5 bulk tank De Laval cap. 5900 livres. CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque. Pour information, demande de crédit ou catalogue:

ENCANS, JULES CÔTÉ INC.

1274, rue Sud Cowansville, P.Q. ou Jacques Houde 514-263-0670 ou 263-1434 514-469-4495

CULTIVATEURS

VOUS voulez faire encan cet automne? Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulant, coupe de bois. S'adresser à ALAIN DEBLOIS, encanteur licencié, STE-CLAIRE, DORCHESTER. (418) 883-3653 ou 885-4027.

ATTENTION CULTIVATEURSI

JE suis toujours "ACHÉTEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiera argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MEGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1977 vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ-SUD Cité St-Hyacinthe Tél.: (514) 792-3595

CULTIVATEURSI

CHAQUE semaine, le lundi il y a un marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 81. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales: PORCELETS: 1.00 p.m. CHEVAUX toutes catégories: 6 hres. p.m. BOUVILLONS d'emboûche: 8.00 p.m. VACHES laitières: 8.30 p.m. LES ventes commencent à 1.00 p.m. INFORMATIONS: LES ENCANS DE LA FERME INC., Bureau chef: St-Pic, Cté Bagot Tél.: (514) 772-2451

CULTIVATEURS qui projetez faire encan de ferme, animaux ou machineries, réservez le plus tôt votre date. NORMAND BOUCHER, encanteur licencié, St-Barnabé Sud. Tél.: (514) 792-3269 ou 792-2095.

ATTENTION Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cité Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

CULTIVATEURSI

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? privément ou par encan, partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660, bureau (514) 527-3066.



TOUS À L'ABRI



par Roland Bergeron



Cette semaine, tel qu'annoncé, je vous livrerai certaines questions et réponses qui reviennent le plus souvent durant nos tournées d'information au sujet du système collectif.

QUESTION: Est-ce que le système collectif est obligatoire? RÉPONSE: Non, le système collectif est facultatif et le demeure même à l'intérieur d'une zone qui désire l'implantation du nouveau système.

QUESTION: Pourquoi le contrat d'assurance que nous prenons est-il pour une durée de trois ans? RÉPONSE: C'est pour montrer le sérieux du programme de l'Assurance-Récolte et pour constater le sérieux des producteurs. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce contrat de trois ans a pour but de diminuer considérablement les frais d'administration.

QUESTION: Si la majorité des assurés d'une zone définie n'est pas satisfaite de l'assurance après une année, qu'arrive-t-il? RÉPONSE: Si la majorité des producteurs dans une zone définie désire ne pas renouveler leur contrat la deuxième année, la zone peut se retirer et les producteurs n'ont pas à payer leur cotisation. Cet engagement est formel et c'est écrit dans la demande d'assurance.

QUESTION: On nous informe que les étendues n'ont plus d'importance, est-ce exact? RÉPONSE: Oui, car le système collectif d'assurance est basé sur les besoins alimentaires donc ce sont les unités animales qui prédominent.

QUESTION: Quelle garantie a l'assuré que les taux n'augmenteront pas d'une façon excessive la deuxième ou la troisième année? RÉPONSE: Il n'y a pas de garantie écrite de la part de la Régie, mais cette dernière doit avoir toujours présent à l'esprit que si elle posait un tel geste, elle risquerait de perdre tous les assurés d'une même zone.

QUESTION: Comme on assure à un rendement de zone, est-ce que le bon producteur se sentira bien protégé? RÉPONSE: Mieux que les autres car généralement le bon producteur aura une perte inférieure à la moyenne de la zone et il sera indemnisé comme les autres.

QUESTION: Est-il vrai que nous n'aurons plus besoin d'aviser lorsqu'il y aura du dommage? RÉPONSE: Il est vrai qu'en général le producteur n'aura pas à donner d'avis de dommages. Si toutefois, il est seul dans sa zone à avoir du trouble soit par la grêle, soit par la neige ou la crue des eaux, il avise personnellement et sa perte est traitée individuellement.

QUESTION: Je m'engage pour trois ans mais la deuxième année je vends mon troupeau, suis-je obligé de continuer à payer? RÉPONSE: Non, car il existe une condition essentielle pour pouvoir s'assurer, c'est d'être producteur d'herbivores.

LA SEMAINE PROCHAINE: Un coup de téléphone...



LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi, 26 janvier

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

SOUS GLACE

moins de 4 lb	61¢-65¢
4 lb et moins de 5	68¢-74¢
5 lb et moins de 6	79¢-85¢
6 lb et plus	81¢-87¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	60¢-63¢
5 lb et moins de 6	60¢-63¢
6 lb et plus	60¢-63¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	75¢-79¢
10 lb et moins de 16	79¢-82¢
16 lb et plus	77¢-83¢
Canards	87¢-89¢

Semaine se terminant
le 4 février 1978

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	32¼¢-33¼¢
5 lb et moins de 6	32¼¢
6 lb et moins de 7	32¼¢
7 lb et plus	38½¢-39½¢

POULES

Moins de 5 lb	06c
5 lb et moins de 6	06c
6 lb et moins de 7	06c
7 lb et plus	20c-21c

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	44½c
12 lb et moins de 20	46½c
20 lb et plus	46½c

OEUFs

Prix des oeufs en vigueur à partir du
30 janvier 1978

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	71¢	73.5¢	91¢
A-Gros	69¢	69.5¢	87¢
A-Moyens	62¢	61.5¢	79¢
A-Petits	43¢	41.5¢	59¢
A-Très Petits	12¢	24.5¢	42¢
En vrac			.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT
DU QUÉBEC

DÉCEMBRE 1977

% des quotas produits payables en Classe I	90.49%
Prix de la Classe I	\$12.75
Prix moyen du lait excédentaire	\$ 9.28

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.13 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.14 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 31 janvier 1978

FRUITS

POMMES: McIntosh 3.50-3.75, grosses 5.50-6.00, Cortland 3.50-4.00, jaunes et rouges Délicieuses 5.00-7.00, Russett 5.00-7.00 le minot en vrac.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.50-1.75/25 lb, 3.00-3.25/50 lb, 2.50-2.75/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 2.00-2.50/25 lb, grosses 4.00-4.50/50 lb, 6.00-6.50/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

CHOUX: Verts 3.00-3.25/16, moyens 2.75-3.00/50 lb, gros 1.50-1.75/50 lb, Savoie 4.00-4.50/12.

OIGNONS: jaunes moyens 2.25/50 lb, 3.75-4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, jaunes gros 3.75-4.00/50 lb, rouges 1.75-2.00/25 lb, 3.50/50 lb, à mariner blancs 4.00/10 lb, jaunes à bouillir 0.55, 0.60/10 lb.

PANAIIS: 5.50-6.00/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.00-3.00/12. RUTABAGAS: 2.50-2.75/50 lb, gros 1.25-1.50/50 lb.

POMMES DE TERRE: 1.50-1.60/50 lb, 0.75-0.80/20 lb, 0.40-0.45/10 lb, Pommes de terre lavées rouges 4.50/50 lb, 5.25-5.50/10 sacs de 5 lb, blanches 4.00-4.50/10 sacs de 5 lb, 4.00/50 lb.

VENTE

AUX GROSSISTES

POMMES DE TERRE: du Québec 0.44-0.46/10 lb, 0.85-0.88/20 lb, 1.65-1.75/50 lb, Ile-du-Prince-Edouard 0.56-0.58/10 lb, 1.05-1.15/20 lb, 2.10-2.20/50 lb, Nouveau-Brunswick 0.52-0.54/10 lb, 1.80-1.90/50 lb, Idaho & Washington Cartons 80/100, 8.25-8.75, Rouges Nouvelles de Floride 8.00-8.25/50 lb.



Judi, 26 janvier

Prix du fromage: blanc \$1.19, coloré \$1.19.3.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 30 JANVIER 1978

BOVINS: 503 VEAUX: 602

LES RÉCEPTIONS CETTE SEMAINE:

Agneaux et moutons: aucun

BOVINS: Composées surtout de vaches laitières de diverses qualités, les réceptions de bovins sont moins nombreuses que lundi dernier. Tandis que les bouvillons, taures et taureaux rapportaient des prix généralement stables, les vaches par contre s'échangeaient de 0.50 à \$1.00 en plus, suivant le cas. VEAUX: Les réceptions étaient moins nombreuses que lundi dernier. Les veaux de bonne qualité se vendaient à des prix stables tout comme les communs, ceux de moyenne qualité rapportaient des prix légèrement plus élevés.

BOUVILLONS

A-1-2	45.00-48.25
B'S	41.75-42.75
Commcl	30.00-39.00

TAURES

B'S	aucun
Commcl	28.00-35.25

VACHES

D-1-2	29.50-31.25
D-3	26.25-29.25
D-5	22.00-26.00

TAUREAUX

	30.00-35.00
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Choix	aucun
Bons	50.00-55.50
Moyens	40.00-49.00
Communs	30.00-38.00
Léger de remp.	aucun

AGNEAUX (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 27 janvier 1978

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	123.20	124.70	124.70	123.70
Orge	102.10	102.10	100.10	102.70
Avoine canadienne	110.75	110.75	108.75	110.75
Maïs américain (Jaune, no 3)	102.25	104.35	102.25	102.25
Maïs ontarien (Jaune, no 2 C.E.)	101.90	103.45	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1977
SON DE BLÉ	105.80	112.45	131.15
Gru rouge de blé	105.80	112.45	126.75
Tourteau de soya 49%	245.80	246.90	290.55
Tourteau de soya 44%	223.75	224.85	276.25
Tourteau de colza 34%	146.60	143.30	165.35
Luzerne déshydratée (100,000-A)	nil	123.95	131.15

Blé CWRS #3 Avoine alim. #1 Orge alim. #1
Tonne métrique Tonne métrique Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères
(BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

31 janvier	94.40	77.60	77.80
30 janvier	94.80	77.80	78.10
27 janvier	94.60	78.80	78.70
26 janvier	93.80	78.20	78.60
25 janvier	93.80	77.90	78.00

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenades

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 28 janvier 1978
FAB Montréal

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points \$1.21, 93 points \$1.22.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.28.5 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.22.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .70¢-74¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .47¢-.50¢.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible 48¢ à 52¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Judi, 26 janvier

Prix du fromage: blanc \$1.19, coloré \$1.19.3.

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi, le 30 janvier

La semaine dernière

Porcs	71.90-73.40	Porcs	71.55-74.50
moyenne	72.80	moyenne	73.13
Truies	49.60	Truies	48.20
moyenne	aucun	moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Porcs	70.85-73.45	Porcs	69.00-74.50
moyenne	72.26	moyenne	72.29
Truies	48.65-49.65	Truies	47.25-48.20
moyenne	49.05	moyenne	47.70

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Un nouveau départ

La confirmation par la Cour Supérieure du bien-fondé de la décision du Conseil des ministres de confier l'administration du plan conjoint à la Fédération des producteurs de porcs

Paiements de compensation aux producteurs de boeuf

La commission administrative des régimes d'assurance stabilisation des revenus agricoles vient d'annoncer ses paiements de compensation aux producteurs de boeuf pour l'année 1977. Elle annonce, d'autre part, l'émission — déjà en cours — de chèques équivalant à 50% des sommes dues aux producteurs, et pour lesquelles, elle a reçu les preuves de ventes requises.

Pour les producteurs de boeuf de boucherie et F-1 participant au régime de stabilisation des revenus, la compensation se situe approximativement au même niveau que celle de 1976, sauf pour les producteurs de bouvillons d'embouche où elle est en baisse, passant de \$30.10 en 1976 à \$25.96 en 1977 par 100 livres de vente. Pour les producteurs de veaux d'embouche et ceux de bovins d'abattage, la compensation sera respectivement de \$37.73 et \$14.92 comparativement à \$36.70 et \$13.14 pour 1976.

De façon générale, le marché s'est mieux comporté qu'en 1976, mais les prix ne se situent qu'un peu au-dessus de la moitié du prix stabilisé. Dans ce secteur de commercialisation, la production des bovins d'abattage est celle dont les prix du marché se rapprochent le plus des coûts de production avec respectivement \$38.58 et \$53.50 les 100 livres de poids vif.

du Québec a mis fin à une longue période d'incertitude. Aussi, c'est à un nouveau départ que l'on assiste présentement alors que les administrateurs de la FPPQ ont convenu, en consultation avec les membres du Conseil exécutif de l'UPA, de tracer les grandes lignes du programme de travail des prochains mois.

Réunis pour la première fois en tant que responsables du plan conjoint, les dirigeants de la Fédération ont convenu d'un certain nombre de priorités. Ainsi, parallèlement à l'organisation matérielle du bureau, ils s'attaqueront en premier lieu à l'épineux problème de la stabilisation des coûts de production, au financement, à la classification, au projet d'une convention de vente se rapprochant des prix payés en Ontario, sans oublier une importante campagne d'information auprès des producteurs.

Au sujet de l'information, les participants à l'assemblée conjointe du 27 janvier ont plus précisément convenu de tenir des réunions des conseils d'administration de tous les syndicats régionaux vers la mi-février. On en profitera alors pour expliquer la longue période d'hésitation qui a suivi les audiences de la Régie des marchés agricoles en juillet 1976. Mais surtout, on tâchera de bien expliquer les objectifs du plan conjoint pour que tous les producteurs soient ensuite en mesure de mettre l'épaulement à la roue et ainsi fournir à leurs représentants tout l'appui dont ils auront besoin pour mener à bien leur mandat. Une nouvelle séance du conseil d'administration de la FPPQ est prévue le 20 février alors qu'on finalisera le programme des assemblées des syndicats régionaux, prévues en mars. On arrêtera plus tard la date de l'assemblée générale de la Fédération qui devrait compléter la ronde des réunions sectorielles.

Nouvelles directives sur les taux d'immatriculation et d'assurance

Le ministère des Transports fournira cette semaine, à tous les bureaux d'émission des licences automobiles, des directives concernant les taux d'immatriculation et d'assurance pour tous les véhicules appartenant aux agriculteurs. Selon les informations recueillies à date, tous les véhicules-automobiles, y compris la voiture de promenade appartenant à un producteur agricole reconnu par la loi des producteurs agricoles ont le privilège d'être immatriculés avec une plaque de catégorie "N". Ces renseignements toutefois sont sujets à confirmation.

Les coûts d'immatriculation

Les taux pour les véhicules de ferme immatriculés CW et N sont calculés selon le poids total en charge. Les droits d'immatriculation sont établis de la façon suivante:

- * \$20 pour les véhicules dont le poids total en charge n'excède pas 5,000 livres.
- plus \$5 les 1,000 livres ou fraction de mille livres additionnelles pour les véhicules dont le poids varie entre 5,000 et 10,000 livres.
- plus \$5 les 1,000 livres ou fraction de mille livres pour les véhicules variant entre 10,000 et 20,000 livres;
- plus \$7 les 1,000 livres (ou fraction) pour les véhicules variant entre 20,000 et 60,000 livres;

• En Amérique du Nord, un chat reçoit deux fois plus de protéines par jour qu'un Indien ou qu'un Pakistanais.

• Une étude faite dans 83 pays établit qu'environ 3% des propriétaires contrôlent 80% des terres cultivables.

Du boeuf...

Suite de la page 14

Garniture

- 2 tasses de riz cuit
- 1 boîte (7½ onces) de sauce aux tomates
- ¼ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé de basilic
- 1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé

Mélanger riz, sauce aux tomates, assaisonnements et ¼ tasse de fromage. Déposer ce mélange sur la viande, couvrir et cuire 25 minutes à 350°F. Découvrir, saupoudrer de ¼ tasse de fromage. Cuire à découvert jusqu'à ce que le fromage soit fondu (10 à 15 minutes). 6 portions.

— plus \$8 les 1,000 livres (ou fraction) pour les véhicules de plus de 60,000 livres.

* Les droits d'immatriculation d'un tracteur de ferme sont de \$10 (plus le coût de la plaque à \$2).

* Les remorques de ferme sont immatriculées "U" (le coût est de \$2) et la plaque demeure en permanence sur la remorque tant et aussi longtemps que l'agriculteur possède la remorque.

Les taux d'assurance

— Pour les plaques de catégorie C et CW sont de \$10.

— Pour les plaques de catégorie N, \$55 pour les véhicules dont le poids en charge n'excède pas 10,000; et \$1.50 du mille livres additionnelles pour les véhicules excédant 10,000 livres.

Tous les producteurs agricoles qui auraient déjà acquitté leurs droits d'immatriculation et tarifs d'assurance et qui auraient payé plus cher que prévu pourront remplir les formules de remboursement à leur bureau d'émission.

DEMANDE DE SOUMISSION

La Station de recherche, Agriculture Canada, Lennoxville, met en vente, par voie de soumission, 10 génisses Holstein, pur-sang, enregistrées, de 6 à 12 mois. Elles proviennent de taureaux du Centre d'insémination Artificielle de St-Hyacinthe.

Les soumissions devront être reçues à la Station de recherche au plus tard le 20 février 1978, à 15 hres (3:00 p.m.). Les génisses devront être payées comptant, en argent ou par chèques visés. L'acheteur devra en prendre possession pas plus tard qu'à 15:00 hres (3:00 p.m.) le 25 février 1978. Les prix offerts sont les prix à la Station.

Les soumissionnaires pourront venir voir les génisses au cours de la semaine du 13 février. Les soumissionnaires, qui le désirent, peuvent obtenir la liste descriptive des bêtes à vendre en s'adressant au sous-signé.

Toute demande de soumission devra être adressée au Directeur, Station de recherche, C.P. 90, Lennoxville, P.Q. J1M 1Z3. Téléphone: (819) 565-4701. Elle sera présentée sur les formules officielles que vous pouvez vous procurer de la Station de recherche.

La date et l'heure de réception de soumissions à prix identiques seront le facteur de base pour attribuer les ventes.

La Station de recherche se réserve également le droit d'accepter ou de refuser toutes soumissions en totalité ou en partie.

C. Bernard, Directeur,
Station de recherche,
Agriculture Canada,
Lennoxville, P.Q. J1M 1Z3



Le cheddar en vedette à l'émission "les Sherlock Holmes de la publicité"

La nouvelle campagne de publicité télévisée consacrée à la promotion du fromage Cheddar prend de nouveau la vedette. Cette fois, c'est dans le cadre de la série "La publicité au Québec" à l'affiche de Radio-Québec. Un des épisodes de cette série a pour titre "Les Sherlock Holmes de la publicité". Avec un tel en-tête, on peut deviner qu'il sera question de recherche.

Et pour illustrer ces propos on a choisi le Cheddar comme tremplin. On nous fera donc revoir un commercial de 30 secondes qui met en scène un couple de jeunes qui, en faisant

leur marché, achètent "du beau, du bon Cheddar qui est long pis qui est rond qui est doux pis qui est fort qui est blanc pis qui est jaune et pis qui s'mange aussi." C'est ainsi que le téléspectateur saura ce que le public pense de cette réclame.

Il découvrira en même temps l'importance qu'accorde le Bureau canadien des produits-du lait à la recherche publicitaire. Une émission à ne pas manquer à Radio-Québec, CIVQ, canal 15 à Québec et CIVM, canal 17 à Montréal, lundi 6 février à 20h00 avec reprise mardi 7 février à 18h00.

La protection Shur-Gain





bol utérin N

pour les bovins

Le Bol utérin N Shur-Gain renferme de la nitrofurazone, bactéricide à large spectre, plusieurs sulfamides et de l'urée. Ensemble, ils constituent une aide très efficace pour prévenir et traiter les infections utérines chez les bovins.



service santé animale